

INTRODUCTION

La présente étude a été réalisée à la demande du PGCRN dans la communauté rurale de Kayemor. Son intérêt réside dans la collecte des informations susceptibles de soutenir des stratégies de développement s'appuyant sur la gestion des ressources naturelles. En effet, l'objectif final est d'identifier des stratégies de conservation, de rééquilibrage de l'espace et de l'environnement tout en augmentant les revenus des populations à partir de l'exploitation durable des ressources naturelles.

Pour atteindre ce but majeur, une stratégie appropriée a été définie tenant compte à la fois de l'impératif d'efficacité et de la démocratie locale.

Le Sénégal va amorcer une étape décisive de son histoire en installant les collectivités locales dans un environnement juridique favorable à la prise en charge entière et responsable de leurs affaires propres en vue de leur décollage économique et social. Il n'est donc pas étonnant que les regards soient tournés vers les zones rurales qui concentrent près de 70% de la population et une bonne partie des ressources naturelles. Les CR seront elles dotées des moyens et de la maturité politique nécessaires à leur autogestion ? ces inquiétudes ont profondément inspiré le PCGRN qui, tout naturellement entend faire du partenariat et de la participation locale ses principales pistes de réflexion et d'action.

Ce partenariat exclut la substitution du projet aux acteurs locaux et s'analyse comme un appui adapté à des efforts villageois ou communautaires de développement dûment identifiés. Il s'agit d'échapper aux échecs de l'approche classique consistant à des transferts de techniques ou de technologies qui, le plus souvent s'avéraient peu conformes aux valeurs profondes des destinataires et à la diversité des situations locales.

La participation locale est le fondement même de l'intervention du PGCRN. Les populations, par le canal du comité de gestion des ressources naturelles démocratiquement investi de la mission de préserver et d'exploiter les ressources du terroir, sont les principaux acteurs du diagnostic et de l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion des Terroirs de la communauté rurale et de son exécution.

L'élaboration de ce PAGT est l'aboutissement d'un processus ayant commencé par la formation en Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). Par cette première étape il s'agit de donner à des membres du Comité de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN) les outils de la MARP leur permettant de faire avec les populations de la

communauté rurale le diagnostic de leur milieu (les potentialités, les contraintes et les solutions) : diagnostic qui constitue ainsi la deuxième étape du processus.

Ces deux phases ont permis aux populations d'élaborer le schéma et le plan de gestion des terroirs.

Ainsi, le Plan d'Aménagement et de Gestion des Terroirs (PAGT) est constitué de l'ensemble des actions proposées par les populations locales pour venir à bout des contraintes par eux mêmes identifiées.

METHODOLOGIE

I STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE SPATIAL

La communauté rurale constitue l'espace d'intervention du PGCRN. Il s'agit de la structure décentralisée de base, celle qui est la plus proche des populations et appelée en conséquence à leur assurer les conditions favorables d'un développement durable. Dans cette perspective, l'objectif majeur du PGCRN est d'augmenter les revenus des populations locales, d'impulser le développement à partir de l'exploitation durable des RN. La MARP est sollicitée ici pour atteindre cet objectif majeur.

Pour appliquer les concepts fondamentaux de la MARP aux terroirs villageois et prendre en compte toutes les préoccupations de la CR, la stratégie d'échantillonnage développée pour le ciblage des unités d'enquête tient compte des témoignages de la vie collective, des interprétations spatiales vécues et perçues par les populations locales.

La méthodologie d'approche est fondamentalement participative et est guidée par les perceptions et valeurs locales pour illustrer le découpage de l'espace.

- La communauté rurale est ainsi divisée en trois zones qui correspondent à des aires de terroirs délimitées par les populations locales elles-mêmes. Celles-ci expriment des sentiments d'appartenance au même terroir partageant la même histoire et les mêmes caractéristiques socio-économiques :

- Un certain nombre de villages centres et satellites dans chacune des strates a été identifié et dans lesquels est effectué le diagnostic participatif.

L'identification des villages centres et satellites repose sur les méthodes suivantes :

- L'interview de base portant sur un échantillon représentatif de la population locale. Il lui est demandé de classer les localités villageoises selon leur ordre d'importance sur les plans quantitatif et qualitatif.

Une matrice de données à deux entrées est élaborée et soumise aux personnes interrogées : les différentes localités villageoises sont listées en lignes et les colonnes sont remplies par des numéros correspondant à l'ordre d'importance attribué par les sujets aux localités villageoises. Des questions relatives aux critères de sélection viendront compléter le test, l'objectif étant d'apprécier les valeurs conférées aux lieux.

carte échantillonnage

Parallèlement à cette démarche, des cartes du terroir ont été soumises à des observateurs avertis, des techniciens (CERP, Planificateur) en leur demandant de nous montrer les caractéristiques et les particularités les plus importantes des terroirs villageois.

Enfin le Comité de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN) a développé une stratégie d'échantillonnage qui, confrontée aux informations collectées, a permis de définir un échantillon représentatif.

Ainsi sur les vingt trois (23) villages que compte la communauté rurale de Kayemor, quatorze (14) villages ont été retenus. Les critères de sélection sont liés à:

- l'ancienneté des villages, leur poids historique et culturelle (N'Dimb Taba, Thyssé Kayemor)
- la centralité liée à l'existence de certains équipements et infrastructures (Kayemor, Keur Bakary, Sonkorong)
- leur intérêt écologique ou environnemental (Santhie Passy).

II LES MODALITES DE REALISATION DE LA MARP

La MARP comme méthode d'investigation est habituellement utilisée à l'échelle des terroirs villageois alors que le plan de gestion de terroir s'organise au niveau de la communauté rurale. Le changement d'échelle a nécessité la mise en oeuvre d'une stratégie impliquant deux niveaux d'approches complémentaires qui s'inscrivent parfaitement dans la logique de la MARP et la gestion durable des Ressources Naturelles dans la Communauté Rurale. La MARP dans son acceptation est une méthode de recherche participative qui suscite l'adhésion et la participation des populations locales par l'intermédiation d'outils méthodologiques.

La stratégie d'approche proposée se présente de la manière suivante :

- Une stratégie d'approche globale qui a permis de couvrir tous les villages retenus (au nombre de 14) dans la communauté rurale de Kayemor. Les équipes d'enquête en développant des outils du diagnostic participatif appropriés ont ainsi capitalisé des informations majeures relatives aux R.N. Les résultats de ce diagnostic sont simultanément analysés et restitués au niveau des assemblées villageoises, inter-villageoises et à l'échelle de la communauté rurale par les membres des comités de gestion des ressources naturelles. Les assemblées villageoises dépassaient souvent plus

de 100 personnes. La stratégie de sensibilisation développée par le Comité de Gestion des Ressources Naturelles en relation avec l' Unité de Gestion du Projet (UGP) : affichage, radio, crieurs publics dans les loumas, a eu un impact positif et a facilité la mise du diagnostic.

L'analyse et la restitution des informations du diagnostic au niveau des différentes échelles retenues constituent la composante essentielle du processus de planification et contribuent à la définition et à l'élaboration du plan de gestion des terroirs.

Les contraintes qui pèsent sur la gestion des ressources naturelles, les actions et solutions définies pour les lever sont largement discutées et validées dans le cadre de ces différentes assemblées villageoises et à l'échelle de la Communauté rurale.

Cette stratégie d'approche globale a ainsi largement contribué à faire connaître la philosophie du PGCRN et permis de consolider les acquis de la sensibilisation. En effet, tous les villages retenus dans l'exécution de la stratégie d'échantillonnage ont fait l'objet d'enquête. Les populations locales des villages qui n'ont pas été sélectionnés ont pu participer à l'étude en se rendant dans les villages sélectionnés.

- La deuxième stratégie d'approche solidaire à la première est plutôt de type inductif. Elle a permis l'identification de "villages miroirs" ou "villages témoins" qui synthétisent toute la problématique des ressources naturelles pour valider toutes les informations recueillies auprès des populations de la zone. Cette investigation a été menée par une équipe MARP de dix (10) personnes qui a séjourné pendant trois jours à Thyssé Kayemor.

Parmi les outils spécifiques de la MARP utilisés on peut noter:

- L'utilisation des données secondaires existantes qui a permis d'interpréter les photographies aériennes de la zone, recueillir les informations contenues dans les documents du CERP, de la sous préfecture et autres structures techniques. Les données ont été complétées auprès de certaines personnes ressources.

- Le profil historique pour recueillir les événements marquants (la vie des villages et la formation des terroirs villageois). Le profil historique est aussi un moyen pour les équipes MARP d'établir des relations avec les notables et d'ouvrir des portes pour les interview semi- structurées (ISS).

- Les ISS qui sont le point focal de la MARP et reviennent dans la manipulation de tous les outils. Les ISS en MARP remplacent le questionnaire d'enquête classique par le "cheklist" ou guide d'entretien comprenant une liste de sujets, points, idées, questions-clées, sur le thème à aborder.
- Les cartes de terroirs qui sont des représentations schématiques visualisant un espace donn, son occupation et son utilisation. Ces représentations graphiques ont été réalisées par les populations locales pour expliquer les faits, les marques dans leur terroir.
- Les transects qui ont permis de recueillir une masse considérable de renseignements sur les terroirs étudiés (eau, sol, végétation, faune, cheptel, utilisation de l'espace), problèmes et opportunités du milieu.
- Le classement socio-économique ou classement par prospérité qui ressort les différentes catégories de paysans selon leur richesse. L'importance d'une telle information pour la planification est évidente. Elle permet d'éviter les biais liés au statut et à l'influence de l'individu et par conséquent de choisir les personnes à interviewer aussi bien chez les individus aisés que pauvres.
- Les diagrammes de venn, de polarisation permettent d'explorer les problèmes organisationnels et de cerner les échanges avec l'extérieur.
- Les classements matriciels (écologique, revenus, systèmes de production ...) qui permettent de déterminer l'évolution des ressources naturelles les priorités et préférences des populations par rapport à ces ressources ont été réalisées par les populations. Ces données ont permis d'apprécier les niveaux d'exploitation des ressources et potentialités du terroir.
- Les calendriers saisonniers qui ont mis en évidence certains goulots d'étranglement sur le calendrier agricole des hommes, des femmes et jeunes ainsi que le temps consacré aux actions de gestion des ressources naturelles.
- Les pyramides de décision pour analyser les contraintes et besoins identifiés et dégager les idées d'action.
- La restitution finale à différentes échelles (villages, zones, communauté rurale, C.L.D) qui a permis de compléter, trianguler les informations recueillies; d'approfondir les discussions et les analyses ; et enfin de promouvoir la participation et la prise de décisions par les populations .

III - L'ENQUETE MENAGE

Tout en privilégiant la Marp comme outil principal, un questionnaire ménage a été défini, pour mener des enquêtes. Cette enquête ménage a surtout aidé au diagnostic des systèmes de production agricole (Agriculture, Elevage, Foresterie rurale). Elle a permis de mettre en évidence des disparités internes qui n'ont pu être prises en compte par la Marp. Il s'agissait de compléter le diagnostic par des données quantitatives, afin d'obtenir le maximum d'informations.

I ESPACE PERCU ET VECU PAR LES POPULATIONS

1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE KAYEMOR

La communauté rurale de Kayemor forme avec celles de N'Gayène et de Médina Sabakh l'arrondissement de Médina Sabakh. Celui-ci est rattaché administrativement au département de Nioro du Rip, dans la Région de Kaolack. Elle couvre une superficie de 195 km². Les limites administratives sont constituées :

- Au Nord par les arrondissements de Paos koto et de Nganda,
- Au Sud par la communauté rurale de Médina Sabakh,
- A l'Est par la communauté rurale de Ngayène,
- Et à l'Ouest par l'arrondissement de Paos Kotto.

Le milieu physique de la communauté rurale de Kayemor a une caractéristique majeure constituée par les entailles du Baobolon et ses différents tributaires. Ces entailles ont entraîné l'individualisation de bas plateaux, de croupes qui se raccordent aux talwegs par des glacis d'origine alluvio-colluviale. Le contexte géomorphologique de la communauté rurale de Kayemor est relativement homogène. Le substrat est constitué par une série détritique d'origine continentale et de faciès grés-argileux : le Continental Terminal. Aux unités géomorphologiques s'ajoutent des buttes dunaires et divers reliefs résiduels, dont la mise en place est en rapport avec les épisodes morphoclimatiques du Quaternaire. En plusieurs endroits apparaissent des affleurements de la cuirasse, cuirasse mise à nu par un réseau de ruissellement très efficace qui débouche le plus souvent sur la vallée du Baobolon . La CR de Kayemor est la plus touchée par le Baobolon, et par le ravinement, résultat de l'importance du réseau de ruissellement qui donne un paysage typique à la communauté rurale.

Malgré la diminution pluviométrique, les eaux de ruissellement sont l'une des principales causes de la dégradation des sols. A cela s'ajoute un déboisement notoire du couvert végétal engendré par une croissance démographique qui prend de plus en plus des envergures inquiétantes.

En effet, de 1976 à 1988, la population est passée de 9 400 à 12 941 habitants ; soit un taux de croissance de 2,7 %.

carte de situation

Cette croissance démographique se lit d'une manière beaucoup plus explicite à travers l'évolution des densités. La densité qui était de 48.2 habitants en 1976 s'établit à 66,4 en 1988. Cette densification de l'occupation de l'espace a abouti à :

une émigration massive des populations vers d'autres régions notamment vers la Casamance.

L'analyse démographique de cette population permet de se rendre compte du déséquilibre du sex ratio et de l'importance de la fraction jeune. La population féminine représentait en 1988 51,2% de la population totale. En outre, l'analyse démographique laisse apparaître que la tranche d'âge des moins de 20 ans concentre 61,6 % des habitants alors que les plus de 60 ans ne représentent que 4,4 % ; tandis que la tranche d'âge intermédiaire, est de 34 %.

Par ailleurs, la communauté rurale de Kayemor est peuplée essentiellement par deux grands groupes ethniques constitués de wolof et de Haalpulaar. Toutefois, les wolofs constituent l'écrasante majorité de la population puisqu'ils représentent 87%. Les 13% qui restent sont constitués de Pularophones.

L'essentiel de la population de CR de Kayemor exerce comme activité principale l'agriculture sur les sols joor (45%), les sols deck (25%), les sols deck-joor (baxali). Dans l'ensemble, les sols sont très pauvres à cause de la surexploitation, du ravinement, et de la salinisation. Les principales cultures sont l'arachide, le maïs, le sorgho, et le niébé.

L'élevage vient en seconde position et occupe 20 % des actifs, tandis que les commerçants et les artisans représentent 5%.

Par ailleurs, l'importance de la population jeune pose un problème d'équipement et de planification . D'une manière générale, le niveau d'équipement en infrastructures sanitaires, socio-économiques et socio-culturelles de la communauté rurale est très faible.

En effet, la communauté rurale de Kayemor ne dispose que de 10 salles de classes. Pour 1256 enfants scolarisables seuls 256 le sont, soit un taux de 20,4%. Ce faible taux de scolarisation s'explique non seulement par le manque de salles de classes mais aussi par la réticence à l'école occidentale car le nombre d'élèves par classes n'est que de 25,6. Ainsi en moyenne la population est constitué de 77,7 % d'analphabètes.

En ce qui concerne les équipements sanitaires, le seul poste de santé de la communauté rurale se trouve à Kayemor. Quand on connaît l'état des pistes surtout pendant la saison de

pluies, on comprend que l'équipement des villages en postes de santé soit considéré comme une priorité.

La communauté rurale compte environ 122 puits (statistiques de 1988) sommaires et deux forages dont le plus important est implanté à Kayemor. Vu la profondeur de la nappe et la rareté de l'eau de surface, l'adduction d'eau et l'amélioration du système d'exhaure doivent être une action à mener dans le futur.

En réalité l'essentiel sinon la presque totalité des équipements de base se concentrent à Kayemor, chef lieu de la communauté rurale. Ainsi, Kayemor se retrouve comme la plus importante place de la communauté rurale, et joue un rôle de centre de distribution. La contrainte majeure à la polarisation de Kayemor est l'état chaotique des pistes surtout durant la saison des pluies. Dès lors, la déconcentration des équipements et/ou l'amélioration de l'état des pistes doivent être envisagées afin de faciliter l'accessibilité.

I.2 LES FACTEURS HISTORIQUES DE L'OCCUPATION DE L'ESPACE

La communauté rurale de Kayemor située dans la traditionnelle région du Saloum est composée selon les témoignages recueillis lors des assemblées villageoises de deux générations de villages .La première génération remonte à plus de cent (100) ans voire même deux (200) ans. C'est le cas de Tène Peulh fondé en 1750, tandis que la deuxième génération regroupe des villages dont la date de fondation s'inscrit dans la période 1900 à 1952. Cependant, compte tenu de la prépondérance de l'oralité comme moyen de restitution de l'histoire, il a été difficile de dater de façon précise l'année de fondation de plusieurs villages, notamment ceux de la première génération, mais le recours à certains référents (sécheresse, guerre, famine) marquants a permis de retrouver de façon plus ou moins exacte l'année de création de chacun des villages. La fondation d'un village de la première génération est souvent entourée d'un flou mystique difficilement pénétrable.

Les premières populations sont pour la plupart des villages de l'ethnie wolof. Leur installation est souvent le fruit d'une guerre contre d'autres populations, généralement des Socé pour l'accès aux points d'eau et aux terres de culture.

A. Le Processus d'occupation de l'espace

Bien entendu, il est fréquent d'utiliser les conflits pour expliquer les processus d'implantation et d'occupation, mais l'analyse des mobiles de ces conflits montre que le soubassement de la logique des populations est toujours commandée par la recherche de ressources hydriques et végétales plus favorables aux activités menées l'agriculture et l'élevage. D'ailleurs, il

apparaît dans les villages actuels que le premier puits y a précédé l'implantation des populations qui se réclament en être les fondatrices.

SOTOKOYE

1906	- Création du village - Végétation abondante - sols très fertiles - Ethnie fondatrice : Toucouleur - Activités : Agriculture / Elevage
1906	- Fonçage 1er puits
1914/18	- 1ère guerre mondiale
1927	- Mauvaise récolte et déplacement du village
1940	- Epidémie variole
1941	- Sécheresse et famine
1953	- Fonçage 2ème puits
1956	- Peste bovine
1958	- Invasion sauteriaux
1960	- Indépendance
1966	- Sécheresse
1974	- Fonçage 3ème puits
1977	- Fonçage 4ème puits
1986	- Très forte salinisation du Baobolon

C'est le cas de Santhie Passy, Kayemor, Santhie Kohel.... Ces puits pour la plupart taris, font aujourd'hui l'objet d'un culte.

Tout comme l'eau, la ressource végétale a commandé l'arrivée de plusieurs populations dans la zone. Les populations sont unanimes quant à l'importance des ressources naturelles comme facteur de localisation des villages. C'est avec un sentiment de nostalgie qu'elles racontent que Kayemor était une brousse sombre, avec beaucoup d'animaux, que personne n'osait traverser pour aller ne serait ce qu' à Tène Peul situé à moins de deux (2) km. Le chef de village de Keur Bakary (dont le père est le fondateur du village du même nom) se souvient "mon père habitait dans le village de Ngayène (CR de Ngayène) mais compte tenu de l'importance de son cheptel et de la taille de sa famille, il se décida à aller à la recherche

de terres plus riches et de pâturages capables d'accueillir son cheptel. C'est ainsi qu'il créa ce village qui portera plus tard son nom".

Il ressort de ces témoignages que la localisation des villages actuels dans la CR de Kayemor obéit principalement à trois motifs : la recherche de terres plus fertiles, la recherche de pâturage riches et suffisants, et l'accès à l'eau plus facile. Ces objectifs traduisent la forte dépendance des populations par rapport aux ressources naturelles.

PROFIL HISTORIQUE DE KAYEMOR

Vers 1400	- Fondation de Kayemor - Ethnie fondatrice wolof - Végétation très abondante - sols très fertiles - Pluies très abondantes
1910	- Activités : Agriculture / Elevage
1922	- 1ère invasion sauteriaux
1926	- végétation importante
1935	- culture de riz dans le Baobolon
1939	-1er puits creusé par les populations
1940	- Sols fertiles
1932/45	- Période de famine
1950	- 2ème invasion de criquets
1958	- Exploitation de riz
1960	- Indépendance (Introduction des Azadirachta indica)
1961	- Mort de Sérigne Bassirou Mbacké - Sols fertiles pour 3 ha — Erreur ! Source du renvoi introuval Introduction de matériels agricoles modernes - Végétation importante entre Kayemor et Tene Peulh
1965	- Début sécheresse, dégradation généralisée (disparition d'espèces végétales : dankh)
1972	- Baisse des rendements
1974	- 1ère culture dans le petit baobolon Kayemor devient une CR
1980	- Très forte pluies
1988	- 3ème invasion de criquets

B. Les Activités des Premiers occupants

Les premiers occupants étaient principalement cultivateurs et pasteurs. Parmi les spéculations on retrouvait le mil, l'arachide, le riz, le coton, tandis que l'activité pastorale était dominée par l'élevage bovin. Ces activités dominantes sont dans l'ensemble restées inchangées ; cependant, en raison des nombreuses sécheresses qui ont rythmé l'évolution de ces villages, certaines activités comme l'élevage sont de moins en moins pratiquées, les éleveurs se transformant en agro-pasteurs. Le riz qui était cultivé a presque disparu en raison de la sursalinisation du Baobolon tout comme le coton d'ailleurs dont les rendements ont baissé. C'est avec un sentiment de regret doublé de nostalgie que les populations évoquent ces années fastes ; "auparavant 20 m² de champ donnaient des rendements qu'aujourd'hui avec 200 m² on ne peut avoir. Autrement, la production de six (6) semoirs équivaut aujourd'hui à celle de douze (12) semoirs".

Cette baisse de production explique la propension de plus en plus importante de paysans à cultiver dans les mares asséchées et surtout dans le petit Baobolon. Cette situation traduit une mutation profonde dans la perception et la représentation mentale que les paysans avaient des bas-fonds. En effet, ils soulignent leur préférence des sols Dior des plateaux plus légers et par conséquent, plus faciles à aménager que les "dack", sols de bas-fonds lourds et exigeants en énergie.

Bien entendu, cette nouvelle perception de l'utilisation de l'espace risque de heurter sans nul doute des règles de gestion longtemps établies.

Ces mutations combinées à l'évolution historique de l'ensemble des villages révèlent une succession d'événements référentiels.

C. Les événements référentiels

En relation avec les ressources naturelles, les profils historiques des villages de la CR recensent en général les mêmes événements (voir tableau : Profil historique des villages). On constate parmi les événements référentiels, les années de sécheresse, d'invasion des sauteriaux, de peste bovine, tout comme les années d'amélioration des techniques de travail de fonçage de puits, de forages...

Cette partie du Saloum a connu plusieurs cycles de famine dont le plus aigu est celui de 1932 à 1945. Pendant cette période de famine, les populations se souviennent que le "Oule" (fruit du Nété) était utilisé comme "lax", le "baxaa" servait à faire du couscous, la noix de "buy" et de "bissap" le "soto" aussi étaient utilisés dans l'alimentation. Pour faire du sucre, c'est le jus de "Beer" qu'on conservait pendant trois jours. Le "nicour" également faisait l'objet de consommation avant même mûrissement et on disait "Gatala hor duka gata nex" (la saveur de l'aliment peut ne pas dépendre de son mûrissement). Ces exemples montrent la gravité de la famine, les populations consommaient des produits végétaux auparavant destinés aux animaux.

Les différentes périodes de famine concident avec des cycles de sécheresse et les populations situent le début des baisses de rendement à la sécheresse de 1972. C'est à partir de cette période que les bas-fonds jusque-là épargnés des champs de culture reçoivent les premières tentatives de mise en valeur notamment dans le village de Kayemor. On raconte que les premiers paysans à avoir cultivé dans ces zones étaient considérés dans le village comme des "fous". C'est pendant cette même sécheresse que le riz qui était de tout temps cultivé allait connaître son épilogue.

L'histoire de la communauté rurale de Kayemor est jalonnée d'événements marquants étroitement liés à l'évolution biochimique de la région de manière plus globale.

D. La situation actuelle

Depuis les années 1970 la communauté rurale de Kayemor vit une situation de crise environnementale.

La croissance démographique exponentielle a engendré la densification de l'occupation spatiale, la préréssuration et l'exploitation abusive des ressources naturelles. A cet égard, les populations locales sont très conscientes du poids démographique et de son rôle néfaste sur l'environnement. En effet, l'exigüité de l'espace "alla bu xat" revient très souvent dans leurs discours. Ceci est si vrai qu'il n'existe plus de jachère, de zones conservées ou mises en défens.

Sur le plan physique la dégradation est très sévère, les populations sont confrontées à la pauvreté des sols, au ravinement, à l'invasion des sauteriaux, à la famine etc...

Ainsi, les premières invasions de criquets sont signalées dans la zone à partir des années 1940 alors que la conscience collective retient 1965 comme année d'apparition de la

première sécheresse. En outre, la salinisation du Baobolon consécutive à la sécheresse a poussé les populations à abandonner ces terres.

Aujourd'hui, la conséquence directe de l'absence de la végétation, l'accentuation de l'érosion superficielle avec des lacérations au niveau des pentes préfigurent déjà les yoldés qui constituent une véritable préoccupation pour les populations locales.

Mais, d'une manière générale, les changements climatiques sont interprétés par les populations en terme de fleaux ou de calamités naturelles telles que la sécheresse, l'invasion des sauteriaux.

E. Evolution bioclimatique

La communauté rurale de Kayemor était un milieu riche en ressources végétales, faunistiques, hydriques et foncières. La même source indique que jusqu'aux années 1950, la saison des pluies durait 4 à 5 mois. C'est dire que l'importance de la pluviométrie servait de soubassement à l'existence d'un couvert végétal consistant et des terres fertiles. Cette situation d'abondance des ressources naturelles explique d'une manière ou d'une autre le processus d'occupation de l'espace dans la zone (voir plus haut). Ce processus d'occupation de l'espace s'est accompagné de défrichement et de déboisement inévitables mais aussi d'introduction de cultures commerciales et de techniques culturales très dangereuses pour la sauvegarde de l'environnement. Ces facteurs ajoutés à la pression démographique qui a supprimé la jachère ont abouti à la dénudation de la communauté rurale de Kayemor. Or, jusqu'aux années 1950, la pluviométrie continuait d'être abondante alors que le couvert végétal s'est fortement dégradé.

II PRATIQUES ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES: DIAGNOSTIC DES SITUATIONS

II.I LES RESSOURCES NATURELLES : PERCEPTION ET PRATIQUES LOCALES

II.11 PERCEPTION DES RESSOURCES EN EAU PAR LES POPULATIONS

La question de l'eau dans la CR de Kayemor pose de façon globale la problématique des relations société - espace - ressources.

En effet, elle est au centre de toutes les préoccupations et régule la vie rurale dans son ensemble.

C'est pourquoi, l'inventaire des ressources, l'identification et l'analyse de la perception des contraintes liées à l'eau, par les populations locales est incontournable dans la définition de stratégies de gestion des ressources naturelles.

A. Perception locale des ressources en eau

La terminologie locale permet d'identifier plusieurs concepts, indicateurs de la nature et du type d'utilisation des ressources. Aussi distingue-t-on :

- **Le Ten** : C'est un puits situé le plus souvent au centre du village traditionnel.
la profondeur moyenne est de 22 à 24 m mais elle peut atteindre 42 m comme à Sonkorong.

Pour un observateur étranger, la remarque qui s'impose est que le nombre de puits ne dépasse pas deux ou trois. Cela relève de deux faits principaux :

- * le manque de moyens d'exhaure appropriés
- * la seconde raison est d'ordre sociologique. Le puits a une valeur sociale et c'est autour que s'organise l'occupation de l'espace.

Aujourd'hui, compte tenu de la recession pluviométrique, la tendance est à l'implantation des puits sur les bas de pente pour capter l'eau des nappes phréatiques.

- **Le deek** : C'est une mare temporaire dont la durée est de un à deux mois après l'arrêt des pluies. Il constitue un atout important, notamment pour le bétail. Cette importance est attestée à travers la diversité des noms qui leur sont affectés : Koofé, Sam, Ndiolor, Guy Mbak (Sonkorong).

Cependant d'un point de vue spatial, les deek sont très localisés, ce qui pour les populations est un indicateur de l'état de dégradation des ressources hydriques.

- * **Le Dex** : C'est un cours d'eau de taille assez importante. Dans la CR de Kayemor, le principal "dex" est le grand baobolong. Il fonctionne comme un défluent de la Gambie qui

coule dans le sens Est-Ouest, traversant le territoire sénégalais (c'est la limite entre la CR de Médina Sabakh et celle de Paos Koto) sur 40 Km avant de confluer avec la Gambie à hauteur de Katchang. Il réunit une multitude de petits écoulements sur son cours.

D'un point de vue agricole, les alluvions charriées chaque année par le Baobolong engraisent les terres et delimitent des champs de cultures assez fertiles.

La pêche y est aussi pratiquée par les populations riveraines de même que les activités d'artisanat, la poterie notamment.

Ainsi, il devient aisé de comprendre la consternation actuelle des populations de Kayemor face à la salinisation excessive du cours d'eau et à la baisse de son volume écoulé.

* **Le Xur** : c'est un bas-fond submersible dans sa partie centrale en hivernage.

Cependant la tendance actuelle est à la baisse du potentiel hydrique perçue comme une résultante ou une manifestation du Beecor (sécheresse).

La sécheresse est définie à un triple niveaux :

- au niveau de la quantité tombée : selon les communautés locales, elle a fortement baissé si l'on considère la période s'étendant sur les vingt (20) dernières années. Le principal baromètre de ce phénomène, mis en avant se rapporte à la riziculture pratiquée jusque dans les années 1957, 1958,

- au niveau de l'écourtement de la saison pluvieuse : celle-ci démarre souvent tard et se termine un mois après le maximum pluviométrique qui intervient souvent au mois d'Août . La durée serait passée également de 4 à 3 mois et même moins.

- à propos de la mauvaise répartition des pluies au cours de l'année les populations interrogées insistent plutôt sur l'arrêt temporaire des pluies au moment où les plantes en ont le plus besoin, c'est-à-dire au moment de la floraison c'est le "maral" dérivé du mot "mar" (soif) qui compromet les récoltes.

L'eau est devenue par conséquent une denrée d'autant plus rare que le volume précipité devient de plus en plus faible. Par ailleurs, la mémoire collective retient les années 1982, 1984, 1985 comme étant les plus sèches.

Les causes identifiées du beecor sont au nombre de 3 :

- la dégradation du couvert végétal : la corrélation entre "ndox" et "garab" est très souvent évoquée. Pour certains paysans, la sécheresse a démarré au Cajoor où il n'y avait point d'arbres. Ensuite, elle a intéressé le saloum qui est presque nu tandis qu'au même moment, la Casamance recevait beaucoup d'eau parce qu'elle était couverte de forêts.

- les daay ou feux de brousse sont aussi désignés en raison des dégâts causés sur la végétation.

- l'introduction de machines agricoles. Elle est généralement citée comme point de départ de la sécheresse.

Toujours est-il que les contraintes identifiées méritent une attention particulière dans la recherche du développement durable.

B. Les contraintes liées à l'eau

Elles tournent autour de l'exploitabilité, de la question de l'érosion et de la salinisation du baobolon.

- L'exploitabilité : la présence d'une cuirasse sous-jacente rend l'accès à l'eau difficile d'autant que les moyens traditionnels d'exhaure sont rudimentaires. Le coût élevé du fonçage empêche la multiplication des puits dans les villages qui relèvent désormais du conseil rural qui prélève les dépenses de son budget. C'est pourquoi la demande en eau dépasse de loin le potentiel existant surtout en saison sèche où la plupart des puits et mares sont taris. Par contre, en saison des pluies, ce n'est plus le manque d'eau qui est la contrainte mais le ruissellement.

- Le ruissellement ou "yollandé" : c'est l'un des principaux facteurs de dégradation des terres. Il prend naissance sur les versants et se subdivise en de multiples filets d'eau qui entaillent le sol d'une profondeur pouvant aller jusqu'à 5 m ou plus comme c'est le cas de Kayemor. Dans la terminologie locale, ces ravins sont appelés "yoldé".

La vitesse de propagation des eaux en hivernage entraîne la couche arable et en certains endroits, la cuirasse est mise à nu. Par ailleurs, les routes sont coupées et l'enclavement est ici une réalité sur laquelle il faut compter. Pour limiter les effets de l'érosion hydrique, trois techniques sont utilisées par les paysans :

- Les cordons pierreux : la stratégie consiste à aligner sur plusieurs rangées, des blocs de cuirasse perpendiculairement à l'axe d'écoulement du "yoldé". Ainsi, la vitesse est atténuée et les pertes en terres fertiles sont réduites.

- Le reboisement : il n'est pas généralisé et ne rentre pas strictement dans le cadre de la protection des sols. C'est pourquoi, il est difficile d'en faire une évaluation. Toujours est-il que plusieurs villages sont dotés de pépinières : Padaf, Ndimb-Taba, Ndimb Birane, Sonkorong, Thyssé etc...

Deux espèces sont privilégiées pour le reboisement :

- le xot butel (Eucalyptus sp)

- le xatt (Andropogon gayanus), mais aussi le Panicum qui ont été introduits dans le cadre des essais de l'ISRA. Malheureusement ces actions sont très localisées et n'ont pas l'ampleur souhaitée, à cause de difficultés liées à l'alimentation en eau en saison sèche.

Par ailleurs, à Ndimb Taba, le reboisement a été combiné à la mise en place de cordons en pierre dans le cadre de l'aménagement des bassins versants.

L'ouvrage consiste en deux rangées de blocs de cuirasse de 50kg chacun placées sur les pentes et suivant les courbes de niveau, suivies en bas de pente par une plantation de xatt de 400 pieds. L'aménagement est complété par un ouvrage en gabions de 2 m de profondeur à l'entrée du bas-fond de Ndimb Taba.

Les techniques de lutte anti-érosive précitées donnent la preuve de l'ampleur du ruissellement mais aussi d'une prise de conscience collective sur la nécessité de conserver la base des ressources naturelles en général et des sols en particulier.

- La salinisation du baololon

Dans la mémoire collective, le baobolon apparaît comme une rivière dont le régime hydrologique autorisait la pratique de la riziculture sur la plaine d'inondation et assurait largement la couverture des besoins en eau aussi bien pour les hommes que pour les troupeaux. En outre, la forêt galerie le long de son cours était luxuriante.

En somme le baobab fut un écosystème qui régulait de façon sensible le fonctionnement de la nature et la vie des hommes. Mais aujourd'hui, il ne joue plus ce rôle et pire encore, constitue un fléau qui vient altérer la tranquillité quotidienne des communautés locales.

La sursalinisation de ses eaux, intervenue il y a 10 - 20 ans semble persister et remet ainsi en cause l'équilibre écologique. Ainsi, à la place du riz et du maïs, c'est le sel qui est récolté par les femmes.

De même, sur une largeur de 100 à 150 m, toute trace de végétation a disparu car non adaptée à des conditions d'halophilie.

D'une façon générale, la baisse sensible des ressources hydriques aussi bien en quantité qu'en qualité est un fait qui heurte la conscience collective. Elle a introduit une crise écologique doublée d'une crise socio-économique avec :

- * Une surcharge du travail des femmes;
- * un manque de terres de cultures;
- * une baisse de la production;
- * l'amplification des migrations surtout chez les jeunes.

Les voies de sorties de crise réfléchies et muries par les populations concernent

* l'adduction d'eau et l'amélioration des systèmes d'exhaure. Il s'agit de multiplier les points d'eau pour faciliter l'alimentation en eau. La majeure partie des populations insistent davantage sur les ouvrages hydrauliques de type forage.

Néanmoins, quelques réserves sont émises à Santhie Passy par exemple quant aux problèmes de gestion et de maintenance que risque de poser un équipement de cette dimension.

A Keur Bakary le problème est tout autre car le forage est fonctionnel mais la puissance ne permet pas de pomper l'eau nécessaire à la satisfaction des besoins. En outre, il tombe souvent en panne et la réparation n'est pas chose aisée.

A Kayemor, le problème posé est celui de la faible capacité du château d'eau . En somme, les solutions proposées ont pour dénominateur commun le souci de réduire les conflits inhérents au déficit en eau .

* la lutte contre l'érosion par l'amélioration et la généralisation des techniques habituelles utilisées par les communautés locales. Elles ne peuvent être réalisées que dans le cadre d'une

coopération étroite entre chercheurs et techniciens d'un côté, et paysans de l'autre. Sur ce plan, Thyssé Kaymor peut servir de modèle reproductible à l'échelle de l'ensemble des bassins versants. En effet, ce village constitue un terrain d'expérimentation pour deux instituts de recherche - l'ISRA et l'ORSTOM, qui travaillent beaucoup dans le sens de la restauration et de la protection des sols. Aussi, le paysan possède-t-il un niveau d'expérience appréciable qui lui permet :

- de poser des cordons pierreux ;
- de creuser des bassins de réception des eaux de ruissellement afin d'assurer la protection des villages contre d'éventuelles inondations. Des bassins circulaires sont creusés à la lisière du village. Ils conservent l'eau parfois pendant toute la saison. Mais l'idéal aurait été de généraliser cette technique afin de barrer définitivement les *Yolndé*.
- de construire des barrages en gabions comme celui de Keur Ndiankho.
- de faire des plantations d'arbres - rand (*Bauhinia rufescens*) - et d'herbes - xatt (*Andropogon gayanus*), *Panicum* sp.

transect

transect

Dans l'ensemble, la combinaison de ces techniques a permis de fixer les sols, de récupérer les terres jadis abandonnées parce qu'improductives, de conserver de l'eau et de faciliter l'abreuvement du bétail, de rendre plus praticables les pistes.

L'harmonisation dans la conduite des actions au moins à l'échelle villageoise est nécessaire en vue d'obtenir de meilleurs résultats.

* La construction de micro barrages anti-sel sur le cours du grand Baobolon permettrait de limiter la remontée de la langue salée en hivernage, de dessaliniser des terres et de les récupérer à des fins agricoles. par ailleurs, le projet de l'aménagement des vallées fossiles, dont le grand baobolon, pourrait introduire une nouvelle donne, et des mutations écologiques.

II.12 PERCEPTION DES RESSOURCES PEDOLOGIQUES PAR LES POPULATIONS

Supports des activités socio-économiques et principal baromètre de l'état des ressources naturelles, les sols dans la logique paysanne constituent un enjeu autour duquel se font toutes les analyses prospectives notamment au plan de la dynamique socio-spatiale. Or, depuis quelques années, l'occurrence de facteurs à la fois naturels et anthropiques est à l'origine de mutations qui affectent sérieusement la qualité de la ressource et exigent des stratégies de gestion plus appropriées.

A. Typologie locale des sols

La toposéquence permet de distinguer quatre types de sols : les *Dooj*, les sols *joor*, les *baxali* et les *deck*.

Les Dooj : les sommets des plateaux sont couverts de gros blocs de cuirasses épars. Ils sont incultes et servent dans la majorité des cas, de parcours de bétail : ils sont très étendus à Ndimb Taba au nord, à Vélingara et à Kolomboudou au sud, et à Ndiarguène à l'Est...

Les sols joor : ce sont les sols ferrugineux tropicaux non lessivés. En fonction de critères de classification liés à la couleur, à la texture et l'utilisation qui en est faite le paysan distingue deux types de joor :

- le "*joor bu xonk* " ou joor kongotong : Il porte les cultures de l'arachide et du Souna. Meuble en surface, il cède à quelques vingt centimètres du sol à une carapace

compacte et complètement incultivable. C'est le type de sol le plus menacé par l'évolution des conditions bioclimatiques.

- le " joor bu weex " : il occupe les pentes. Sa coloration s'expliquerait par l'importance du lessivage auquel ils sont soumis. Il porte les mêmes cultures que le joor bu xonk.

D'une façon générale, les joor sont minces et peu fertiles. Ils exigent une bonne fertilisation par apport d'engrais et de fumure organique.

- le joor *baxali* : situé en bas de versant, il constitue une transition entre le joor et le deck. Il reçoit par conséquent les produits de démantèlement provenant des versants et en même temps il est intéressé par l'accumulation d'éléments fins. Il est à dominante sablo-argileuse et plus fertile que les joor, si bien qu'il est réservé au maïs et au coton plus exigeants.

Le deck (ou dack) : c'est un sol hydromorphe qui résulte d'un processus d'accumulation de sédiments dans des zones dépressionnaires confinées. Il est par conséquent fertile et conserve bien l'eau dans le profil. Ce dernier est subdivisé en deux horizons :

Le Gëb : c'est une mince pellicule superficielle dont l'épaisseur ne dépasse pas cinquante centimètres. Riche en éléments organiques il porte les cultures de grande consommation telles que le maïs (mbok), le petit mil (suna), le sorgho (bassi). Dégradé, il s'effrite facilement et perd de sa couleur.

Le bann : il n'est pas réservé à la culture mais exploité par les femmes pour servir de matière première dans les activités de poterie comme à Ndimb Taba. Il est aussi consommé directement (kew). On lui donne également des vertus thérapeutiques cicatrisantes.

La zone d'extension maximale des deck suit les vallées le long du Baobolon. Ils sont salés par endroits et deviennent impropres à la culture. Le sel est localement exploité par les femmes. Cependant, l'absence d'une terminologie définissant ces sols salés montre que c'est un phénomène récent, intervenu il y a dix à douze années et qui remet de plus en plus en cause l'équilibre écologique, traduisant ainsi un processus de dégradation continue des terres.

B. Les contraintes

On peut les sérier en deux rubriques : les contraintes d'ordre écologique et les contraintes d'ordre socio-économique.

Les contraintes d'ordre écologique

L'intensité des pluies accroît la destruction des sols qui deviennent plus fragiles et par conséquent facilement remobilisables par l'eau et le vent. A Kayemor, le ruissellement concentré agit sur des sols déjà fragiles et qui peuvent être facilement destructurés. Le ravinement induit une évolution en bad-lands tandis que sur les terrains cuirassés la tendance est à la bowalisation notamment dans la zone du Sud-Ouest, Sotokoye, Keur Bakary, etc...

La baisse des précipitations a également un impact sur la salinisation des terres. Sur une longueur de 40 km, le grand Baobolong inonde chaque année les terrains dont la sursalure exclut toute activité de type agricole.

Les contraintes d'ordre socio-économiques

Elles sont liées au mode d'utilisation et d'occupation de l'espace. La démographie galopante entre autres paramètres a conduit à la suppression de la jachère qui avait un rôle de restauration des sols. Il s'y ajoute que la déplétion des ressources végétales inhibe toute possibilité de régénération, exposant les sols davantage à la dégradation physique et à l'appauvrissement.

La combinaison de tous ces facteurs aussi bien écologiques que socio-économiques est en train de porter préjudice de manière sensible au développement agricole par une réduction des superficies cultivables due à l'interaction des conditions drastiques précitées. Cela se traduit concrètement par l'extension des terroirs de cultures qui sont étroitement imbriqués. L'exemple des habitants de Ndimb Taba qui vont cultiver à Thissé Kayemor de même que ceux de Ndiarguène tournés vers Diama Thiewi sont là pour suggérer les conflits inhérents à la gestion des terres.

Ce mode de mise en valeur a aussi des répercussions sur la baisse de la fertilité des sols vue sous deux angles :

* le déboisement abusif qui empêche la reconstitution des sols. En effet la forte pression est aussi synonyme d'absence de jachère donc un frein à la restauration des sols qui

sont trop sollicités. Les schémas classiques longtemps décrits dans la littérature et basés sur le concept d'itinérance ne font plus force de loi à Kayemor. Cela est d'autant plus vrai que la mentalité populaire a depuis longtemps vécu et perçu la pauvreté croissante des sols. Cela se traduit par l'émergence d'une culture agraire qui défie les laboratoires les mieux équipés. Ainsi, chez le paysan l'observation de la végétation sur un champ suffit à apprécier la valeur agricole du support pédologique et permet de distinguer la terre riche caractérisée par l'abondance de la couverture herbacée d'un "fuyak" (littéralement qui est vidé de son sang) que suggère l'apparition de nduxum (*Striga Sp*), du Salguf (*Eragrostis tremula*) et du xom xom (*santoroya perrotteti*).

Beaucoup de chercheurs du département de biologie végétale de l'UCAD se sont intéressés à ce thème.

* la dégradation et le manque de terre qui ont été partout soulignés comme entraves au développement socio-économique des terroirs. La plus importante et la plus dangereuse est la migration parfois temporaire, parfois définitive qui intéresse les couches les plus jeunes car il va de soi que la baisse de la production est un motif suffisant de recherche de revenus complémentaires.

Cet exode joue aussi un rôle dans la destructuration du tissu social en ce sens que les faits spatiaux et les faits sociaux interagissent les uns sur les autres. Cette situation appelle des solutions appropriées c'est-à-dire définies par les principaux bénéficiaires, les communautés locales.

C. Les solutions

Elles sont relatives à :

* l'intensification agricole par l'amendement des sols : la question de l'engrais et de la fumure organique a toujours constitué les points saillants des doléances (cf pyramide des contraintes). Les actions les plus en vue concernent l'embouche (bovine pour les hommes et ovine pour les femmes) d'autant qu'elle constitue un apport substantiel de revenus. Il est aussi important de souligner dans cet ordre d'idées que les techniques de compostage ne sont pas ignorées. A Ndimb Taba, l'expérience a été tentée mais vite abandonnée par les paysans parce que nécessitant un investissement humain important même si son efficacité n'est pas méconnue.

* La lutte contre la salinisation par la construction de micro-barrages anti- sels ;

- le renforcement de la lutte anti-érosive ;
- l'aménagement des bas-fonds qui est une nouvelle stratégie définie par les populations locales pour faire face au manque de terre. Jadis réputées pour leurs sols lourds et difficiles à travailler quand ils sont engorgés, ils n'étaient que rarement exploités. Aujourd'hui, la course à la terre n'épargne pas les bas-fonds qui sont au contraire au centre des préoccupations des paysans, car la diversification des sources de revenus passe essentiellement par les activités maraîchères et fruitières. L'enjeu autour de ces "xur" est de taille surtout au moment où se pose la question de la conciliation d'intérêts divergents en matière d'affectation des terres. En d'autres termes la signature du décret qui consacre certains bas-fonds comme couloir de passage du bétail semble incompatible avec le souci de diversification agricole. La question interpelle toutes les compétences en vue d'inhiber les conflits potentiels autour de la gestion des terres.

La communauté rurale de Kayemor fait face à de nombreuses contraintes en rapport avec la dégradation des ressources pédologiques. Celle-ci est une préoccupation pour la paysannerie locale qui est très imprégnée des stratégies à adopter mais a aussi besoin d'un appui soutenu consacré à l'essentiel, c'est-à-dire la recherche d'un développement durable qui passe nécessairement par la conservation et la bonne tenue de toutes les ressources naturelles parmi lesquelles la végétation tient une bonne place.

II.13 PERCEPTION DES RESSOURCES VEGETALES

La perception des ressources végétales par les populations de Kayemor s'articule d'une manière générale autour de deux aspects: d'un côté, on a les aspects quantitatifs qui sont exprimés en terme d'abondance de la couverture végétale; de l'autre on a des aspects qualitatifs qui recourent la diversité et la répartition des espèces végétales ainsi que leur utilité.

Espèces caractéristiques de la CR de Kayemor et leurs biotopes

Espèces		Précipitations	Topographie	Sols
Alôme	<i>Diospyros mespiliformis</i>	500 à 1250 mm	bas- fonds	sols sableux à argileux sols alluviaux
Bara	<i>Combretum micranthum</i>	250 à 1200 mm	sur plateau et pente	sols pierreux , gravelleux sur grésent argile
Bëer	<i>Sclerocarya birrea</i>	200 à 700 mm	bas-fonds, pentes (versant)	sols sableux à argileux
Dimb	<i>Cordyla pinnata</i>		plateaux pentes	tous les sols mais de préférence calcaire
Guy	<i>Adonsonia digitata</i>	250 à 1000 mm	glacis bas de pentes (autour des villages)	sols alluviaux sables eoliens ou limoneux ou sols argileux
Kad	<i>Faidherbia albida</i>	400 à 1000 mm	bas fonds pentes (autour des	sols argileux ou alluviaux

			villages)	
Khoss	Mitragyna inermis	300 à 1000 mm	bas fonds	sols sableux ou graveleux
Mbép	Sterculia setigera	300 à 1000 mm	plateaux pentes	sols sableux ou en croûte
Ngeer	Guiera senegalensis	400 à 800 mm	bas fonds pentes	sols sableux humides sable argile
Nguiguiss	Piliostigma reticulatum	300 à 700 mm	bas fonds et bas de pentes	sols pierreux sableux ou argileux
Ratt	Combretum glutinosum	300 à 900 mm	plateaux et pentes	sols sableux humides
Sibi	Borassus aethiopum	500 à 1200 mm	bas fonds et bas de pentes	sables limoneux sols alluviaux
Sendiengne	Cassia sieberiana	500 à 1000 mm	pentés et bas de fonds	sols sableux limoneux
Venn	Pterocarpus hinaceus	plus de 600 mm	plateaux pentes et bas de fons	sols graveleux superficiels ou argileux
Yiir	Prosopis africana		bas de pente	sols sables argileux ou sableux

Pour les aspects quantitatifs, les informations recueillies montrent une faible couverture végétale au niveau de la communauté rurale qui se traduit selon les ruraux par une densité très faible des espèces ligneuses comparée aux périodes antérieures. Il a été ainsi identifié certaines espèces qui ont disparu ou en voie de l'être. Il s'agit de :

- *Terminalia macroptera* (Wolo)
- *Saba senegalensis* (Made)
- *Afrormosia laxiflora* (Kulukulu)
- *Parkia biglobosa* (Nété ou Néré)
- *Combretum lecardi* (Kinindolo)
- *Khaya senegalensis* (Khaye)
- *Adenium obesum* (Guy diéri)
- *Borassus aethiopium* (Rônier)

La disparition de ces espèces est liée à la forte exploitation et à la diminution rapide des précipitations depuis au moins vingt ans. Il existe cependant des endroits bien conservés où le d'arbres et leur diversité sont nettement plus importantes. La forêt classée de Ngayène (C.R. voisine), est à cet égard citée comme le type de formation végétale que les populations souhaiteraient avoir dans les endroits non soumis au classement pour que soit satisfait l'essentiel des besoins en ressources forestières.

Puisqu'il n'y a pas de forêts classées dans la Communauté Rurale, les populations mettent en exergue la différenciation des formations végétales à partir des unités topographiques de leur terroir. Il s'agit des dépressions et des zones de plateau.

LES DEPRESSIONS

Certains bas-fonds ont une végétation relativement abondante, malgré la forte pression exercée sur ces zones pour leurs sols fertiles. Cette assez bonne conservation de la

végétation dans ces endroits est expliquée par le contrôle rapproché du Conseil Rural à l'endroit de ces zones fortement convoitées tant par les agriculteurs que par les éleveurs. Les espèces qu'on y rencontre sont pour l'essentiel:

- Le Bër: *Sclerocaria birrea*;
- Le Niim: *Azidirachta indica*;
- Le Guy: *Adansonia digitata*;
- Le Sibi (Rônier): *Borrassus aethium*;
- Manguier: *Manguifera indica*;
- Le Ven: *Pterocarpus erinaceus*;
- Le Dimb: *Cordyla pinnata*;
- Khoss: *Mitragyna inermis*;
- Le Yiir: *Prosopis africana*;
- Nguiguiss: *Piliostigma reticulatum*;
- Aloom: *Diospyros mespiliphormis*;
- Siendieng: *Cassia sieberiana*.
- Wolo : *Terminalia macroptera*
- Bara : (Kinkeliba) (*Combretum micranthum*)

D'un autre coté, les espèces des bas-fonds ont un bois très dur (bois rouge de *Parinari macrophylla*, de *Pterocarpus erinaceus*) ce qui fait qu'elles sont difficiles à abattre. Il s'y ajoute l'interdiction stricte de l'exploitation de ces espèces par les agents forestiers.

Le contraste entre zones de plateau et dépressions prend le rapport inverse au niveau du Baobolon. En réalité la forte salinisation est un facteur d'inhibition d'un bon développement végétal. On rencontre sur les alentours du cours d'eau beaucoup d'épineux qui traduisent une sécheresse édaphique due à la présence du sel. Ces espèces sont: *Acacia adansonii*, *Zizyphus sp*, *Balanites aegyptiaca*...

LES PLATEAUX

Au niveau des plateaux, la végétation est dans l'ensemble très réduite. Les espèces qu'on y rencontre sont pour l'essentiel:

- Le Rat: *Combretum glutinosum*;
- Le Bara: (Kinkéliba): *Combretum micranthum*;
- Le Nger: *Guiera senegalensis*;
- Le Kad: *Faidharbia albida*;

- Le Mbèp: *Sterculia satigera*;
- Le Yiir: *Prosopis africana*; etc

Ces espèces sont très résistantes à la sécheresse. On peut rencontrer des formations de combretacées sur les zones cuirassées. Aussi des peuplements de Baobab ne sont pas rares au niveau des anciens sites de village.

D'une manière générale, la couverture végétale est très fortement dégradée avec une diminution assez forte de certaines espèces qui existaient en abondance. Il s'agit de: *Parkia biglobosa*, *Cordyla pinnata*, *Borrassus aethiopicum*, *Detarium senegalensis* ... Les causes évoquées sont surtout liées à la recession pluviométrique qui agit doublement par une aridification du sol, mais aussi, à certains endroits (Bao-bolon), par une salinisation qui compromet le développement d'une végétation importante. Il s'y ajoute l'action du ruissellement qui entraîne un ravinement intense emportant les éléments fins. Le sol érodé et discontinu sur de grandes superficies, compromet l'installation de massifs végétaux.

Ces facteurs physiques sont exacerbés par des causes anthropiques: les coupes abusives, les feux de brousse et certaines pratiques agricoles. Devant la rareté des ressources végétales consécutive aux facteurs ci-dessus évoqués, les villageois ont mis en place des boisements, avec l'appui et l'encadrement du Service des Eaux et Forêts. On peut citer à ce titre les bois de village de Dialacouna, Padaf, Kayemor, Ndimb Taba, Keur Moussa Ba, Keur Samba Dia etc.

Les contraintes liées au développement des ressources forestières sont en plus des facteurs physiques (érosion, pluviométrie) et anthropiques, liées au manque de moyen pour mettre un terme à certains facteurs de dégradation du sol, tels les feux brousse, ou pour effectuer un reboisement à grande échelle avec des espèces diversifiées. A ce niveau, la disponibilité en eau, si elle ne se pose pas à certains endroits est une réalité assez fréquente dans d'autres zones (partie Est et Sud). L'action des ravageurs comme les criquets, les termites et certains parasites est aussi à noter. En outre, il faut pour un reboisement efficace faire participer la grande masse de population, ce qui est difficile pendant la saison des pluies du fait des différentes tâches liées aux travaux champêtres.

Face à ces contraintes, les solutions mises en exergue par les populations locales tournent autour des aspects suivants :

- Répliquer les actions entreprises par l'ISRA et qui consistent à bloquer l'érosion par des cordons de pierres.
- Eviter pendant le défrichage de déssoucher les jeunes pousses.
- Mettre en place des dispositifs de lutte contre les feux de brousse.
- Disposer de produits phytosanitaires pour combattre les déprédateurs des plantes.
- Avoir de l'eau en quantité suffisante pour entretenir les pépinières.

II.14 LA FAUNE

La répartition et l'abondance des ressources faunistiques sont étroitement liées à l'existence des formations végétales. Celles-ci constituent un habitat privilégié à partir duquel s'organise la vie sauvage. Par conséquent, c'est dans les bas-fonds et les zones de cuirasse où la végétation a été volontairement conservée que se rencontre l'essentiel des ressources.

L'analyse des transects a montré que les espèces les plus communes sont : les phacochères (mbam al) les chacals (till), les hyènes (bouki), les singes (golo), les lièvres (leuk), les varans (barr), les serpents (jaan) en plus des espèces ripicoles tels que les rats et quelques oiseaux; tioker (perdrix) et pintades (naat).

D'une manière générale, les espèces ne sont pas diversifiées. Cela découle d'une dynamique caractéristique de l'évolution bioclimatique. De nombreux espèces ont disparu de la nature à cause des mutations écologiques qui se sont opérées. Cela peut être rattaché à deux types de causes: la destruction des habitats écologiques et l'assèchement progressif des mares qui ôtent toute possibilité de reproduction et de maintien de la faune.

Pour pallier cette situation et restaurer le potentiel faunistique, des actions doivent être intentées dans le sens :

- de la reconstitution des habitats écologiques par une bonne régénération des forêts.
- la multiplication des points d'eau particulièrement des mares artificielles à partir de la récupération des eaux de ruissellement.

C'est à partir de ce moment seulement qu'on pourra parler de la valorisation des ressources faunistiques.

II.2 ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

L'exacerbation des contraintes écologiques a eu des résonances notoires dans l'évolution des systèmes productifs ruraux fortement éprouvés. La non maîtrise de facteurs hautement performants de production par des populations généralement en marge de l'actualité technologique accentue leur dépendance vis à vis des aléas climatiques qui guident en partie l'évolution tendancielle du milieu biotique. La forte pression démographique sur l'espace agricole entraîne une exploitation intense à la limite désordonnée des ressources naturelles.

II.21 L'AGRICULTURE

Elle constitue la première activité dans la communauté rurale de par le nombre de personnes qu'elle occupe (75% de la population active de la CR). Elle subit les effets combinés de la dégradation écologique et d'un environnement socio-économique difficile. La faible productivité qui la caractérise accentue le déséquilibre alimentaire et pose avec acuité la problématique de la recherche de solutions appropriées.

A. Démographie et agriculture

L'étude de quelques caractéristiques démographiques en rapport avec l'agriculture dans la CR de Kayemor renseigne sur le niveau d'instruction des agriculteurs, la taille moyenne et le nombre moyen d'actifs par ménage.

Le niveau d'instruction des populations demeure marginal nul n'a fréquenté l'école française, 34% sont analphabètes. C'est seulement l'instruction en Arabe qui est assez répandue et touche environ 65% de personnes interrogées. Ce faible niveau d'instruction n'est pas sans conséquence négative sur l'activité agricole. Avec les impairs liés à la sensibilisation et la vulgarisation agricoles, l'utilisation des intrants, lorsqu'ils sont accessibles est souvent irrationnelle. Elle obéit pour l'essentiel à une logique productiviste plutôt qu'à un souci de préservation des ressources naturelles. Leur propension à utiliser les circuits non officiels pour l'acquisition de certains intrants, doublée de leur incapacité à contrôler leur qualité accentue les risques d'intoxication et surtout la dégradation des ressources naturelles fortement sollicitées.

* La taille des ménages et le nombre d'actifs : la taille moyenne des ménages tourne autour de 7 personnes. Cette moyenne cache évidemment des disparités avec des ménages atteignant 15 personnes et plus. La taille des ménages est un indicateur du niveau des besoins et surtout de la demande exercée sur des ressources qui se rarifient (sol, végétation, eau). La pression démographique ajoutée à la faible fertilisation des sols, entraînent une extension maximale des superficies cultivées. Le déficit en terres cultivables qui caractérise la CR explique la forte concentration d'actifs dans les parcelles agricoles (5 actifs en moyenne par parcelle) . Il en résulte une surexploitation des sols qui, s'appauvrissent.

Au total, ces quelques caractéristiques socio-démographiques de la communauté rurale de Kayemor influencent fortement l'état des ressources en dictant leurs mode et niveau d'utilisation.

B. Superficies cultivées et niveau d'utilisation des intrants

Confrontées à la forte pression démographique, les superficies cultivées correspondent à l'espace cultivable sauf à l'exception des zones influencées par le sel (vallée du Baobolong) ou cuirassées. Elles sont d'importance variable avec toutefois une taille moyenne des parcelles d'environ 1 hectare/actif. Les plus vastes parcelles se localisent sur les plateaux et glacis-versants qui concentrent l'essentiel des efforts des agriculteurs. Plus 80% de leurs parcelles s'y retrouvent dont 56,6 % au niveau des plateaux et 23,4% sur les glacis-versants. Les bas-fonds sont faiblement exploités avec environ 19% des parcelles qui s'y localisent.

La concentration des parcelles au niveau des plateaux est le résultat d'un choix préférentiel opéré par les agriculteurs. En effet, s'il ne fait aucun doute que même si les sols des bas-fonds sont plus intéressants en terme de fertilité, il reste que leur composition argilo-limoneuse introduit une contrainte à leur mise en valeur, surtout pour des populations ne disposant pas suffisamment de matériels agricoles adéquats. En outre, leur position topographique entraîne une rapide concentration des eaux chargées en matériel solide. Il en résulte une asphyxie des jeunes plants qui meurent par turgescence s'ils ne sont pas simplement dessouchés par le mouvement des eaux de ruissellement. C'est pourquoi les plateaux bénéficiant de sols meubles (hormis les cuirasses), légers, faciles à travailler, mais de fertilité cependant moindre sont très sollicités. Pour les glacis-versants (23% des parcelles cultivées) très vulnérables, leur mise en valeur les expose davantage à l'érosion.

L'utilisation des intrants surtout des fertilisants, est très répandue dans la communauté Rurale. Toutefois leur niveau d'utilisation est très souvent faible. De l'avis général, la fumure organique est insuffisamment utilisée par défaut de disponibilité. Quant à l'engrais minéral

son application a chuté depuis l'arrêt de la Politique Agricole et la suppression consécutive de certaines facilités (crédit, subvention, encadrement). Aujourd'hui, le renchérissement du prix de l'engrais minéral, entraîné par la dévaluation accentue les contraintes liées à son acquisition surtout pour des populations confrontées à une chute du pouvoir d'achat.

PRATIQUE GESTION NATURELLE

MENAGES _____

Pratique GRN	% connaissant pratique	% ayant essayé la pratique	% à avoir adopté la pratique	Observations
Fumier	100 %	100 %	100 %	Insuffisance de moyens de transport
Engrais vert				
Parc à Kadd				Ne connaissent la pratique
Jachère	100 %			Manque de terre
Compost	100 %	26 %	26 %	Insuffisance de moyens de transport
Fosse souterraine à compost	100 %	1 %	1 %	Manque de place et moyens pour production et transport
Fosse compostage sur le sol	100 %	25 %	25 %	Manque de place et moyens de transport
Stabulation pour fumier/compost				
Semis sur terreau				Pas de pépinières
Déchets ménagers	100 %	100 %	100 %	
Résidus de récolte	100 %	25 %	25 %	Servent plutôt d'aliments pour le bétail

Les types d'engrais utilisés, s'ils donnent des renseignements sur les carences spécifiques des sols, indiquent les types de spéculations les plus traitées. Il ressort des enquêtes que le 6.20.10 et le 14.7.7 sont les plus utilisés (95%), ce qui correspond à un traitement plus important de l'arachide (6.20.10) et du mil (14.7.7).

L'insuffisance de la fertilisation des sols soumis régulièrement à une exploitation intense accélère leur appauvrissement. Ainsi, le manque de terres souvent cité comme contraintes par les populations s'accompagne toujours de leur infertilité et avec elle, la baisse des rendements.

C. Equipements et matériels agricoles

Le matériel agricole est essentiellement lié à la traction animale et comprend la houe occidentale, le semoir, la charrue, la charrette et le butage. La force de travail utilisée est le cheval (45%), le cheval et les boeufs (20%) et enfin l'âne et le boeuf (15%). Pour l'essentiel des ménages, l'acquisition du matériel agricole date de la période de la Politique Agricole. Depuis sa suppression en 1979 et l'arrêt consécutif des subventions et crédits, son

renouvellement est devenu problématique. Beaucoup de ménages souffrent de son vieillissement, ou ne disposent pas d'un équipement nécessaire (environ 46%), ou ne sont pas propriétaires d'animal de trait. Ils procèdent alors à l'emprunt ou à la location de ces animaux en raison de 2000 francs la journée.

D. Les principales spéculations

Elles concernent essentiellement l'arachide, le mil, le maïs, le sorgho. L'arachide et le mil, souvent considérés comme cultures peu exigeantes, sont localisés au niveau des sols jooor (zone de plateau) . Le maïs est surtout cultivé dans les bas-fonds avec le maraichage et dans de rares cas le riz (Santhie Cohel). Si l'arachide constituait la principale occupation des populations, de nos jours, les cultures céréalières prennent progressivement le dessus. C'est que la chute du pouvoir d'achat des populations, combinée à l'accès difficile au crédit pour les semences et les engrais minéraux entraînent un recul relatif de la culture arachidière.

E. Production et revenus

Les productions sont globalement peu élevées. Elles connaissent des fluctuations des fois importantes avec une tendance générale à la baisse, 85% des paysans interrogés, estiment que leur production a connu une baisse ces dernières années.

Cette chute des productions découle pour près de 45% de la pauvreté des sols, 25% de la baisse des précipitations et 15% de l'insuffisance ou du non renouvellement du matériel agricole. Toutefois, 15% d'entre eux soutiennent que leur production a sensiblement augmenté du fait du renouvellement du matériel agricole et d'une utilisation plus consistante de fertilisants. Traduite en terme de revenus, on obtient les résultats contenus dans la matrice suivante :

* Arachide	:	212.500 frs
* Céréales	:	249.600 frs
* Légumes	:	75.000 frs
* Pastèques	:	27.500 frs

Le revenu total tiré de l'activité agricole est alors de 564.100 frs par an et par ménage soit 47.008 par mois .

F. Niveau de satisfaction des besoins

La satisfaction des besoins alimentaires constitue la finalité de l'activité agricole. Elle renseigne donc sur la signification des revenus tirés de l'agriculture. Auparavant, il convient de déterminer les besoins en produits alimentaires à partir de l'estimation des dépenses de consommation moyenne mensuelle par ménage de ces produits .

Riz	:	13,5 kg	2970 frs
Mil Souna	:	160,5 kg	20060 frs
Maïs	:	49 kg	6615 frs
Arachide	:	24,8 kg	3100 frs
Légumes	:	20,05 kg	5975 frs
Niébé	:	7,07 kg	1415 frs
Viande	:	0,2 kg	200 frs
Poisson	:	19,35 kg	15480 frs

Les dépenses alimentaires à elles seules, dépassent déjà les revenus tirés de l'agriculture. A Thyssé Kayemor, les populations ont estimé la consommation normale moyenne à environ 900 Tonnes par an alors que la production actuelle tourne autour de 850 Tonnes par an. Ce qui signifie que l'agriculture ne parvient pas à satisfaire les besoins alimentaires. Le déficit est d'autant plus marqué que les dépenses des ménages ne se limitent pas strictement à la question alimentaire. D'autres dépenses liées à la santé, à l'habillement et tant d'autres font partie des soucis des ménages. La vente de plus en plus fréquente de céréales pour faire face à ces besoins accentue le déséquilibre alimentaire et oblige les populations à trouver des stratégies d'adaptation. L'élevage, la foresterie etc.. sont autant de créneaux utilisés pour diversifier les sources de revenu, mais se trouvent confrontés dans leur développement à diverses contraintes.

II.22 L'ELEVAGE

Il vient en seconde position après l'agriculture et occupe près de 20% de la population active. Il constitue pour l'essentiel une activité d'appoint et se répartit en deux types . Il s'agit d'un élevage très peu diversifié, insuffisamment productif. Toutefois il reste étroitement associé à l'agriculture.

A. Les types d'élevage

Les types d'élevage rencontrés dans la C.R de Kayemor concernent : l'embouche bovine et ovine et l'élevage extensif de bovins.

L'élevage extensif est prépondérant. Il occupe près de 65% des éleveurs. La forte pression agricole et la dégradation écologique ont eu comme corollaire le retrécissement des zones de parcours des pâturages et des points d'eau. Elles sont confinées dans des zones improductives (cuirasse) ou difficilement exploitables (bas-fond). Depuis ces dernières années, les bas-fonds sont progressivement intégrés dans l'espace agricole ou servent d'espace maraîcher.

Seules les zones de cuirasses sont jusqu'à présent totalement laissés au bétail. Mais ces espaces dominés par les combrétacées sont d'une productivité fourragère très faible.

Il en résulte une insuffisance des pâturages particulièrement ressentie en saison sèche. L'insuffisance des pâturages à cette période se combine avec le tarissement des mares et cours d'eau servant d'abreuvoir pour le bétail. Une pénurie aigue (en pâturages et en cours d'eau) entraîne localement des transhumances vers la Gambie ou vers d'autres zones plus clémentes, dans la CR.

L'embouche bovine et ovine est quant à elle pratiquée par 35% des éleveurs. Elle bénéficie de plus de soins et d'entretien et constitue le type le plus rentable. Mais l'épuisement des réserves fourragères en saison sèche explique la pratique de l'émondage comme pratique pastorale de compensation.

Toutefois l'insuffisance de pâturage et le manque d'aliments font partie des contraintes les plus citées en matière d'élevage tout comme le manque d'eau pour l'abreuvement du bétail.

Elle est faiblement diversifiée. On y rencontre les espèces habituelles comme les bovins, les ovins et caprins, les équins qui servent surtout d'animaux de trait, des asins et dans certaines localités de la CR, des porcins. L'effectif du bétail surtout les bovins, ovins, et caprins connaît une croissance certes faible, mais régulière. Les autres espèces comme la volaille ne rentrent pas tout à fait dans le circuit de production et ne concernent que les espèces locales. Les espèces importées ne sont pas encore bien répandues et cela s'explique par une connaissance insuffisante de la filière avicole, par les risques liés aux épizooties et les doutes qui persistent quant à sa rentabilité.

B. Les épizooties

Elles sont déplorées par plus de 60% d'éleveurs. Elles sont cause d'une morbidité et d'une mortalité souvent élevées. Leur propagation se fait à travers les marchés en particulier les "loumas". Elles se répandent d'autant plus facilement que la prophylaxie constitue l'un des

points faibles de l'encadrement vétérinaire. Les plus caractéristiques par l'ampleur des dégâts causés sont la pasteurellose bovine, ovine et caprine dont la période de prévalence est l'hivernage, le charbon symptomatique (février-mai), le botulisme équin et asin, la trypanosomiase et les parasitoses qui affectent le bétail à n'importe quelle période de l'année.

C. La Production animale

L'élevage dans la communauté rurale de Kayemor est faiblement productif. Son aspect symbolique est encore beaucoup plus considéré, que sa rentabilité économique. La vente concerne davantage le bétail issu de l'embouche. Les loumas constituent les principales zones d'échanges, de commercialisation. D'après les éleveurs, les revenus moyens mensuels tirés de l'élevage sont environ de 27000 F pour le lait, et 95 000F pour la viande. Toutefois cette vente n'est pas régulière surtout pour la viande. Par conséquent, les résultats sont largement surestimés. La consommation domestique n'est pas tellement grande, phénomène rare elle ne survient que lors des cérémonies familiales et religieuses.

D. Les relations agriculture et élevage

Elles sont très étroites et se manifestent à travers plusieurs aspects. L'élevage est d'abord essentiellement le fait d'agriculteurs qui allient ces deux activités économiques. Il constitue un prolongement, en même temps un facteur de production agricole. Il fournit à l'agriculteur la fumure organique nécessaire à la fertilisation du sol, et la force de travail agricole (traction animale). Les produits de la vente du bétail sont souvent destinés à l'achat de matériels agricoles ou servent à pallier le déficit de la production agricole. L'agriculture fournit quant à elle le fourrage à partir des sous produits intervenant ainsi dans l'alimentation du bétail en saison sèche.

Les relations agriculture-élevage sont aussi conflictuelles nées des compétitions entre ces deux types d'activités pour l'accès aux ressources naturelles ou de la divagation des animaux dans les parcelles agricoles.

II.23 LA FORESTERIE RURALE

L'émergence de la foresterie rurale en tant qu'activité économique résulte pour une large part de la non performance des systèmes productifs traditionnels en particulier agricole. Le recul de la production agricole dans un contexte économique difficile explique le choix porté par les populations rurales vers d'autres activités en supplément de l'agriculture pour diversifier

les sources de revenus. La foresterie rurale dans la CR de Kayemor repose sur l'exploitation de deux types d'espèces : celles qui sont locales et celles qui sont allochtones.

A. L'exploitation des espèces locales

Il s'agit d'espèces à utilité commerciale bien connue. Pour cette raison elles bénéficient d'une protection relativement plus efficace de la part des populations. Les plus caractéristiques sont confinées dans le tableau suivant.

ESPECES	PARTIES	UTILISATION
GUY (<i>Adansonia digitata</i>)	Fruit, coque des fruits, tronc, bois, feuille	consommation, pharmacopée, teinture
New (<i>parinari macrophylla</i>)	Fruit, sève, feuille	consommation, commerce, pharmacopée, bois de chauffe
Daxaar (<i>Tamarindus indica</i>)	Fruit, écorce, feuille	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, bois d'oeuvre
Dimb (<i>Cordyla pinnata</i>)	Fruit, écorce, feuille	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, bois d'oeuvre, consommation
Anacardier (<i>Anacardium occidentale</i>)	Fruit, écorce	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, consommation
Aloom (<i>Diospyros mespiliformis</i>)	Fruit, écorce	Pharmacopée, bois de chauffe, consommation
Dem (<i>Zizyphus mauritiana</i>)	Fruit, feuille	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, consommation
Bara, Kinkéliba (<i>Combretum micranthum</i>)	Feuille, bois	consommation

L'utilisation de ces espèces concerne les fruits (New, Guy, Daxaar, Alome, Dimb, Mangue, Anacardier), les graines (New, Nété), les feuilles, l'écorce transformée en fibres (baobab etc...). L'exploitation et la commercialisation de ces espèces est souvent le fait des femmes et des enfants. Mais la disponibilité de ces espèces est dans l'espace limitée malgré la protection qui y est exercée. En dehors des pratiques illicites de charbonnage, les causes les plus citées de la raréfaction progressive de ces espèces sont liées au stress hydrique. Certaines personnes tentent de restaurer ces espèces par le reboisement (Tène Peul).

B. L'exploitation des espèces allochtones

Elle se fait par le biais du reboisement à but commercial fortement marqué. L'espèce la plus répandue est l'eucalyptus, espèce typique de reboisement malgré ses effets pervers sur l'écosystème. Sa croissance relativement rapide de même que sa régénération après coupe, offre aux populations d'assez larges possibilités de revenus et justifient l'utilisation préférentielle qui lui est accordée. A côté de l'eucalyptus, les espèces fruitières sont plantées dans des vergers essentiellement localisés au niveau des bas-fonds. Il s'agit de manguiers, d'anacardier, de goyaviers, de citronniers etc...

Mais le déficit hydrique que connaît la zone introduit une contrainte à son expansion si bien que le système des vergers reste encore une activité très localisée.

C. Les revenus tirés de la foresterie

Bien que très peu répandue et confrontée à des contraintes réelles, la foresterie rurale demeure néanmoins une activité assez rentable comme l'atteste la matrice suivante :

Guy	:	200 000 frs
New	:	350 000 frs
Daxaar	:	25 000 frs
Alome	:	10 000 frs
Dimb	:	15 000 frs
Mangue	:	18 750 frs
Anacardier	:	5 000 frs (amande)

L'espèce végétale autochtone qui rapporte le plus est le New dont les parties commercialisées sont généralement vendues dans les "loumas" ou même à Kaolack. Cette espèce est suivie du Guy qui procure aussi aux populations des revenus non négligeables.

Pour les espèces allochtones, le manguiers s'individualise par le montant des revenus qu'il offre aux populations (plus de 18 000 frs) suivi de l'eucalyptus et de l'anacardier. Les fruits de ces espèces ont pour destination les grands marchés des villes comme kaolack, Dakar, et dans une moindre mesure, Nioro du Rip.

Globalement, les revenus tirés de l'exploitation des espèces allochtones sont inférieurs à ceux des espèces autochtones. Par ailleurs, l'exploitation des espèces locales de même que le reboisement visent également d'autres objectifs :

* La satisfaction directe des besoins alimentaires qui s'explique par l'utilisation des fruits et/ ou des feuilles de Guy (*Adansonia digitata*), de New (*Parinari macrophylla*), de Daxaar (*Tamarindus indica*), de Dimb (*Cordyla pinnata*) d'Anacardier (*Anacardia occidentale*), d'Alome (*Diospyro mespiliformis*), de Dēm (*Zizyphus mauritiana*), de Bara (*Combretum micranthum*), de Nébédáy (*Moringa oliflora*).

* La satisfaction d'autres besoins comme la construction (eucalyptus), la recherche de fourrage aérien, et la protection des vergers (Parkinsonia, Acacia, Prosopis etc...) et surtout l'aide dans la lutte contre le ravinement très actif dans la zone.

Tout compte fait, l'analyse des systèmes productifs dans la Communauté Rurale de Kayemor a mis en exergue leur caractère non performant. Qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'élevage ou de la foresterie rurale, ils ne parviennent pas à satisfaire suffisamment les besoins même strictement alimentaires des producteurs.

D'après les populations, cette situation résulte de la combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer :

- l'accès difficile aux intrants
- l'insuffisance et le vieillissement du matériel agricole
- le manque d'eau (sécheresse et rabattement des nappes)
- la pauvreté et la salinisation des sols
- l'insuffisance de terres
- les feux de brousse
- l'exiguïté des parcours

L'ensemble de ces contraintes peut se résumer en deux types :

Les contraintes écologiques qui résultent de la dégradation du milieu biotique sont : le manque d'eau, la salinisation des sols et dans une certaine mesure leur pauvreté.

Les contraintes socio-économiques liées soit à la forte pression humaine sur l'espace (pauvreté des sols, insuffisance des terres, feux de brousse, exiguïté des parcours) soit, à l'adoption de politique de libéralisation des secteurs d'activité entraînant avec la dévaluation, le renchérissement du prix des intrants (l'insuffisance et le vieillissement du matériel agricole).

La dégradation écologique a entraîné par ailleurs la précarisation des conditions de vie des populations locales. La pauvreté rurale frappe de plein fouet les ménages fortement fragilisés.

Le recours à une exploitation intense des ressources naturelles comme stratégie de survie accentuée, par son caractère par trop désordonné, leur dégradation, et imprime aux paysages ruraux une image empreinte de désolation. Il en résulte des mouvements d'ampleur diverse

de personnes et du bétail à l'intérieur de la Communauté Rurale (de la zone de Darou Khoudoss, Sonkorong et Keur Samba Die vers des zones plus clémentes comme Padaf) et de la Communauté Rurale vers la Gambie et même la Casamance.

II. 24 AUTRES ACTIVITES

Il s'agit d'activités économiques qui occupent cependant une place de seconde importance, comparées à l'agriculture, à l'élevage et à la foresterie. Ces activités concernent la pêche, l'artisanat et le commerce.

A. La pêche

Elle est surtout pratiquée au niveau du Baobolon et concerne les espèces d'eau douce. Sans être importante, elle fournissait jadis un tant soit peu de revenus aux pêcheurs et assurait l'alimentation des ménages. La baisse des précipitations ayant entraîné une forte salinisation du grand Baobolon par concentration du sel, a eu comme principale conséquence le recul de cette activité. Aujourd'hui, elle est davantage une activité saisonnière, essentiellement pratiquée pendant l'hivernage. Il en résulte une forte dépendance de la Communauté Rurale en produits halieutiques vis à vis de l'extérieur. Le gros du poisson actuellement consommé provient de Nioro.

Toutefois, elle constitue une activité potentiellement rentable surtout dans la perspective d'un aménagement du Baobolon. L'armement de pêche se compose essentiellement de petits filets et de petites pirogues.

B. L'artisanat

Il concerne particulièrement la poterie (Ndimb Taba) la coordonnerie et la forge. Il occupe environ 2% de la population active et offre une gamme assez composite de produits aux coûts relativement accessibles. La forge se distingue surtout par le matériel qu'elle fournit à l'agriculture. En effet, la suppression de la politique agricole a entraîné une spécialisation des artisans (forgerons) dans la fabrication de prototypes et matériels de rechange. En outre, le renchérissement des coûts des produits manufacturés consécutif au changement de parité du franc CFA a donné à l'artisanat un regain d'intérêt notamment par l'accroissement relatif de la demande.

Néanmoins, il se trouve confronté à diverses contraintes qui bloquent encore son expansion parmi lesquelles les difficultés d'approvisionnement en matières premières et le faible équipement des artisans fait que les produits ne sont facilement reproductibles à large échelle. En outre, des considérations d'ordre sociologique qui font de l'artisanat une activité incorporée dans la hiérarchisation sociale traditionnelle, limitent sa pratique à certaines catégories de personnes (castées).

C. Le commerce

Il occupe 3% environ de la population active et reste dominé par la vente de produits tirés de l'agriculture (arachide, mil, produits maraîchers etc...), de l'élevage (ovins et caprins en particulier), de la foresterie et de l'artisanat. Les loumas jouent un rôle nodal en tant que lieux de rencontre de tous ordres et surtout d'échanges, d'écoulement de marchandises. Leur influence dépasse toujours les limites de Communauté Rurale. La proximité de la Gambie fait que leur rayon est transfrontalier. Même si la dévaluation a ralenti les flux, il reste que le loma de Farafégni occupe une place centrale et polarise même l'ensemble de l'arrondissement. Après Farafégni, N'diba Ndiayène vient certainement en seconde position de par l'inventaire des produits commercialisés et l'afflux de personnes qu'il enregistre. Kayemor et Ngayène sont presque des LOUMA secondaires d'influence assez limitée.

Selon les populations, le Louma présente beaucoup d'avantages:

- il facilite l'accès des villageois résidents à toutes sortes de produits;
- il facilite la vente des produits locaux;
- il alimente le budget du Conseil Rural par le paiement des droits de place.

Le marché hebdomadaire est un aspect très important de la gestion des ressources naturelles. En effet, il constitue une sorte de faire valoir pour la production et se pose comme la vitrine du savoir local dans la GRN.

A côté des loumas, il existe un petit commerce assez diversifié. Très peu développé, il se limite pour l'essentiel au chef-lieu de Communauté Rurale.

Dans l'ensemble, la rentabilité du commerce est relative et reste étroitement liée à la performance des principales activités (agriculture, élevage, foresterie et artisanat) qui offrent des produits à écouler.

II.3 CADRE INSTITUTIONNEL ET DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE

L'étude de la gestion des ressources naturelles demeure incomplète si elle ne s'accompagne pas de l'examen de son environnement, notamment du cadre formel qui conditionne, influence ou dirige cette gestion.

Dans la communauté rurale de Kayemor, on retrouve autour de la gestion des ressources naturelles, d'une part un affrontement entre le droit coutumier et le droit moderne que les populations expliquent par la négation par l'Etat des valeurs traditionnelles à travers la codification de principes inadaptés, et d'autre part, la discordance entre les textes et la pratique qui confirme, selon les populations, l'incapacité de ces textes à gérer les situations locales dans leur diversité et leurs spécificités.

Il est pourtant fondamental de construire un cadre juridique souple et approprié à l'intérieur duquel les différents acteurs du développement déploieraient toute leur efficacité. Au sujet de ces acteurs, les regards sont davantage tournés vers le Conseil rural, qui avec l'avènement de la loi sur la régionalisation, va avoir des compétences plus larges et plus libres dans le domaine de la GRN, le comité de gestion des ressources naturelles qui doit son succès à l'originalité de sa démarche.

On voit bien qu'il n'est pas sans intérêt d'examiner la perception locale du cadre juridique de la GRN et le rôle et le poids des institutions et organisations villageoises dans la GRN.

II.31 PERCEPTION LOCALE DU CADRE JURIDIQUE DE LA GRN

Quel est l'état du droit coutumier de la gestion des ressources naturelles dans la communauté rurale de Kayemor? Que dit le droit moderne de la gestion des ressources naturelles ? Quelle connaissance et quelle perception les populations locales de Kayemor ont-elles de ce droit moderne ? Ces questions sont fondamentales parcequ'elles posent le problème de l'identification d'un cadre juridique consensuel qui, de l'avis des populations locales mettrait fin à la dispersion des forces et à l'incohérence des efforts faits dans le domaine du développement local par les populations, l'Etat et les autres acteurs du développement. C'est pourquoi, elles ont été traitées pour chacune des ressources naturelles.

A. Perception locale du Cadre Juridique de la gestion de l'eau

Quels sont les principes de gestion de l'eau dans la communauté rurale de

Kayemor ? Comment ces principes sont - ils perçus ?

1. Le Contenu global du Cadre Juridique de la gestion de l'eau

- Dans la conception traditionnelle des populations de Kayemor, l'eau revêt un caractère sacré, ainsi les prières adressées à Dieu constituent un remède à la rareté des pluies. L'eau, parcequ'elle appartient aux dieux ou à Dieu, appartient à tous les hommes sans exclusive, qui peuvent y accéder librement. L'eau est donc un bien sacré et commun.

- En ce qui concerne le droit moderne de l'eau il faut distinguer les principes généraux du cas spécifique de la gestion des forages ruraux. Il est possible de lire le droit positif de l'eau à travers trois principes fondamentaux :

Le premier principe est celui de la domanialité publique de toutes les eaux situées sur le territoire national. Suivant ce principe, l'eau appartient à l'Etat et, en conséquence, son utilisation est soumise à l'autorisation préalable du propriétaire. En réalité, ce principe n'est qu'une reprise du décret du 5 mars 1921 réglementant le régime des eaux en Afrique Occidentale Française. Au fond, il rejoint plus ou moins la conception traditionnelle de l'eau dans la communauté rurale de Kayemor car l'appartenance de l'eau aux dieux ou à Dieu qui la mettent à la disposition des hommes et l'appropriation de l'eau par l'Etat ont ceci de commun qu'ils font de l'eau un bien public.

Le deuxième principe est celui de la protection qualitative de l'eau. Il est interdit d'exploiter des ouvrages hydrauliques qui ne respectent pas les normes d'hygiène en vigueur, de creuser un puits sans margelle ou à proximité des sources de pollution, de jeter dans les mares et cours d'eau des corps susceptibles de modifier les qualités chimique, biologique et bactériologique des eaux, de distribuer ou de consommer de l'eau non potable...

Le troisième principe est celui de l'ordre de priorité d'utilisation des eaux. Selon ce principe l'ordre de priorité d'utilisation des eaux est ainsi fixé:

- Consommation humaine
- Elevage
- Agriculture
- Sylviculture
- Pisciculture
- Projets de reboisement...

En ce qui concerne la gestion des forages ruraux, les règles sont fixées par la circulaire interministerielle de 1984 visant la création et la généralisation des comités de gestion de forage en milieu rural. Trois principes directeurs fixent le cadre de la gestion des forages ruraux.

- Le principe de la gestion participative : le forage est géré par tous les usagers qui élisent un bureau dont l'Etat souhaite qu'il respecte l'équilibre des sexes;

- le principe de la recherche de moyens propres : les recettes des comités proviennent pour la plus large part des cotisations des usagers. Mais les comités peuvent créer des ressources exceptionnelles ou recevoir des subventions. Ces recettes sont destinées à l'exploitation de l'ouvrage. L'Etat n'intervient en principe que pour les réparations lourdes;

- le troisième principe est le droit de regard du conseil rural. Ce dernier installe le premier comité, supervise les élections et surveille la gestion financière.

Ainsi présenté, ce cadre juridique est-il adapté aux situations locales ?

2. Connaissance et appréciation du Cadre Juridique de la gestion de l'eau

Les populations locales y compris les membres du conseil rural n'ont pas connaissance des différents textes qui organisent la gestion de l'eau, (code de l'eau code, du domaine de l'Etat, code de l'environnement, code de l'hygiène, circulaire interministérielle sur les forages...). Elles ont condamné cette pratique généralisée de l'Etat consistant à construire des codes manifestement inadaptés sans consulter les populations concernées, ni même examiner la réalité des faits sociaux qu'on cherche à régler. En matière de gestion de l'eau, ce sont donc des pratiques traditionnelles qui sont appliquées.

Avant de creuser un puits, des rites sont pratiqués sur le lieu du fonçage. A Kayemor on raconte qu'un puits a été révélé par un oiseau. Ce dernier en sortant d'un grand trou profond et en battant les ailes pour se débarrasser de l'eau, a révélé aux populations l'existence de l'eau au fond du trou.

Cette eau n'est pas utilisée pour la consommation mais les populations ont pris soin de l'entourer d'une margelle. Les nouvelles mariées du village et des villages environnants viennent humecter leur corps de l'eau de ce puits pour s'attirer le bonheur.

Aux abords du Baobolon, les pêcheurs accomplissent un certain nombre d'offrandes en échange de la générosité du fleuve.

L'eau garde donc son caractère sacré. Personne n'a le droit de refuser l'eau à quelqu'un qui en demande pour boire et surtout pas à un étranger.

Mais il arrive des cas de coïncidence fortuite entre le droit moderne de l'eau et les pratiques villageoises. Pour le comité de gestion du forage de Kayemor, l'eau ne doit couler aux abreuvoirs que si les besoins humains sont satisfaits au niveau des bornes fontaines et l'eau ne peut-être utilisée pour les besoins du maraîchage qui si les besoins sont satisfgaits au niveau des abreuvoirs. Cette situation rappelle le principe de l'ordre de priorité d'utilisation des eaux évoqué plus haut.

En somme "l'Etat et son droit de l'eau" laissent indifférentes les populations de la communauté rurale de Kayemor. En revanche, la question foncière est plus controversée.

B. Perception locale du Cadre Juridique de la gestion des terres

C'est en matière de gestion foncière que l'affrontement du droit moderne et des pratiques traditionnelles est plus apparent. C'est du moins ce qui apparait de l'examen du cadre juridique de la gestion des terres et de la perception locale de ce cadre.

1. Le contenu global du Cadre Juridique de la gestion des Terres

Dans la communauté rurale de Kayemor, traditionnellement, la terre appartient au premier occupant. Ce dernier l'exploite avec sa famille ou la met à la disposition d'autres groupes qui souhaitent l'exploiter. Dans tous les cas, les terres faisaient l'objet d'une exploitation familiale ou collective. Les conflits fonciers étaient rares du fait de l'étendue des terres disponibles et de la possibilité pour chacun d'exploiter à sa guise des terres inoccupées. Les terres se transmettent de père en fils. Elles sont sacrées parcequ'elles font vivre les hommes et c'est la raison pour laquelle on ne pouvait les aliéner. Les femmes étaient généralement exclues de la propriété foncière.

Mais la poussée démographique et l'accroissement de la demande en terres, la sécheresse et la pénétration coloniale avaient déjà commencé à transformer le droit foncier traditionnel.

Toutefois, c'est avec l'avènement en 1964 de la loi sur le domaine national qu'on va assister à des bouleversements spectaculaires dans le cadre de la gestion des terres.

- La loi sur le domaine national crée théoriquement un bouleversement systématique du droit foncier et des droits fonciers. Les droits traditionnels sont supprimés. Les terres du domaine national appartiennent à cette entité abstraite qu'est la nation. Dans l'entendement du législateur, la loi sur le domaine national s'analyse également en une réforme agraire. Elle met fin aux spéculations foncières, à l'exclusion des masses laborieuses de la disposition et de l'exploitation des terres, à l'accaparement par les maîtres fonciers de vastes terres fertiles et inexploitées.

Dans la communauté rurale de Kayemor l'ensemble des terres est inclus dans la zone des terroirs. Le paysan ne peut théoriquement y disposer de terres que par affectation du conseil rural. L'affectataire peut se voir retirer la terre s'il ne la met pas en valeur au bout de deux ans. Il ne dispose sur la terre qui lui est affectée que d'un droit d'usage. En l'absence de droit de propriété emportant l'abusus il ne peut transmettre la terre "à ces héritiers". Ces derniers doivent faire une nouvelle demande d'affectation. Comment cette réforme a-t-elle été accueillie par les populations de Kayemor ?

tableau synthétique des conflits fonciers

2. Connaissance et appréciation de la loi sur le domaine national

La loi sur le domaine national est sans doute le texte le plus connu dans la communauté rurale de Kayemor. Toutes les populations sont bien informées de l'existence de cette loi même si certaines personnes ne maîtrisent pas l'esprit de la loi et les termes du décret d'application qui l'accompagne à partir de 1972.

Sur la question de l'appréciation de la loi sur le domaine national les avis sont partagés. L'écrasante majorité des populations rejette ce texte. Pour les populations de Kayemor, le conseil rural ne peut pas affecter ou déaffecter des terres déjà appropriées. Les terres appartiennent aujourd'hui à ceux dont les ancêtres détenaient des terres hier. Elles se transmettent de père en fils. Dans la pratique, les terres sont effectivement appropriées par des individus ou des familles. Depuis l'avènement de la loi sur le domaine national, les propriétaires terriens craignent de louer leurs terres : les paysans qui occupent des terres sur la base d'une location ou d'un prêt cherchent au bout de quelques années à s'approprier ces terres en s'appuyant à tort sur la loi sur le domaine national. De manière générale, le paysan a conscience qu'il dispose de sa terre, qu'il peut la louer, la vendre ou la transmettre à ses héritiers. Les rares terres qui font l'objet de délibérations par le conseil rural sont celles qui, étant moins propices à l'agriculture, avaient été un peu délaissées.

Pour les populations qui ne disposent pas de terres, la loi sur le domaine national a sa raison d'être. Elle permet de retirer les terres des grands propriétaires terriens qui s'enrichissent sur le dos des ouvriers agricoles (sourga) pour les redistribuer sans distinction d'éthnie, de caste ou d'origine à tous ceux qui veulent la travailler. La loi permettrait de lutter contre l'exclusion des femmes de l'accès à la terre car il n'y a aucune distinction sexuelle du point de vue de l'affectation.

Dans la pratique cette divergence des points de vue et l'incompréhension du sens profond de la loi sur le domaine national ont conduit à un mélange des genres. Le conseil rural n'affecte de terres qu'aux propriétaires terriens. Concrètement, certains propriétaires terriens cherchent à régulariser leurs droits sur leurs terres.

Ils saisissent alors le Conseil rural pour une affectation. Ce dernier convoque alors des témoins pour s'assurer que le demandeur occupe bien les terres en question et que celles-ci appartenaient à ses ancêtres.

Ainsi, la loi sur le domaine national côtoie voire se soumet à certaines survivances du droit foncier coutumier.

Qu'en est-il du droit forestier ?

C. Perception locale du cadre juridique de la gestion forestière

En matière forestière, les bouleversements dans les règles de gestion s'expliquent par l'évolution des données climatiques qui affectent la nombre et la qualité des espèces.

Sur ce plan, l'Etat fait beaucoup d'efforts pour conformer sa réglementation aux réalités locales et tendre vers une perception positive de cette réglementation, par les populations. A t-il réussi ?.

1. Le Contenu global du Cadre Juridique de la gestion des Forêts

Avant la sécheresse, la végétation était abondante. La disponibilité en bois de chauffe et de construction était largement supérieure à la demande. La déforestation à des fins culturelles était rare et les champs de mil se situaient aux abords des concessions. La forêt n'appartenait à personne. L'appropriation se faisait à partir du défrichage. Les populations pouvaient exploiter librement la forêt. Mais certains arbres étaient objets de culte. Ils étaient protégés soit parce que leur durée de vie sortait de l'ordinaire soit parce qu'ils symbolisaient une valeur forte dans le village. D'autres arbres étaient craints parcequ'habités par des démons.

Ces pratiques et croyances populaires résistent difficilement à l'avènement du cadre juridique de la gestion des forêts tracé par l'Etat.

- L'Etat s'est approprié les forêts et, pour lutter contre la déforestation a interdit ou réglementé les coupes de bois en s'appuyant sur le service des eaux et Forêts. On parlait alors de Régie pour traduire la mainmise de l'Etat sur les forêts.

Mais cette régie n'a pas empêché la dégradation du patrimoine forestier et l'Etat comprend aujourd'hui la nécessité d'associer les populations à la gestion des forêts. Le nouveau code forestier institue la possibilité pour les populations d'exploiter des parcelles des forêts classées par des contrats de culture sous réserve d'une activité simultanée de reboisement.

Dans la communauté rurale de Kayemor il n'y a pas de forêt classée, mais la coupe de bois est interdite. Comment cette interdiction est -elle accueillie ?.

2. Connaissance et appréciation du CJ de la gestion forestière

C'est grâce à la présence du service des eaux et Forêts que les populations savent que l'exploitation forestière est interdite sur toute l'étendue de la communauté rurale. Mais sur le point de l'appréciation de la réglementation forestière, il existe plusieurs tendances. Certains estiment que l'Etat ne doit pas s'immiscer dans les questions liées au terroir, d'autres pensent que la réglementation permettra de sauvegarder les maigres ressources forestières disponibles mais regrettent que le service des Eaux et Forêt n'ait pas les moyens d'assurer l'application stricte de cette réglementation (ceux-ci représentent près de 80% des populations interrogées), enfin, d'autres affirment que le couvert végétal vit un état de dégradation tel que la coupe de tous les arbres restants ne changerait rien à la situation. C'est sans doute parmi ceux là qu'il faut rechercher les exploitants clandestins.

Le Conseil rural se dit incompetent pour toute question forestière, alors que les dispositions du nouveau code forestier l'invitent à une gestion participative. Les populations dans leur ensemble, affirment qu'au lendemain de la sécheresse, elles n'ont pas attendu l'Etat pour commencer à protéger les forêts et à reboiser même si cette activité était peu développée.

Au total, le nouveau code forestier semble plus proche des populations, encore faut-il qu'il soit vulgarisé afin d'être connu et compris. Autrement, libre cours sera laissé aux conflits comme c'est le cas en matière de gestion des pâturages.

D. Perception du cadre juridique de la gestion des pâturages

Selon les éleveurs de Kayemor, aucune initiative de développement ne sera viable dans la communauté rurale avant l'identification d'un cadre de coexistence pacifique entre l'agriculture et l'élevage. Dans la communauté rurale de Kayemor, l'agriculture se développe au détriment de l'élevage. En dehors des rares cas de vaine pâture pratiqués par les populations à la fois agriculteurs et éleveurs, seules les terres incultes sont érigées en zone de pâturage. Ces zones sont du reste de plus en plus réduites du fait des demandes d'affectation des agriculteurs qui envisagent de les aménager.

On comprend alors la nécessité pour l'Etat de créer un cadre qui permette à la fois de développer le pastoralisme et de réduire les conflits. Y est-il parvenu ? .

1. Le Contenu global du Cadre Juridique de la gestion des paturages

Sur le plan traditionnel, les zones de pâturages et parcours de bétail ont toujours existé. Dans le passé les champs étaient situés autour du village. Il s'agissait alors de canaliser les troupeaux entre les champs en les conduisant dans les forêts. Les rares cas de conflits étaient

réglés à l'amiable car chaque agriculteur possédait un troupeau. Les feux de brousse concernaient surtout les abords du village. Les populations éteignaient les feux en coupant les herbes attaquées par tous les moyens. Les coupables étaient soit blâmés sur la place du village, soit exclus temporairement du village surtout s'ils sont récidivistes. Mais les chasseurs allumaient des feux en brousse pour traquer le gibier détruisant ainsi les pâturages.

La sécheresse et la raréfaction des ressources pastorales ont inspiré à l'Etat une réglementation qui condamne les feux de brousse et donne compétence au conseil rural pour déterminer des parcours de bétail et zones de pâturage. Comment cette réglementation est-elle accueillie dans la communauté rurale de Kayemor?.

2. Connaissance et Appréciation du CJ de la gestion des pâturages

Les populations ont connaissance de l'interdiction de détruire les maigres ressources pastorales disponibles et de la compétence du conseil rural pour fixer les parcours de bétail. Mais elles estiment qu'il ne suffit pas de fixer des règles et qu'il faut dégager des stratégies pour assurer leur application. Elles ont déploré la destruction du tapis herbacé par les feux de brousse sans que les coupables ne soient sanctionnés et l'occupation par les agriculteurs des parcours de bétail et conclu à la nécessité d'user de sanctions pour faire respecter la réglementation.

En matière de faune la question se pose autrement.

E. Perception locale du Cadre Juridique de la gestion de la faune

La dégradation du milieu écologique et l'intensification du braconnage ont conduit à la disparition et à l'émigration des espèces vers le Sud. La réglementation de la chasse cherche à s'adapter à cette évolution non sans un certain nombre de contraintes.

1. Le contenu global du Cadre Juridique de la gestion de la faune

Du point de vue coutumier, la grande chasse loin dans la forêt était réservée aux chasseurs qui avaient accès à certains secrets. Ceux-ci observaient certains rites pour échapper aux mauvais esprits qui habitaient certaines parties de la forêt et consommaient certains produits végétaux pour éloigner les serpents. Toutes les espèces pouvaient être chassées sans limitation quantitative. Seule l'hyène faisait exception car "ses tripes constituent un poison qui se répand dans l'air". C'est pourquoi, tout chasseur qui dans la confusion tue une hyène

ou rencontre une hyène morte doit nécessairement l'enterrer ou le jeter dans un vieux puits. Simultanément, la petite chasse s'organisait à proximité du village par les jeunes de 15 à 20 ans.

Cette liberté de la chasse était conforme aux avantages climatiques du milieu et à l'abondance des animaux sauvages. On comprend alors aisément qu'elle ne puisse résister à la sécheresse et au processus de disparition des espèces qui ne pouvait laisser l'Etat indifférent.

Sur toute l'étendue du territoire nationale, la chasse est soit interdite soit réglementée. Dans la communauté rurale de Kayemor, elle est formellement interdite. On n'y retrouve aucune zone amodiée. Le conseil rural est compétent pour organiser la pêche et préserver la faune aquatique.

Qu'en est il dans la pratique ?

2. Connaissance et appréciation du Cadre Juridique de la gestion de la faune

Les populations de la communauté rurale de Kayemor ont connaissance de l'interdiction de chasser dans la zone. Mais, parfois les jeunes chassent les perdrix et les écureuils. C'est d'ailleurs une des causes des feux de brousse car lorsque l'écureuil entre dans son trou creusé dans un tronc d'arbre, les jeunes souvent brûlent l'arbre pour le dénicher.

En vérité, la perte d'intensité de la chasse s'explique beaucoup plus par l'absence d'espèces que par l'interdiction de l'Etat. Les populations affirment en effet que si des espèces étaient encore disponibles dans la zone, elles pratiqueraient la chasse nonobstant la prohibition puisque les revenus agricoles et pastoraux ne suffisent pas pour couvrir les besoins d'une population de plus en plus importante. De plus, la petite pêche se pratique librement sans aucun contrôle du conseil rural.

Au total, le cadre de gestion des ressources naturelles tracé par l'Etat ne répond pas aux préoccupations locales. C'est pourquoi il est tantôt inconnu, tantôt méconnu.

Pour conformer les textes aux réalités locales les populations ont suggéré que ces textes soient construits dans une mouvance participative et à partir d'un diagnostic sincère des valeurs traditionnelles villageoises. En attendant, les textes restent imprécis et inadaptés.

Dans ces conditions, les différents acteurs du développement qu'ils soient des institutions ou des groupements locaux agissent en ordre dispersé si bien qu'il est tout à fait légitime de s'interroger sur leur poids dans la GRN.

II. 32 RÔLE ET POIDS DES STRUCTURES ET ORGANISATIONS VILLAGEOISE DANS LA GRN

La mise en place de structures d'appui au développement et le foisonnement d'associations villageoises n'ont pas suffi à imprimer une dynamique de développement réel dans la communauté rurale de Kayemor. Cette situation est d'autant plus curieuse que ces acteurs du développement sont nombreux et variés. On peut en les classant, distinguer les institutions déconcentrées de l'Etat, le conseil rural, les organisations villageoises et les projets.

A. Les structures et autorités déconcentrées de l'Etat

On distingue ici la Sous-Prefecture, le CERP et le Chef de village.

1. La Sous-Préfecture

Le sous-préfet est dans l'arrondissement, le représentant délégué du Président de la République et le représentant de tous les ministres. Il est à ce titre, en matière de gestion des ressources naturelles, chargé d'appliquer la politique du gouvernement ainsi que l'ensemble de textes relatifs à ces ressources, et c'est là le sens de ses tournées. Les délibérations du Conseil rural lui sont transmises et il joue un rôle fondamental dans la gestion des conflits. Son rôle est particulièrement apprécié dans la sensibilisation pour la lutte contre les feux de brousse.

Dans sa mission primordiale d'impulsion du développement, le sous-préfet ne fait pas de différence entre les trois communautés rurales de l'arrondissement. Son travail est souvent facilité par le CERP.

2. Le Centre D'expansion rural polyvalent

Le CERP est chargé d'assister le monde rural dans tous les secteurs du développement. La multiplicité des domaines dans lesquels il cherche à apporter un encadrement technique

justifie la pluridisciplinarité de l'équipe. c'est pourquoi le CERP prend l'aspect d'une synthèse des services techniques départementaux (Agriculture, eaux et Forêts, Elevage...). Dans le CERP de l'arrondissement de Médina-Sabakh, on retrouve outre le chef du CERP, un agent de l'élevage, un agent des Eaux et Forêts, une monitrice, appuyés par un agent du PNVA un agent de la SODEVA et un agent d'AFRICARE.

Les agents du CERP exercent des activités diverses dans le domaine de la GRN. Ils participent à la délimitation des parcelles à affecter et des parcours de bétail, contrôlent la qualité de la viande et du poisson, assistent les comités de lutte contre les feux de brousse, encouragent le reboisement, encadrent les GPF etc...

Les populations de la communauté rurale de Kayemor estiment que les efforts du CERP sont insuffisants et que l'enclavement et l'inaccessibilité de la zone pendant la saison des pluies, constituent des raisons supplémentaires pour y accroître son assistance plus que dans les autres communautés rurales.

Ce faible apport du CERP dans la communauté rurale de Kayemor est regrettable, d'autant plus que le chef de village, dernier bastion de l'administration déconcentrée ne joue qu'un rôle superficiel dans la GRN.

3. Le Chef de Village

Il est le dernier maillon de l'organisation administrative au Sénégal. A Kayemor, en matière de gestion des ressources naturelles, il joue un rôle consultatif et de règlement des conflits.

Le Chef de village est en effet consulté pour toute initiative d'envergure relative à la gestion des ressources naturelles : Fonçage d'un puits, Campagne de reboisement, affectation de terres, création de parcours de bétail etc... Mais souvent, les projets de gestion des ressources naturelles proviennent de l'extérieur et le chef du village est simplement informé.

En matière de conflits relatif à la GRN (conflits entre agriculteur, entre agriculteurs et éleveurs entre forestiers et éleveurs entre agriculteur et forestiers etc...) le chef de village est la première autorité saisie. Il joue alors un rôle de conciliateur en s'appuyant au besoin sur l'arbitrage des notables.

En vérité, dans la communauté rurale de Kayemor, le chef de village ne joue qu'un rôle indirect dans la CRN. Il ne prend pas de décisions importantes et ne cherche pas à organiser cette gestion. Il reste souvent cantonné à un rôle social. Mais il devrait aller plus loin et jouer

le rôle d'acteur de développement local que lui confère son statut de dernier représentant de l'Etat.

L'action de l'Etat dans la GRN est donc faible dans la CR de Kayemor. Dans ces conditions, les populations ont fondé leurs espoirs de développement sur leurs élus.

B. Le conseil rural

L'étude du rôle du conseil rural dans la GRN est incontournable dans le cadre de ce diagnostic et cela pour deux raisons essentiellement :

Le Sénégal va aborder une étape décisive dans le processus de décentralisation territoriale. Cette étape inclut la reconnaissance à la communauté rurale de vastes compétences en matière de GRN.

- Les populations locales ont accordé leur confiance aux conseillers ruraux qu'elles ont érigé au rang d'élus locaux et consentent au paiement de la taxe rurale. En retour, elles attendent des interventions convaincantes du conseil rural en matière de GRN. C'est dire que les performances du conseil rural en matière de ressources naturelles (principale ressource du terroir) constituent une pièce maîtresse de l'équilibre social au sein de la communauté.

L'article premier de la loi 72-25 du 19 Avril 1972 relative aux communautés rurales identifie avec précision la communauté rurale et ses organes : "la communauté rurale est constituée par un certain nombre de villages appartenant au même terroir, unis par une solidarité résultant notamment du voisinage, possédant des intérêts communs et capables de trouver des ressources nécessaires à leur développement." "La communauté rurale est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie financière. Ses organes représentatifs sont le conseil rural et le président du conseil rural qui exercent en son sein les attributions définies par la présente loi." Parmi ces attributions, certaines sont relatives à la GRN. Il faut donc les examiner pour pouvoir mesurer le poids réel du conseil rural dans la GRN à travers ses activités et son budget.

1. Les Attributions du Conseil Rural en matière de GRN

Suivant l'article 24 de la loi précitée, le conseil rural délibère sur les modalités d'exercice de tout droit d'usage pouvant s'exercer à l'intérieur du terroir à l'exception des droits d'exploitation des mines et carrières qui sont réservés à l'Etat des droits de pêche dont les modalités d'exercice sont fixées par décret, de l'exploitation commerciale de la végétation arborée..." :

- "La protection et la lutte contre les déprédateurs ;"
- " la lutte contre les incendies et la pratique des feux de culture ;"
- " la nature et les modalités d'exécution des clôtures et des défenses limitant les fonds et protégeant les récoltes individuelles ou collectives."
- " le régime et les modalités d'accès et d'utilisation des points d'eau de toute nature".
- " la création et l'installation des chemins de bétail à l'intérieur de la communauté rurale".
- "l'aménagement et l'exploitation de tous les produits végétaux de cueillette et de coupes de bois."

Le conseil rural approuve les décisions d'affectation ou de désaffectation des terres du domaine national prises par son président.

En réalité, les compétences du conseil rural en matière de GRN étaient relativement limitées .

D'abord, certaines questions comme l'exploitation des mines et carrières les droits de classe et de pêche étaient exclues de son domaine compétence.

Ensuite sur d'autres questions brûlantes relatives à la GRN, le rôle du CR se limitait à l'émission de vœux. Il s'agissait :

- "du plan général d'utilisation des terres en fonction des qualités agropédologiques des sols et des impératifs cultureux, spécialement de l'assolement et de successions culturales".
- "du régime des jachères collectives et leurs modalités de défrichement et d'incinération ",
- "du respect des espèces végétales arborées dites espèces protégées sur les terres de culture"
- Des "bans de semailles, de récoltes ou de cueillette"
- De "l'aménagement de l'exercice de la pêche et de la vaine pâture".

Enfin, la validité des décisions du Conseil rural était soumise à l'approbation de l'autorité de tutelle, c'est-à-dire le préfet.

En ce qui concerne le budget principal comme instrument de gestion la liberté d'action du conseil rural était entravée par une tutelle jugée lourde et peu conforme à l'autonomie des collectivités. Le budget n'était exécuté qu'après approbation de l'autorité de tutelle. Le sous-préfet était chargé de préparer et de proposer le budget et d'ordonnancer les dépenses. Il était chargé par l'article 84 de gérer les revenus de la communauté rurale.

Ainsi les compétences du conseil rural en matière de GRN sous le coup de la loi de 1972 étaient limitées dans le fond et dans la forme. Mais on peut comprendre que dans cette première phase de décentralisation en milieu rural, la prudence et la mesure fussent de mise.

L'étape de 1990 apporte quelques innovations. La préparation et l'exécution du budget sont retirées des mains du sous-préfet et laissées au conseil rural. Ce dernier dispose donc de plus de pouvoir dans le maniement du budget instrument privilégié de planification et de gestion en matière de ressources naturelles .

Mais les innovations les plus significatives doivent être recherchées dans les nouveaux textes sur les collectivités locales.

Le nouveau code des collectivités locales apporte de changements à la fois qualitatifs et quantitatifs dans le domaine des attributions du conseil rural en matière de gestion des ressources naturelles.

Sur le plan quantitatif, les anciennes compétences du conseil rural sont maintenues. La loi nouvelle y ajoute : le plan général d'occupation des sols, la protection de la faune contre les braconniers et la vaine pâture. Aussi le conseil rural donne-t-il son avis (et non plus un vœu) sur le schéma régional d'aménagement du territoire, sur le régime des jachères collectives et leur modalité de détail de défrichement et d'incinération. Il émet des vœux sur toute mesure réglementaire qu'il juge utile de voir son président mettre en œuvre et qui est nécessaire pour l'exploitation des ressources naturelles...

Sur le plan qualitatif, comme le suggère l'exposé des motifs, les collectivités locales étant considérées comme majeures, un contrôle de légalité à posteriori, rapproché est substitué à l'actuel contrôle d'approbations à priori centralisé.

Seul le juge du conseil est habilité à annuler les actes pris par le conseil rural. Ainsi, le conseil rural va bénéficier d'une plus grande liberté en matière de vote et d'exécution du budget instrument fondamental de la gestion des ressources naturelles.

La loi portant transfert des compétences aux collectivités locales réserve de vastes domaines de compétence au conseil rural en matière d'environnement et de GRN. Ainsi, selon ce texte la communauté rurale reçoit les compétences suivantes :

- La gestion des forêts sises en zone de terroir sur la base d'un plan d'aménagement approuvé par l'autorité compétente de l'Etat ;
- la délivrance d'autorisation préalable de toute coupe à l'intérieur du périmètre de la communauté rurale ;
- la quote-part d'amendes prévues par le code forestier ;
- la constitution et le fonctionnement des comités de vigilance, en vue de lutter contre les feux de brousse ;
- l'avis sur la délivrance par le président du conseil régional d'autorisation d'amodiation des zones de chasse ;
- la gestion de sites naturels d'intérêt local ;
- la création de bois et d'aires protégées ;
- la création et l'entretien de mares artificielles et de retenues collinaires à des fins agricoles et autres ;
- la gestion des déchets ;
- la lutte contre l'insalubrité ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du plan local d'action pour l'environnement

Ce transfert de compétences va s'accompagner d'un transfert concomitant par l'Etat des ressources nécessaires à leur exercice.

Au total les nouveaux textes sur la décentralisation soulèvent de nombreuses questions qui peuvent alimenter de longs commentaires. Mais limité à la question de la gestion des ressources naturelles le débat peut-être orienté suivant deux pistes de réflexion : le transfert de compétences sera-t-il suivi d'un transfert effectif de moyens ? Les communautés rurales ont-elles suffisamment de maturité pour gérer les nouvelles missions dont elles vont être investies, en d'autres termes les conseils ruraux seront-ils suffisamment formés pour s'affranchir de l'assistance du sous-préfet et gérer les ressources naturelles de manière efficace nonobstant les contingences politiques et conjoncturelles ?

En somme le moment a-t-il été bien choisi pour cette étape décisive de la décentralisation ? L'examen des activités du conseil rural en matière de GRN montre qu'il y' a encore beaucoup à faire.

2. Les activités du CR de Kayemor en matière de ressources naturelles

L'intensité des activités du CR dans la GRN est variable d'une ressource à l'autre.

En matière d'eau, le CR intervient dans le fonçage et la réparation des puits et dans la fourniture de gaz oil pour le fonctionnement des forages. Il n'intervient ni dans la gestion des forages, ni dans la gestion du fleuve et des mares.

En matière foncière, les activités du conseil rural sont très controversées. Il n'y a presque plus d'affectations de terres car les terres ont toutes été affectées aux héritiers de ceux qui les détenaient. Le conseil rural de Kayemor a à la suite d'une session ordinaire pris une délibération en date du 26 Avril 1996 par laquelle il réglait un certain nombre de conflits fonciers. On y retrouve le cas d'un habitant du village de Sonkorong qui réclame des terres dont il prétend être la propriété de son defunt père. Or, ces terres sont occupées depuis 1977 par son oncle. Le conseil, après examination des témoignages a conclu qu'en vendant les deux manguiers qui se trouvaient dans son champs pour payer ces dettes avant de partir, le defunt manifestait son intention non pas de prêter, mais d'abandonner ses terres. Il affecte alors les 3 ha à l'oncle qui accepte néanmoins de céder 1 ha à son neveu. Dans ses activités en matière foncière, le conseil rural nage dans un monde hybride constitué par la loi sur le domaine national et les pratiques foncières traditionnelles.

En matière forestière, le Conseil rural estime qu'il n'a aucune compétence et que ce domaine est du ressort du service des eaux et forêts. Toutefois il appui les comités de reboisement et de gestion des pépinières en fournissant du matériel.

En matière pastorale, le conseil exerce effectivement la compétence qui lui est dévolue d'ouvrir des parcours de bétail.

C'est ainsi que, par la délibération précitée 17 parcours de bétail ont été ouverts ou élargis dans la communauté rurale.

Mais ces décisions sont presque toujours violées par les agriculteurs qui occupent ces parcours de bétail et cherchent à empêcher le passage des troupeaux. Le conseil rural est alors obligé d'intervenir en supprimant les champs qui les occupent et en matérialisant les limites du parcours à l'aide de piquets : c'est le sens des séances de régularisation du parcours de bétail de Keur Bakary les 24 et 26 juin 1996.

En matière de gestion de la faune, le CR dit n'avoir aucune compétence et ne mène aucune activité.

Au total, le rôle du conseil rural reste insuffisant dans la GRN. L'activité la plus courante demeure la gestion des conflits fonciers. Le conseil estime qu'il pouvait être plus performant s'il pouvait améliorer ses recettes budgétaires.

3. Le budget du CR de Kayemor et la gestion des ressources naturelles

Pour l'année 1995 les prévisions budgétaires s'élevaient à **5 786 000 FCFA**. Les recettes proviennent principalement de la taxe rurale dont le montant s'élève à 1000 F par personne imposable et par an. Celle-ci est recouvrée à 100% en période de bonne récolte. Dans ce cas, le conseil rural reçoit un fond de concours de l'Etat dont le montant s'élève à 3 000 000 FCFA.

D'autres ressources sont tirées des droits de place, des contraventions, des recettes douanières etc...

Quelle place occupe la gestion des ressources naturelles dans le budget ?

Les dépenses les plus significatives concernant le fonçage et la réparation des puits ainsi que les dotations en carburant des forages. Mais le budget est surtout orienté vers les investissements à caractère social, que certains villageois appellent "dépenses politiciennes".

Evoquant les contraintes générales du conseil rural, ce dernier a déploré l'immixion de l'Etat dans les affaires communautaires et l'absence de rémunération des conseillers ruraux. Le conseil rural fonde beaucoup d'espoirs sur la prochaine régionalisation. Il estime que la réforme va libérer la communauté rurale des pesanteurs extérieures et lui permettre de gérer

ses ressources naturelles et financières selon ses spécificités et ses choix propres. Toutefois, certains villageois ont craint que livrée à elle-même sans l'appui du sous-préfet et des autres agents de l'Etat, la communauté rurale n'ait pas suffisamment de maturité pour gérer de manière efficace les ressources naturelles et notamment l'explosive question foncière.

Mais les populations ne comptent pas uniquement sur le conseil rural, ils s'organisent en comités villageois.

C. Les organisations villageoises

L'étude de ces organisations présente un intérêt capital. En effet, de leurs performances dépend la capacité des ruraux à se prendre en charge, à jeter les bases d'un développement intégré.

Certaines de ces organisations ont pour but unique la gestion des ressources naturelles. D'autres n'interviennent que partiellement dans ce domaine.

On retiendra surtout le comité de gestion des ressources naturelles, les comités de gestion de forage, les comités de lutte contre les feux de brousse, les comités de reboisement et de gestion des pépinières, les GIE, les groupements féminins, les groupements de jeunes.

1. Le Comité de gestion des Ressources Naturelles

Financé par l'USAID et domicilié au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, le Projet de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles a pour objectif "d'accroître la participation des collectivités locales dans l'identification, la planification, l'exploitation et la conservation des ressources naturelles conformément à l'esprit de la décentralisation et aux enjeux du développement durable".

Pour ce faire, le projet s'appuie sur le Comité de Gestion des Ressources naturelles démocratiquement élu au sein de la Communauté rurale et composé de représentants du Conseil rural, des ONG, des groupements villageois, des GIE et des associations villageoises pour assurer une représentation et une participation massive de la communauté dans le processus de prise de décision.

Cette dynamique participative explique le rôle primordial que joue le Comité de Gestion dans le diagnostic de l'état des ressources naturelles et sa mission d'exécution du plan de Gestion des terroirs issu du diagnostic. La grandeur de cette mission est à la mesure du soin

particulier pris dans la formation du comité notamment en méthodologie de recherche participative et en planification.

Dans sa démarche, le comité de gestion doit, pour s'attirer les atouts de l'efficacité et de la cohérence, travailler en collaboration étroite avec la sous-préfecture, le CERP, le Conseil rural, et les populations qu'il doit constamment informer et former. Sa réussite est inéluctablement liée à l'adhésion des populations et c'est la raison pour laquelle, il faut à chaque étape de l'évolution du comité, sonder la perception qu'elles ont du comité.

A l'heure actuelle, les populations font difficilement la différence entre les objectifs intrinsèques du comité de gestion et l'appartenance politique de ses dirigeants. Une information et une sensibilisation continues s'imposent pour mieux faire comprendre la philosophie du projet qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat utile pour le développement durable des collectivités locales.

Cette sensibilisation permanente permettra du reste de dissiper un certain nombre d'interrogations. Le sens du comité de gestion a-t-il été bien assimilé par les populations ? Les membres du comité sauront-ils faire preuve de suffisamment de maturité pour taire les préoccupations partisans au profit de la mission de développement dont ils sont investis ?

Surtout saura-t-on clarifier les rapports entre la communauté rurale qui va avec le projet de Régionalisation bénéficiaire de compétences accrues en matière de GRN, et le comité de gestion des ressources qui, bien qu'élu par la population et disposant en son sein de représentants du Conseil rural n'en demeure pas moins une structure distincte ? Saura-t-on dépasser les relations de concurrence et de méfiance au profit de rapports de collaboration et de confiance ?

Quels vont être les rapports entre le comité de gestion des ressources naturelles et les organisations villageoises. Se comportera-t-il, puisqu'il gère toutes les ressources naturelles comme une structure mère par rapport aux autres comités qui ne gèrent qu'une ressource comme les comités de forage ou de lutte contre les feux ?

Evacuer ces questions fait courir le risque de forcer le comité de gestion à fonctionner certes avec des moyens conséquents, mais dans un environnement social et juridique incertain.

A côté du comité de gestion des ressources naturelles on retrouve des comités spécialisés, comme les comités de gestion des forages.

2. Les comités de gestion du forage

On retrouve dans la communauté rurale de Kayemor deux forages. Celui de Kayemor qui est un forage solaire, et celui de keur Bakary qui est un forage à moteur.

On remarque que les organisations internes et certaines contraintes diffèrent d'un comité à l'autre, d'où l'intérêt de les examiner séparément.

* Le Comité de Gestion du forage de Kayemor

Installé par l'Etat en 1987, le forage à moteur de Kayemor dont une panne de plus de deux ans a réduit les populations à l'exploitation des puits qui nécessite du temps et de l'énergie, est transformé en 1996 en forage solaire sur la base d'un financement intégral de l'Italie d'un coût de 51.936.365 frs.

Le Comité de gestion qui en a la charge pourrait être appréhendé à travers son organisation, sa gestion financière et ses difficultés.

Organisation

Le comité de gestion du forage de Kayemor est constitué de tous les usagers résidents ou non. Il est organisé en commissions placées sous l'autorité d'un bureau. Le bureau revêt la forme classique avec un président, un vice président, un trésorier et un secrétaire. Mais contrairement aux souhaits de la Circulaire sur les forages, on ne retrouve aucune femme dans le bureau. En revanche, l'institution de commissions investies chacune d'une mission bien spécifiée donne au comité une grande originalité. On distingue 4 commissions :

- la commission de maintenance est chargée de l'entretien du forage et des annexes. Elle s'occupe ainsi du nettoyage des bornes et abreuvoirs.
- La commission de développement est investie de la mission de fructifier les recettes du comité par le biais d'investissements productifs.
- La commission d'Assainissement a la mission de rendre et de maintenir les points d'eau propres. Elle est donc chargée de sécuriser la consommation.
- Et enfin la commission des finances est chargée de récupérer les cotisations par le

biais de collecteurs choisis en son sein et d'effectuer les dépenses. C'est la commission la plus en vue du fait de l'importance des questions financiers dans la vie du forage.

Gestion financière

En ce qui concerne les recettes, elles proviennent essentiellement des cotisations des usagers. Aux temps du forage à moteur, la cotisation avait été fixée à un prix uniforme de 800 frs par marié par la fédération des comités de gestion de forages regroupant les comités des communautés rurales de **Kayemor, Ngayène, et Médina-Sabakh**. Mais le comité de Kayemor a constaté qu'un marié pouvait l'être à plusieurs femmes et créer au sein du carré une consommation supérieure à celle d'un ménage monogame d'où une rupture de l'égalité entre usagers. Ce constat a conduit à un réajustement du montant des cotisations qui s'élève maintenant à 75 frs par personne y compris les nouveaux nés. D'autre part la difficulté de recenser le nombre de têtes de bétail autour des abreuvoirs a conduit à un taux de 75 frs par tête et par mois au lieu de 50 frs. Au titre de recettes des comités de gestion le conseil rural prévoit chaque année une dotation d'environ 300 000 frs.

L'examen des dépenses conduit à distinguer l'ancien forage à moteur au forage solaire. Avec l'ancien forage le comité faisait face avec les moyens ci-dessus cités, aux dépenses occasionnées par l'achat de carburants et de lubrifiants, les réparations l'entretien et la rémunération du conducteur du forage. La circulaire sur les forages prévoit que le comité "prend en charge le petit entretien des pompes et moteurs".

Les grosses réparations incombent au service de l'hydraulique. En réalité le comité de gestion de Kayemor assurait l'intégralité des dépenses et la panne de 1994 n'a pu être réglée que deux ans plus tard par l'avènement d'un forage solaire dont le débit est plus faible alors que les besoins augmentent.

Pour le forage solaire, les dépenses immédiates se limitent à la rémunération des collecteurs. Toutefois, le comité doit prévoir le renouvellement au bout de 7 ans des installations solaires. C'est pourquoi au moment de l'installation du forage les usagers ont dégagé une somme de 450 000 frs, somme qui doit être fructifiée par la commission de développement.

Mais l'avènement du forage solaire n'a pas suffi à éliminer un certain nombre de contraintes qui frappent la gestion du forage.

Contraintes et solutions

La contrainte majeure notée par les populations est celle de la faiblesse des recouvrements. Le bureau du comité a particulièrement condamné la mauvaise foi des usagers qui s'empresent de signaler la réduction de la taille de leur bétail, mais qui se gardent de signaler les naissances au niveau du carré. Certains paient à moitié alors que d'autres ne paient pas du tout faisant craindre que les rentrées soient insuffisantes pour répondre au coût d'exploitation de l'ouvrage.

Au niveau des bornes fontaines, les disputes et accrochages sont fréquents. Certains usagers ne respectent pas l'ordre d'arrivée ou matérialisent leur présence par le biais de cailloux placés entre les bassines, tandis que d'autres cherchent à remplir individuellement 4 à 8 bassines sans céder la place entre temps.

Par ailleurs, le comité de gestion éprouve d'énormes difficultés à fixer le nombre exact de têtes de bétail par éleveur. Ce nombre est instable en raison des ventes et des achats qui échappent le plus souvent au comité.

Aussi, la pression est généralement irrégulière et souvent faible surtout pour les villages environnants car le réservoir d'eau est au sol. Cette situation pénalise les bornes et abreuvoirs situés sur des terrains élevés.

Enfin les bornes et abreuvoirs installés depuis près de 10 ans arrivent à peine à couvrir les besoins de plus en plus croissants.

Pour venir à bout de cette série de difficultés le comité préconise par ordre de priorité :

- La conscientisation et la sensibilisation des usagers sur la place publique pour les amener à s'acquitter régulièrement de leurs cotisations.
- Le secours à la gendarmerie pour les débiteurs recalcitrants.
- La mise en veilleuse des divergences partisans au sein du bureau.
- L'élévation du réservoir pour augmenter la pression.
- La construction de nouvelles bornes et de nouveaux abreuvoirs et l'adduction d'eau au niveau des carrés, devant permettre à l'aide de compteurs de priver d'eau les mauvais payeurs.
- L'institution d'un système de surveillance permanente au niveau des bornes fontaines.

Au total, le forage à moteur a été pour les populations une expérience décevante en raison surtout des querelles politiques au sein du bureau qui ont d'ailleurs causé des divisions au

sein du comité et naturellement la mauvaise volonté des usagers. Pour le nouveau forage solaire, il faut attendre les premiers recouvrements et la première assemblée générale pour apprécier la gestion. Mais on peut déjà noter que le Conseil rural reste en dehors de la gestion du forage et ne dispose même pas d'un simple droit de regard sur la gestion financière.

Enfin les populations fondent beaucoup d'espoir sur l'initiative de confier à la commission de développement, le soin de fructifier les recettes du comité par le biais d'activités lucratives telles l'embouche bovine, la commercialisation de l'arachide etc...

* Le Comité de Gestion du forage de Keur Bakary

Le forage de Keur Bakary est construit en 1985 par la Caritas avec un apport villageois de 350 000 frs.

Le bureau est composé de onze élus dont une femme occupant le poste de vice présidente. On distingue un président, une vice présidente, un secrétaire et son adjoint, un commissaire aux comptes et son adjoint, et un animateur local.

Les aspects les plus intéressants qui ont surgit de l'entretien avec le bureau et les usagers sont relatifs aux questions financières et aux contraintes de la gestion.

Organisation financière et contraintes

Les recettes du comité de gestion proviennent uniquement des cotisations des usagers. Aucune subvention n'a été reçue de l'Etat. Le conseil rural par deux fois a fait des dons de gazoil (200 litres puis 300 litres).

Les usagers cotisent 120 frs par personne et ce taux est le plus élevé de la zone. Les éleveurs sont soumis pour chaque tête au même taux. Les GPF qui utilisent l'eau du forage pour l'exploitation de carrés maraichers payent en moyenne 5000 frs par mois. L'ensemble de ces cotisations s'élève en moyenne à 200 000 frs par mois. Les dépenses par mois n'ayant jamais atteint cette somme, le surplus dégagé est divisé en deux parties dont l'une est versée à la caisse populaire de Kayemor d'où l'argent est retirée pour faire face aux dépenses de petites réparations et l'autre versée dans un compte logé à la SGBS à Kaolack avec un taux d'intérêt de 7,5%. Ce compte en banque vise à financer les grosses réparations.

Les dépenses sont diverses et jugées lourdes par les populations. Les deux conducteurs se partagent la somme de 13 500 frs par mois. Le forage consomme en moyenne 300 litres de

gazoil par mois et un litre coûte 300 F. Il faut 8 litres de lubrifiants par mois à 1175 frs l'unité. Ainsi si on exclut les dépenses de réparation et d'entretien de l'ouvrage les dépenses s'élèvent à environ à 113.000 en moyenne et par mois. mais les pannes sont fréquentes et coûteuses à tel point que les usagers doutent du matériel installé par la Caritas.

C'est dire que malgré le solde mensuel généralement excédentaire du comité, les contraintes persistent. Les populations ont en effet noté :

- La mauvaise qualité du moteur et des installations
- Le taux élevé de cotisations
- les retards dans les cotisations
- le coût élevé des réparations
- l'insuffisance des bornes fontaines
- l'accès des bêtes non recensées aux abreuvoirs

Les populations attendent l'aide du conseil rural et de l'Etat pour:

- L'achat d'un nouveau moteur
- la construction de bornes et abreuvoirs
- le remplacement du tuyau.

La constitution d'une fédération des comités de forage a été proposée et même adoptée. Mais les populations sont dans l'ensemble réticentes par rapport à cette formule en raison de l'absence d'une clarification des dispositions financières.

L'un des objectifs de la constitution de cette fédération est le développement des relations entre les comités de gestion par un système d'emprunt entre eux. Cette solution est d'ailleurs conforme aux recommandations du séminaire sur la gestion des forages ruraux tenu à Dakar le 7 février 1995 avec le Ministère de l'hydraulique et la Coopération française.

Outre le regroupement des comités de gestion, les participants au séminaire ont proposé la signature de contrats entre les comités de gestion et le conseil rural pour clarifier les rapports entre ces deux entités; la contraction de prêts par les comités auprès des bailleurs de fonds et la concession des travaux d'entretien et de réparation des forages à des organismes privés par un désengagement total de l'Etat.

Au total dans la communauté rurale de Kayemor, l'étude des comités de gestion des villages de Kayemor et keur Bakary révèle :

- L'absence du conseil rural dans la gestion. Ces rares manifestations se font sous forme de dons de gazoil ou de vote dans le budget d'une dotation affectée au comité, encore que ces dépenses sont rarement payées.
- L'absence de soutien du service de l'hydraulique contrairement aux textes.
- L'absence des femmes dans les comités de gestion alors que celles-ci sont toujours chargées de recueillir l'eau du forage aux bornes .
- L'absence d'une maîtrise des finances, le cahier des dépenses et des recettes n'étant généralement jamais à jour.

Ces difficultés appellent la formation des comités de gestion, pour une gestion transparente et efficace des recettes, permettant de couvrir l'ensemble des dépenses occasionnées par l'exploitation de l'ouvrage et à terme de se passer de l'Etat. Telle est la conviction des usagers du forage de Kayemor.

Les Comités de Lutte contre les feux de brousse gagneraient aussi à être formés.

3. Les Comités de Lutte contre les feux de brousse

Dans certains villages de la communauté rurale de Kayemor comme Ndiarguène, la lutte contre les feux de brousse s'organise de manière spontanée et participative.

A l'annonce d'un feu, le village réagit dans une dynamique unitaire, hommes femmes et enfants pour éteindre le feu et préserver les champs et paturages. En revanche dans la plupart des villages de la communauté rurale, on retrouve un comité bien structuré qui s'investit dans la prévention et l'extinction des feux de brousse (c'est le cas des villages de Kayemor, Colomboudou, Keur Bakary etc...)

* La prévention des feux de brousse

Les comités ont estimé à l'unanimité que le but d'un comité de lutte contre les feux de brousse est de ne plus exister. C'est à dire qu'il faut aller vers une étape de perfection où les populations conscientes de l'utilité de la végétation protègent la forêt en évitant toute activité susceptible de détruire le couvert végétal. Pour cela il faudrait, disent les comités, s'attaquer aux causes des feux de brousse. Il s'agit :

- de l'abandon de mégots de cigarettes non éteints par les fumeurs distraits

- des feux allumés par les chasseurs clandestins pour traquer le gibier dans les trous ou dans les arbres.
- du manque de maîtrise des feux allumés à la fin de la saison sèche au moment du désherbage.
- de la "folie" pour reprendre l'expression des populations de certains habitants qui brûlent délibérément les forêts.

Ces derniers utiliseraient des excréments d'âne qui peuvent brûler pendant des heures sans flammes. Ainsi, entre le moment où ils placent la matière entre les herbes sèches et celui de la déclaration du feu, ils disposent d'un temps suffisamment long pour être loin des lieux de l'infraction.

Les méthodes imaginées par les comités pour mener cette lutte préventive sont la sensibilisation, les menaces et la surveillance des forêts. Mais ce dernier point est difficile à réaliser car les populations préfèrent se livrer à des activités de subsistance plutôt que de consacrer des journées entières à la surveillance des forêts dont l'utilité n'est qu'indirecte.

En l'absence de cette surveillance, des feux dévastateurs ravagent chaque année une partie de la forêt et des champs malgré la mobilisation pour éteindre le feu.

Cette mobilisation est nécessaire mais insuffisante : les comités de lutte contre les feux de brousse souffrent d'un manque de moyens et de matériels tels que les rateaux, pompes, bottes, gants, lunettes, etc....Ce matériel n'est jamais acheté. Il est généralement fourni par le service des eaux et forêts.

Au total, les comités de lutte contre les feux de brousse généralement créés sous l'instigation du service des eaux et forêts qui s'appuient sur le CERP ne disposent pas de moyens financiers propres et attendent dudit service qu'il renforce la surveillance des forêts, sanctionne plus sévèrement les fautifs et mette à sa disposition le matériel nécessaire à la lutte contre les feux de brousse.

Mais il ne suffit pas de préserver la végétation. Il faut aussi la réhabiliter par le reboisement.

4. Les Comités de Reboisement et de Gestion des pépinières

La question du reboisement dans la communauté rurale de Kayemor est difficile à cerner en raison de la diversité des acteurs et de la variété des objectifs. En effet, le reboisement s'effectue soit à titre individuel soit à titre associatif. Ces associations revêtent la forme de comités permanents et bien structurés ou de groupes éphémères dont l'existence se limite à

l'exécution d'une campagne donnée. En ce qui concerne les motivations, certains constituent des pépinières à titre économique, d'autres pour des usagers domestiques. Les espèces reboisées sont destinées soit à lutter contre l'érosion des sols, soit à être exploitées et écoulées comme de bois de chauffe ou de construction.

Mais à l'intérieur de cette diversité d'acteurs et d'intérêts, un certain nombre de caractéristiques permettent d'appréhender les groupes de reboisement ou de gestion des pépinières. Ces caractéristiques doivent être recherchées dans leur organisation et dans les contraintes dont ils souffrent.

* Organisation

Qu'ils soient permanents ou non, ces comités accomplissent un certain nombre d'activités graduelles dont l'omission ou la négligence d'une étape affecte les résultats. L'exemple le plus marquant est celui du comité de gestion du village de Kayemor dont un secrétaire et un trésorier placés sur la direction d'un président qui a subi une formation à Pout, Thiès, et Ziguinchor, donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Un certain nombre de dispositions est pris avant le travail proprement dit. Il faut trouver des sachets (paquet de 100 sachets : 500 frs) des arrosoirs (en fer : 1500 frs ou en caoutchouc 6500 frs) des brouettes (1500 frs), des rateaux (2000 frs), des pics (2000 frs), des pelles (2500 frs), des produits phytosanitaires (dont le prix varie en fonction de la qualité du produit des pulvérisateurs (30 à 40 000 frs) , un espace pour la pépinière, un point d'eau proche de la pépinière, une clôture (grillage de préférence).

Ces dispositions prises, le comité s'organise soit en sous commissions, soit en travail à la chaîne pour trouver un sable riche, le mélanger avec la fumure, humecter le résultat, mettre le sable dans les gaines, disposer les graines en position verticale et éviter qu'elles se penchent, arroser 5 jours avant l'opération, et désherber. Ensuite vient, l'étape de la semence qui s'effectue, selon les espèces soit selon le procédé direct, soit par celui de la prégermination. Après quoi, les membres du comité, à tour de rôle, surveillent, arrosent et désherbent.

Enfin les espèces sont plantées dans un terrain aménagé en conséquence. Une fois plantées les individus doivent être protégés contre les animaux.

Du point de vue des finances des comités, on remarque que les moyens sont très limités. Au départ, le projet de reboisement du Sénégal (PRS) recompensait les comités et les individus à raison de 90 frs par plant réussi.

Le programme Alimentaire Mondial (P.A.M.) a fait des dons de pépinières et de matériel. Les comités n'ont généralement pas de budget et reçoivent du matériel du service des Eaux et forêts. Mais ce soutien n'est pas permanent d'où un certain nombre de contraintes.

* Les contraintes

De l'avis unanime des comités, les populations n'ont pas perçu dans toute sa mesure l'importance du reboisement et le délaisse parfois du fait qu'elles n'en tirent pas un intérêt immédiat. Au moment le plus propice au reboisement c'est à dire au mois d'Août, mois le plus pluvieux, les jeunes qui sont les plus actifs dans le reboisement sont "réquisitionnés" pour les travaux champêtres. Par ailleurs, les moyens font défaut et les initiatives sont subordonnées à la générosité du Service des eaux et forêts.

Aussi, les terres sont-elles "accaparées" par l'agriculture. Les rares sols non cultivés sont éloignés des villages généralement rocailleux et peu propices au reboisement. Au village de Kayemor, la demande d'affectation de terre formulée par le comité au conseil rural, aux fins de reboisement n'a toujours pas de suite. Ce reboisement s'effectue alors aux extrémités des champs ou autour des concessions.

Une fois plantées, les espèces sont souvent détruites soit par les animaux soit par les feux de brousse. Pour venir à bout de ces contraintes les comités préconisent

- L'organisation de campagnes de sensibilisation avec l'aide de l'Etat
- des dotations financières du conseil rural.
- le contrôle de l'élevage pour éviter les divagations d'animaux dans les pépinières ou dans les surfaces nouvellement reboisées.

En plus de la gestion des pépinières et du reboisement le comité de Kayemor s'investit avec d'autres moyens dans la lutte contre l'érosion des terres. Le travail consiste à constituer des cordons de pierre et à faire pousser derrière ces cordons, une variété d'herbe appelé "Xaat" dont les racines ont la vertu de retenir le sable en laissant passer l'eau. Le "salane est également utilisé pour cette opération. Le comité est doté également d'une commission de lutte contre les feux de brousse.

Ainsi, même s'ils n'ont pas le soutien et les moyens nécessaires à la réalisation de leurs ambitions, ces comités de reboisement et de gestion des pépinières ont une organisation et des objectifs bien définis. Ce qui n'est pas le cas pour les GIE.

5. Les Groupements d'intérêt économique

De l'avis des populations, y compris celles qui sont membres de GIE, le bilan des GIE dans la communauté rurale est globalement négatif. La principale raison de la multiplication des ces dernières est la recherche de financement. Les populations sont convaincues que seuls les GIE peuvent accéder aux financements. Mais comme ces financements n'arrivent pas toujours, les GIE créés dans les domaines de l'embouche, du maraîchage ou du commerce, restent inactifs. Il n'y a presque jamais de cotisations au sein de ces GIE qui attendent toujours le miracle d'un financement extérieur.

Pour le responsable de l'un d'eux issu du village de Kayemor, les GIE de la CR souffrent d'un manque d'information et de formation. Souvent les groupements féminins se montrent plus performants.

6. Les Groupements de Promotion Féminine/GPF

La communauté rurale de Kayemor est composée de 28 groupements de femmes de 15 à 35 ans. Les groupements ont dans l'ensemble entre 4 et 10 ans d'existence et sont reconnus officiellement autour de la fédération des groupements féminins de Kayemor. Les objectifs consistent dans l'ensemble à "oeuvrer pour le développement de la localité, à s'entraider et à travailler pour améliorer les conditions de vie".

tableau

groupement

fenminin

tableau

groupement

fenminin

*. Domaines d'activités

D'une manière générale, les principales activités des groupements sont l'exploitation des champs pour les cultures sous pluie, et le maraichage. En effet, beaucoup de groupements cultivent eux-mêmes leur champ de mil, d'arachide et de riz. L'activité principale de ces groupements est donc l'agriculture ensuite viennent le commerce et l'élevage (embouche).

La teinture et la couture sont considérées comme des activités secondaires ou de substitution. Cependant les problèmes liés à l'agriculture font que beaucoup de groupements se rabattent sur la gestion des moulins à mil qui aujourd'hui peut être considérée comme créneau porteur.

Dans la gestion des ressources naturelles, les femmes jouent un rôle très important. En plus de l'agriculture, l'élevage et le jardinage, beaucoup de groupements cultivent des pépinières et font du reboisement. Par exemple, pour lutter contre l'érosion éolienne, le groupement de Passy-Kayemor a reboisé le pourtour de son champ, le groupement de Thissé-Kayemor mène des activités importantes dans le domaine de la mise en place des pépinières, aidé en cela par l'ISRA.

*. Les sources de financement

Les ressources financières sont assez diverses mais la majorité de ces groupements s'efforcent de s'autofinancer. Ces ressources proviennent essentiellement de la vente des produits, des cultures pluviales (arachide, mil), des produits maraîchers (légumes) et de bétail.

Beaucoup d'entre eux font du petit commerce à travers les marchés hebdomadaires "Louma". Par ailleurs, beaucoup d'ONG interviennent en octroyant des moulins à mil qu'exploitent les groupements. C'est l'exemple du groupement de Keur Samba Dia avec l'intervention du PDRH, de Thissé N'diarguène avec le projet de santé familiale, de Ndimb Taba avec l'aide de l'ambassade des Etats-Unis (projet self help). Par conséquent, beaucoup de groupements avec l'aide des ONG ont ouvert des comptes au niveau des caisses populaires et des banques. A titre d'exemple, le groupement de Thissé-Kayemor dispose de 65 000 francs en caisse et de 350.175 francs en banque. Celui de N'dakhar Sonkorong dispose de 15 000 frs en caisse et 275. 900 frs en banque.

Par ailleurs, il faut noter que ces groupements de femmes font beaucoup d'actions collectives de développement mais sont limités dans leur élan par de nombreuses contraintes.

* Les contraintes des groupements féminins

Un certain nombre de **contraintes** sont mises en exergue par les femmes et résumées comme suit :

- Le manque d'eau pour les besoins champêtres et domestiques constitue le principal facteur de blocage pour les groupements féminins. En effet, les puits sont rares ou en mauvais état. Les deux forages qui existent ne couvrent pas les besoins de toute communauté rurale. Avec une bonne distribution, certains groupements pourront même jouer le rôle de "grenier à légumes" au niveau de la région. C'est le cas du regroupement de Passy-Kayemor qui continue à faire de la riziculture et du maraîchage malgré la rareté de l'eau.
- L'accès difficile à la terre;
- La mauvaise répartition de semences et engrais. A l'unanimité, les femmes dénoncent la mauvaise distribution des semences et de l'engrais qu'elles sont obligées de payer très chers.
- La charge du travail due à l'absence d'équipements communautaires (moulins à mil, décortiqueuses, machine à triturer), au ramassage de bois domestique et la corvée d'eau.
- Le problème de matériels agricoles et de moyens de transport pour l'écoulement des produits maraîchers et vivriers.

diagramme de venn

Toutes les femmes sont conscientes de l'importance de l'alphabétisation. Par ailleurs, elles considèrent l'analphabétisme comme facteur de blocage pour la gestion des ressources naturelles. En effet, il faut noter que dans ces milieux, les filles ne font pas l'école française et celles qui y entrent en ressortent très tôt pour se marier ou aider leurs parents dans les travaux domestiques. D'autres problèmes non moins importants sont aussi dénoncés par les femmes comme le manque d'équipements sanitaires, cases de santé, ambulances.

En réponse à cette série de contraintes, il a été formulé plusieurs hypothèses de **solutions**.

Par rapport au manque d'eau, il a été évoqué la nécessité d'améliorer le système d'exhaure existant et la création de forage et/ou de pompes. Ainsi, les populations pourraient exécuter ou développer leurs projets de maraîchage et de pépinière et être en même temps être exemptées de la corvée d'eau. Il y aussi la création des cordons de pierres et de bassins de récupération pour contrecarrer les yoldés ; le reboisement, la création d'un barrage anti-sel qui pourrait permettre l'agrandissement des terres surexploitées. Les femmes exigent que le conseil rural leur affecte des terres au même titre que les hommes.

Pour la gestion des semences et engrais, les femmes doivent avoir une représentante au niveau de la section villageoise.

L'octroi de matériels tels que les machines ménagères, les matériels de teinture, les matériels sanitaires et surtout l'alphabétisation allègeraient les problèmes des femmes, qui auront désormais plus de temps pour mieux s'investir dans la gestion des ressources naturelles.

En conclusion, il est à noter que les groupements de femmes, avec un assouplissement des contraintes ci-dessus évoquées, peuvent jouer un rôle indéniable dans la gestion des ressources naturelles. Cependant, hormis les limites notées par les populations locales, d'autres peuvent constituer des obstacles pour le développement des groupements parmi celles-ci, il faut noter :

* la prolifération dans la communauté rurale de petits groupements. Ceci est dû à l'avènement du projet qui a suscité beaucoup de création de groupements en vue de financements. Cette recherche de moyens est aussi le souci des groupements de jeunes. Ainsi, selon la monitrice rurale, de nombreux groupements viennent d'être créés et attendent un financement providentiel pour démarrer leurs activités.

Les activités des groupements sont limitées par le manque de moyens. Sur ce point, le cas du GPF de Thyssé Kayemor mérite d'être évoqué. Malgré l'insuffisance de ses moyens, il reflète le dynamisme et l'effort féminin dans la communauté rurale de kayemor.

Créé en 1990, il regroupe aujourd'hui une centaine de membres. Les principales activités pratiquées par le groupement sont le maraîchage les cultures sous-pluies, les prêts avec intérêts et la gestion du moulin à mil.

Le maraîchage se développe autour des puits mais souffre du caractère fastidieux du puisage (les puits atteignent 35 m en moyenne) et de l'absence d'une clôture de protection contre les animaux.

Les cultures sous pluie souffrent d'un manque de terres. En effet, (en dehors d'une parcelle de 40 m² affectée par le conseil rural et utilisée par le maraîchage les terres utilisées sont des parcelles prêtées par les époux des membres de groupement.

Mais l'activité la plus rentable est la gestion du moulin et sur ce plan, le GPF de Thyssé Kayemor est un exemple à suivre. Le moulin à mil est géré par un comité restreint composé de la présidente du groupement, de la trésorière et de la secrétaire générale. Le Kg de mil est traité à 20 Frs, le kg de maïs à 25 Frs. Des femmes du groupement sont chargées de mesurer la quantité de céréales à traiter pour chaque usager. Ce dernier verse l'argent à la trésorière en échange d'une plaque de fer sur laquelle sont matérialisées des signes dont le nombre est égal au nombre de kilogrammes de céréales à traiter. Ainsi, le conducteur n'a pas accès à l'argent, il ne fait que récupérer des plaques de fer distribuées par les femmes. A la fin de la journée, la trésorière et le conducteur du moulin vérifient que l'argent encaissé correspond au nombre de kilogrammes traités et calculés à partir des barres de fer récupérés. Cet argent encaissé est divisé en 4 parties. Après déduction des dépenses en carburant, une part est destinée à la rémunération du conducteur du moulin, une autre est réservée aux dépenses d'entretien et de réparation de la machine. Les 2/4 qui restent sont versés à la banque. Les recettes brutes mensuelles s'élèvent environ à 150 000 Frs en période d'affluence et peuvent tomber jusqu'à 50 000 Frs pendant la saison des pluies. Selon la présidente du groupement, les bénéfices ont connu une forte chute depuis la dévaluation. Auparavant les dépenses de fonctionnement (gazoil, entretien) ne dépassaient guère 20 000 Frs. Aujourd'hui, elles sont rarement inférieures à 40 000 Frs.

Les opérations de dépenses et de recettes sont consignées dans un registre soigneusement tenu à jour et jalousement gardé par la trésorière. Cette gestion financière saine a valu au comité de gestion du moulin, en 4 ans, un bénéfice de plus d'un million consigné à la

banque. C'est donc tout naturellement que le directeur de L' OPCE a délivré au GPF de Thyssé Kayemor le diplôme de meilleur épargnant de l'année 1994.

Malgré la rareté de l'eau, le GPF de Thyssé Kayemor entend réaliser dans le secteur du maraîchage et de l'embouche des performances. Il en a les moyens puisqu'il est fortement mobilisé et n'est traversé par aucune querelle partisane. De plus, il entend tirer profit de l'alphabétisation et a déjà reçu une formation en teinture.

Au total, l'importance en nombre des groupements dans la communauté rurale de Kayemor et les tendances politiques ont entraîné une rivalité intense entre eux. C'est par exemple le cas des groupements de Keur Bakary. Par ailleurs ces rivalités et querelles retardent les activités, si bien que certains d'entre eux sont très peu productifs à l'image de beaucoup de groupements de jeunes.

7. Les groupements de jeunes

La communauté rurale de Kayemor compte un très grand nombre d'associations de jeunes des deux sexes avec minimum de 50 adhérents. La plupart de ces associations ne sont pas reconnues officiellement. Mais une volonté réelle d'organisation pour le développement local est à noter.

La majorité de ces jeunes s'oriente vers des activités socio-culturelles et sportives d'où la création des ASC (Association Sportive ou Culturelle). On remarque aussi la mise en place de foyers. Les ASC et les foyers regroupent des jeunes dont la tranche d'âge est de 15 à 30 ans et ont une particularité commune : le chômage.

Les principales activités se déroulent durant la saison de pluies avec les "navétanes". En effet, les ASC s'autofinancent à travers des cotisations de 50 à 100 frs par semaine durant les navétanes, et l'organisation de quelques manifestations génératrices de revenus, exemple l'organisation de théâtre, bals, "tana-beer", etc...

En matière de GRN, des stratégies sont développées par les jeunes par exemple les jeunes du foyer font de l'embouche ovine pour les "opérations tabaski". Les ASC font des travaux champêtres pour le compte des groupements féminins et de vieilles personnes moyennant 10 000 à 15 000 frs par campagne.

Assurément, les foyers et les ASC jouent un rôle non négligeable pour la gestion des ressources naturelles. En effet, ils sont actifs dans la lutte contre les feux de brousse avec

l'aide de l'agent des eaux et forêts. De même ils organisent des campagnes de reboisement et en cela ils sont encouragés par le conseil rural qui leur attribue parfois du matériel (brouette, arrosoir...) pour leur pépinières. Certains ASC sont entrain de s'ériger en GIE telle que l'Association du Groupement Sportif "Rackadjou" de Sonkorong qui regroupe en son sein quatre ASC. Il s'agit d'une association de 70 jeunes agés de 15 à 30 ans dont les membres sont composés de 30 filles et 40 garçons, tous en chômage. De la même manière que les autres ASC, ils participent activement à la gestion des Ressources naturelles.

En résumé, il est à noter que les jeunes constituent aussi une force dans la gestion des Ressources Naturelles. Ils se sont constitués en ASC, en GIE et se sont fixés un objectif : participer au développemnt de leur communauté rurale tout en sachant que ce développement doit passer impérativement par la gestion des ressources naturelles, qui constituent leur principale source de revenus. Ils sont confrontés à des problèmes majeurs qui freinent leurs ambitions. Les deux présidents de l'ASC et du GIE de Sonkorong font remarquer que "si on nous aide, on pourra avancer car dans le cadre du projet, on s'est regroupé pour travailler et s'entraider. Si on nous pousse, on réussira".

Les **contraintes** majeures se présentent comme suit :

- le manque d'eau
- le manque de terres
- l'absence d'infrastructures et de matériels sportifs

Ils ont par ailleurs proposé des solutions suivantes:

- une formation appropriée pour soutenir le développement durable en matière de ressources naturelles
- la création de foyer de jeunes
- l'attribution de matériels agricoles
- l'implantation du forage

En effet, avec l'avènement de la crise économique et la dévaluation aidant, les jeunes sont confrontés à des problèmes d'emplois d'où le nombre important de chômeurs. Ainsi, ils n'ont pas de sources financières pour l'achat d'équipements.

En outre, la plupart de ces jeunes n'ont pas de formation requise et de maturité pour devenir des acteurs de développement. Le manque de terres s'explique par la mauvaise répartition

des terres cultivables. Généralement ils ne sont pas pris en compte dans la distribution des terres, semences et engrais.

En définitive, les organisations villageoises quoiqu'ambitieuses n'ont pas encore trouvé le chemin du développement intégré. Les projets peuvent-ils le faire à leur place ?

II.33 LES PROJETS

Les populations ont une perception globalement négative de l'apport des projets. Ces derniers font des "enquêtes" dont on ne voit jamais les retombées où mènent des actions ponctuelles et éphémères au lieu de rechercher le développement durable.

La démarche participative du PGCRN semble pouvoir renverser cette opinion. Mais le danger réside en ce que la majorité des villageois est convaincue que le PGCRN va leur apporter de l'argent.

Par ailleurs, les populations ont salué le rôle du PDRH qui encadre surtout les GPF en les appuyant dans les projets maraîchers et dans l'alphabétisation comme à Keur Samba Dia. De même, l'intervention de l'ISRA, notamment en matière de lutte contre l'érosion des terres est fort appréciée par les populations de Thyssé Kayemor.

En conclusion, un certain nombre de constats surgissent de cet examen du cadre structurel de la GRN dans la CR de Kayemor.

- Les institutions déconcentrées de l'Etat jouent un rôle sinon superficiel du moins indirect dans la GRN.
- Le conseil rural limite son intervention dans la GRN à de rares dotations budgétaires et au règlement des conflits fonciers.
- Les organisations villageoises se multiplient mais pèchent par l'absence de formation et l'attente de financements extérieurs, au lieu d'un effort local de création de sources de revenus.
- Les projets interviennent de manière désordonnée sans coordination d'ensemble.

Ce cadre structurel est donc en définitive peu convaincant. On comprend donc aisément que les populations fondent des espoirs sur le Comité de Gestion des Ressources Naturelles qui promet de relever le défi de l'efficacité et de la coordination.

Mais l'efficacité du comité de gestion des ressources naturelles dépend en grande partie de la participation des populations et de la collaboration du conseil rural légalement investi de vastes compétences dans la GRN.

La dynamique organisationnelle est dans l'ensemble peu performante car les interventions des structures et organisations villageoises se développent en ordre dispersé. Pour rationaliser ces interventions les populations ont préconisé l'organisation de rencontres régulières pour définir les rôles et coordonner les activités. Ainsi cette rationalisation pourrait se faire soit par la convocation de comités locaux de développement (CLD) soit par le suivi du plan de gestion des terroirs issu des populations.

Synthèse-diagnostic : potentialités et contraintes

Thème	Diagnostic	Potentialités	Contraintes	Solutions
R e s s o u r c e s	EAU	<ul style="list-style-type: none"> - Grand Baobolong - Nappes souterraines - Pluviométrie - Existence de mares, marigots - Autres zones inondables 	<ul style="list-style-type: none"> * Baisse de la pluviométrie * Profondeur de la nappe * Accès à l'eau * Ruissellement * Salinisation du Baobolon 	<ul style="list-style-type: none"> * Ouvrages anti-érosifs * Micro-barrages anti-sel * Amélioration du système d'exhaure et adduction * Multiplication des points d'eau
	SOLS	<ul style="list-style-type: none"> - Joor : légers, faciles à travailler - Dack : riches, bonne capacité de rétention, mais loirs et difficiles à travailler - Balaxi : assez riches mais peu profonds 	<ul style="list-style-type: none"> * Erosion hydrique * Manque de terres * Baisse de fertilité * Salinisation des terres et le long du Baobolon 	<ul style="list-style-type: none"> * Construction et amélioration des dispositifs anti-érosifs * Aménagement des bas-fonds * Dessalinisation du Baobolon * Amendements organiques et engrais minéral * Promouvoir l'embouche * Reboisement * Récupération des terres
N a t u r e l	VEGETATION	<ul style="list-style-type: none"> - Zone soudano-sahélienne - Savane arbustive 	<ul style="list-style-type: none"> * Déboisement intensif * Feux de brousse * Termites 	<ul style="list-style-type: none"> * Reboisement * Contrôle des coupes * Pare-feux et redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse * Meilleure protection des espèces en voie de disparition

l				
e	FAUNE	Oiseaux, chacals et phacochère autour des points d'eau, reptiles	* Destruction des habitats écologiques * Assèchement des mares	* Reboisement pour recréer des sites écologiques
s				

Thème	Diagnostic	Potentialités	Contraintes	Solutions
S y s t è m e s	AGRICULTURE	- Disponibilité des ressources humaines - Existence d'une tradition culturelle - Pluies et eaux souterraines mobilisables pour maraîchage	* Pauvreté des sols et insuffisance des terres cultivables * Matériel agricole insuffisant et obsolète * Faible application des intrants * Manque d'eau (maraîchage)	* Intensification agricole * Reboisement * Faciliter l'accès au crédit agricole * Fonçage de puits-forage dans les zones d'exploitation
P r o	ELEVAGE	- Disponibilité des ressources humaines - Existence d'une tradition pastorale - Existence de cheptel - Existence de ressources fourragères	* Insuffisance de pâturages * Epizooties * Insuffisance d'eau pour le bétail	* Amélioration fourragère * Embouche et aliments du bétail * Formation d'auxiliaires en santé animale et leur équipement en matériel de base * Elargissement et précision des parcours du bétail * Multiplication des points d'eau pour l'abreuvement du bétail
d u c t i f s	FORESTERIE	- Disponibilité des ressources humaines - Existence d'espèces locales rentabilisées - Existence d'eau souterraine mobilisable pour l'arboriculture et le reboisement	* Attaque des pépinières par les termites et sauteriaux * Manque d'eau pour l'arboriculture * Disparition progressive d'espèces économiquement rentables	* Reboisement à partir d'espèces locales rentabilisées et contrôle de l'exploitation des espèces existantes * Fonçage de puits-forages au niveau des zones d'exploitation * Faciliter l'accès aux intrants
A u t r e s a c t i v i	PECHE	- Zone traversée par le Baobolon	* Salinisation du Baobolon	* Dessalinisation du Baobolon
	ARTISANAT	- Demande croissante de produits artisanaux - Disponibilité main d'oeuvre - Existence d'une chambre de métiers dans le village de Kayemor	Equipement archaïque * Difficulté d'approvisionnement en matières premières	* Organisation des artisans en structure
	COMMERCE	- Existence de zones d'échange (Louma) dans la C.R et dans les	* Pistes impraticables * Accès difficile	* Bitumage des pistes de production * Faciliter l'accès au crédit

Thème	Diagnostic	Potentialités	Contraintes	Solutions
t é s		localités environnantes	au crédit	
C a d r e i n	Connaissance et perception des textes sur l'eau, la terre, la forêt, la chasse, la faune et le pâturage	- Nombreux textes qui côtoient les principes traditionnels de gestion	* Non connaissance et/ou méconnaissance, mauvaise application des textes	* Information et consultation des populations * Adaptation des textes aux réalités locales
s t i t	Rôle et poids des structures déconcentrées de l'Etat	- Rapprochement entre l'Etat et les populations - Assistance technique	* Interventions rares et peu efficaces	* Formation des chefs de village * Bonne implication du CERP et du Sous-Préfet dans le PGCRN
u t i o n n e l	Rôle et poids du Sous-Préfet, du CERP et des chefs de village dans la gestion des R.N	- Acteur de développement, élu, et qui s'efforce de satisfaire les populations en matière de développement (de GRN)	* Manque de formation * Insuffisance des moyens * Actions insuffisantes dans la GRN * Querelles partisans ou personnelles	* Formation * Appui financier * Développement d'activités dans la GRN * Sensibilisation
C a d r e o r g a	Organisation villageoises de développement, GPF, Groupement de Jeunes, de lutte contre les feux de brousse, reboisement	- Multiplicité des comités - Variété des comités - Disponibilités des ressources humaines - Populations très jeune	* Manque de moyens * Manque de soutien aux femmes * Manque de formation	* Financements et autofinancements * Respect des lois pour supprimer l'exclusion des femmes à la propriété foncière * Absence des femmes dans le conseil rural * Formation et sensibilisation
n i s a tionnel	Projets	- financements - Formation - Apport en matériel	* Interventions généralement sectorielles et éphémères	* PGCRN

Le diagnostic du milieu physique et socio-économique de la CR a révélé l'existence de potentialités variables en fonction des thèmes.

Ainsi, au niveau des RN, la CR dispose de sols assez différenciés répartis en sols Joor-Dack, Baxali, un potentiel hydrique, composé de mares, de bas-fonds submersibles, une végétation de savane arborée à arbustive et autour des points d'eau une faune faiblement

diversifiée dont les espèces dominantes en dehors des oiseaux, concernent les phacochères et les chacals. L'ensemble de ces RN connaissent une dégradation avancée qui les fragilise. Les contraintes liées à ces ressources naturelles tournent autour de la baisse pluviométrique qui entraîne un rabattement de la nappe phréatique. Le caractère défectueux des systèmes d'exhaure rend alors difficile l'accès à l'eau. La salinisation du Baobolon également induite par la baisse pluviométrique a entraîné celle des terres localisées le long du cours d'eau, tandis que l'intensité des averses tombant sur un sol quasi dénudé accentue l'érosion hydrique. Il en résulte une baisse de la fertilité des sols. Elle est d'autant plus fortement ressentie que l'absence de jachère se combine à une application insuffisante d'intrants. La végétation est soumise à un déboisement intensif dû à des coupes abusives, à la fréquence des feux de brousse mais aussi de l'action des termites. Ce déboisement intensif de la végétation a entraîné une destruction des habitats écologiques. Avec l'assèchement des mares consécutif à la baisse pluviométrique, s'est développé une migration d'espèces faunistiques vers des zones propices à leur épanouissement.

Au niveau des systèmes productifs, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et même des autres activités, le diagnostic a mis en évidence l'existence de potentialités. Mais ces potentialités, face à une croissance régulière des besoins, se révèlent largement insuffisantes.

L'évolution régressive du milieu naturel dans un contexte socio-économique difficile, accentue la situation et renseigne sur l'ampleur des contraintes qui s'opposent à une bonne performance des systèmes productifs. Les plus caractéristiques ont pour noms :

- pauvreté des sols, insuffisance de terres cultivables, manque de matériels agricoles
- insuffisance de pâturages, épizooties
- attaque des termites, disparition d'espèces

La mise en application des solutions proposées relève de l'urgence et explique par ailleurs l'élaboration du PGT.

Pour mieux apprécier le cadre formel de la GRN, il faut distinguer le cadre institutionnel du cadre organisationnel.

Pour ce qui est du cadre institutionnel, trois remarques doivent être retenues :

- D'abord, de nombreuses dispositions prises par l'Etat pour organiser la gestion des ressources naturelles sont venues concurrencer les principes traditionnels de gestion d'où un certain désordre. Pour y mettre fin, les populations estiment qu'elles devraient être informées et consultées au moment de l'élaboration des règles de gestion afin que les textes soient conformes aux situations locales.

- Ensuite, les autorités déconcentrées ne jouent pas pleinement leur rôle de lien entre le pouvoir central et les populations. Aussi, leurs interventions sont-elles souvent superficielles et peu conformes à une dynamique de développement réel. Sur ce point, les suggestions ont tourné autour de la formation du chef de village, autorité de l'Etat la plus proche des populations afin d'accroître son rôle dans la GRN, et une bonne implication du CERP et de la sous-préfecture dans le PGCRN.

- Enfin, le conseil rural auquel les populations s'identifient se pose comme un instrument de développement. Mais ces activités sont limitées par l'insuffisance des moyens et le manque de formation. Il faut alors renverser cette tendance.

En ce qui concerne la dynamique organisationnelle, deux enseignements doivent être tirés.

- D'une part, les organisations locales de développement sont nombreuses, variées, généralement très ambitieuses et animées par une population assez jeune. Mais, leurs interventions sont peut efficaces en raison du manque de moyens, de formation et de l'exode d'une partie des jeunes en saison sèche. Les solutions proposées par les populations sont relatives à l'effort d'autofinancement et à la recherche de fonds extérieurs, à une meilleure prise en compte des femmes, à l'information et à la formation, à la création d'activités économiques de contre-saison pour limiter l'exode des jeunes.

- D'autre part, les projets interviennent généralement en ordre dispersé, entreprenant des actions généralement sectorielles par rapport aux ressources et à l'espace, et, éphémères par rapport aux attentes des populations, d'où les espoirs placés dans le PGCRN.

Au total, l'implication des populations dans le processus d'élaboration des règles de GRN et l'harmonisation des interventions des divers acteurs de la GRN permettront de pallier les contraintes notées dans le cadre institutionnel et la dynamique

organisationnelle. Elles s'imposent ainsi comme un gage de la gestion optimale des ressources naturelles.

III. L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DES TERROIRS : UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Aucune action de gestion des ressources naturelles ne saurait s'inscrire dans la durabilité s'il n'y a pas la participation de tous les acteurs concernés dans la mise en oeuvre de l'action. A ce titre, le PGCRN dans sa démarche, privilégie le système de partenariat tout en s'évertuant à développer l'ensemble des synergies pour la réalisation des actions de GRN dans la CR de Kayemor. Pour ce faire, une méthode combinatoire qui s'inscrit dans la logique de la MARP a été mise en oeuvre. Elle s'appuie fondamentalement sur la participation des populations. Le présent PGT est le fruit d'un processus participatif dans le cadre duquel trois moments forts ont été identifiés: le diagnostic, les restitutions et le Comité Local de Développement (CLD). Les résultats du diagnostic ont été analysés et restitués au niveau des assemblées villageoises, intervillageoises et à l'échelle de la communauté rurale par les membres du Comité de Gestion des Ressources Naturelles (CGRN). C'est l'ensemble des contraintes et solutions identifiées lors des différentes assemblées et approuvées lors du CLD qui a permis la définition et l'élaboration du plan de gestion des terroirs.

Faut-il rappeler que l'identification des actions et des acteurs est une étape importante dans le processus de la planification à la base. Cette étape permet de mesurer l'engagement des populations et de connaître tous les intervenants pour la mise en oeuvre des actions retenues par les populations locales concernées. Ainsi, les assemblées villageoises tenues durant le séjour MARP ont permis de connaître tous les intervenants pour la réalisation des actions qu'elles ont retenues et l'ensemble des opérations pour leur mise en oeuvre. Il faut souligner que les actions dont la réalisation nécessite des études ou la recherche de financement et de partenaires sont programmées dans le temps. Il y a des actions dont la concertation se poursuivra avec le comité de Gestion des ressources naturelles des RN. Toutes les actions nécessitent une large sensibilisation et une formation avant de les lancer, pour une meilleure implication des populations. Le déroulement des opérations, les acteurs principaux concernés, les acteurs qui appuient les actions et les dates de réalisation de ces actions ont été discutés durant ces assises. Toutes ces données permettront au cours d'une séance programmée par le comité de gestion des ressources naturelles de sélectionner des sous-projets qu'ils pourront conduire dans le temps et dans l'espace de la CR. On peut dire que les actions retenues sont éligibles devant le conseil rural et le comité de gestion des ressources naturelles.

On peut aussi ajouter que ces actions constituent une banque de sous-projets pour le développement intégré de la CR qui se fonde sur les ressources naturelles et leurs interactions.

Les différents tableaux donnent les indications suivantes :

III. 1 PRIORISATION DES ACTIONS

Actions formulées par les populations	Actions prioritaires faisant un consensus entre population et équipe MARP
<p>1- Dispositifs anti-érosifs : cordons de pierres, Euphorbia balsanifera, bassin de récupération des eaux de ruissellement</p> <p>2- Amélioration de la qualité des sols : engrais chimique, fumure organique</p> <p>3- Fonçage de puits et amélioration du système d'exhaure existant</p> <p>4- Ouvrage anti-sel</p> <p>5- Moulin à mil</p> <p>6- Fourneaux "ban ak suf"</p> <p>7- Pépinière</p> <p>8- Reboisement et cultures fourragères</p> <p>9- Infrastructures sanitaires</p> <p>10- Equiper la maternité de Kayemor</p> <p>11- Utilisation de l'énergie solaire</p> <p>12- Maraîchage</p> <p>13- Embouche</p> <p>14- Equiper et redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse</p> <p>15- Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires pour lutter contre les parasites</p> <p>16- Former des auxiliaires en santé animale</p> <p>17- Créer des citernes pour faciliter le reboisement</p> <p>18- Refection routes et pistes de production</p> <p>19- Promouvoir la teinturerie</p> <p>20- Alphabétisation</p> <p>21- Banques de céréales</p> <p>22- Aménagement du petit Baobolong</p> <p>23- fournir des plants pour le reboisement</p> <p>24- Construire des foyers de jeunes</p>	<p>1- Mise en place de dispositif anti-érosifs</p> <p>2- Amélioration de la qualité des sols</p> <p>3- Amélioration du système d'exhaure, adduction d'eau et redynamisation des comités de gestion de l'eau</p> <p>4- Reboisement à buts multiples, économie d'énergie</p> <p>5- Embouche bovine , ovine et aviculture</p> <p>6- Allègement des travaux de la femme</p> <p>7- Mise en place d'un ouvrage anti-sel et aménagement du Baobolong</p> <p>8- Aménagement de la vallée de Kayemor et des bas-fonds</p> <p>9-Réalisation de cultures fourragères et constitution de réserves fourragères</p> <p>10- Formation d'auxiliaires en santé animale</p> <p>11- Mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel</p> <p>12- L'alphabétisation fonctionnelle, éducation environnementale et foresterie scolaire</p> <p>13- Réhabilitation de la route Firgui Kayemor et pistes dégradées dans la CR</p> <p>14- Equiper et redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse</p> <p>15- Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires pour lutter contre les parasites</p>

III. 2 Mise en oeuvre Actions-Partenariat

Actions	Acteurs		Dates de réalisation
	Principaux	En appui	
Mise en place de dispositif anti-érosifs	Populations locales	Hydraulique, Mission Norvégienne, CR, CERP, CGRN, ONG, Autres	Juil 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Amélioration de la qualité des sols	Populations locales	CGRN, PNVA, Caisse Populaire	Juil 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Amélioration du système d'exhaure, adduction d'eau et redynamisation des comités de gestion de l'eau	Populations locales, comités gestion d'eau	CGRN, CR, CERP, Hydraulique, ONG, Autres	Juil 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Reboisement à buts multiples, économie d'énergie	Populations locales, GPF, Jeunes	CERP, ISRA, CGRN	Août 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Embouche bovine ,ovine et aviculture	Producteurs, GPF, GIE, jeunes	CERP, CR, PNVA, Caisse Populaire, CGRN	Août 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Allègement des travaux de la femme	GPF	Caisse Populaire, CERP, CGRN	Août 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Mise en place d'un ouvrage anti-sel et aménagement du Baobolong	Producteurs	CGRN, CERP, MFFE, Agriculture, CR, ISRA, CERP, Caisse Populaire	Nov 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Aménagement de la vallée de Kayemor et des bas-fonds	Populations locales	CGRN, CERP, Agriculture, ONG, ISRA, Autres	Nov 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Réalisation de cultures fourragères et constitution de réserves fourragères	Populations locales	CGRN, CERP, Agriculture, ONG, ISRA, Autres	Nov 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Formation d'auxiliaires en santé animale	Eleveurs, Jeunes	CERP, PNVA, Caisse Populaire, CGRN	Oct 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel	Populations locales, GIE, GPF, Maîtres, Elèves	CGRN, CERP, Dir. Alphabétisation, ONG, CR, APE, IDEE	Juil 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
L'alphabétisation fonctionnelle, éducation environnementale et foresterie scolaire	Producteurs, Jeunes, GPF	CGRN, CERP, CR, Caisse Populaire	Déc 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.
Réfection de la route Firgui Kayemor et pistes dégradées dans la CR	Populations locales, Jeunes, GPF	CGRN, CERP, CR, S. Préfet, Serices Techniques, ONG, Autres	Déc 96 Erreur ! Source renvoi introuvable.

III.21 Mise en place de dispositifs anti-érosifs

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	tous producteurs	CGRN/CERP	Dec 96		
- Formation des producteurs	tous producteurs	CGRN/CERP		Janv-Fév	—↔
- Production de plants	tous producteurs	CGRN/CERP		Juillet	—↔
- Pose de diguettes anti érosives et de retenues d'eaux (cordons pierreux)	tous producteurs	CGRN/CERP/ISRA		Mars-Juin	—↔
- Plantations de salanes, Leucaena	tous producteurs	CGRN/CERP/ISRA		Juillet-Août	—↔
- Entretien des diguettes	tous producteurs	CGRN/CERP/ISRA		Août ---«	—«

III.22 Amélioration de la qualité des sols

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	tous producteurs	CGRN/CERP	Juillet-Dec	Janvier	
- Formation des producteurs	tous producteurs	CGRN/PNVA/CERP		Mars	—↔
- Compostage (composition)	tous producteurs	CGRN/PNVA/CERP		Avr-Juin	—↔
- Production de fumier amélioré (fosses fumières)	tous producteurs	CGRN/PNVA/CERP		Mai-Juin	—↔
- Epannage du fumier aux champs de cultures	tous producteurs	CGRN/PNVA/CERP		Mai-Juin	—↔
- Acquisition engrais minéral (crédit rural)	tous producteurs	CGRN/Caisse Populaire		Mai-Juin	—↔
- Epannage engrais minéral	tous producteurs	CGRN/PNVA/CERP /ISRA		Juillet-Août	—«

III.23 Amélioration du système d'exhaure, adduction d'eau et redynamisation des comités de gestion de l'eau

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	villageois. C.G.eaux	CGRN/CR/CERP	Juillet		
- Augmentation débit forage et capacité châteaux d'eau pour les villages à cheptel important (Keur Bakary)	Villageois	CGRN/CR/ONG/ Hydraulique/Autres	Août - Déc		
- Acquisition Motos Pompes ou éoliennes pour les puits à exhaure manuelle fonçage et réparation puits	Villageois	CGRN/AFRICARE /ONG/Autres	Août ----	----«	---«
- Redynamisation Comités gestion de l'eau	Villageois	CGRN/CERP	Septembre		
- Adduction d'eau à partir des forages par des villages satellites.	Villageois	CGRN/ONG/ hydraulique		---«	---«

III.24 Reboisement à buts multiples, économie d'énergie

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Tous les producteurs GPF/Jeunes	CGRN/CERP	Août - Déc		
- Formation en sylviculture des producteurs	Tous les producteurs GPF/Jeunes	CGRN/CERP		Mars-Avril Mai-Juillet	----↔ ----↔
- Production de plants à partir des pépinières villageoises (toutes espèces espérées)	Tous les producteurs GPF/Jeunes	CGRN/CERP/ONG /ISRA/CORPS DE LA PAIX			
- Plantations diverses (Champêtres, brise-vents, alignement, ombrage, enrichissement des pâturages, haies vives, bois village, DRS/CE)	Tous les producteurs GPF/Jeunes	CGRN/CERP/ISRA		Août	----↔
- Agro-foresterie	Tous les producteurs GPF/Jeunes	CGRN/CERP/ISRA	Août - Déc	----↔	----↔
- Régénération naturelle assistée des essences locales	Tous les producteurs GPF/Jeunes	CGRN/CERP/ISRA	Oct-Dec	----↔	----↔
			Sept	----↔	----↔

- Diffusion de fourneaux ban ak suf	GPF				
- Entretien des plants, lutte contre les termites, sauteriaux et rongeurs	Tous les producteurs GPF/Jeunes	CGRN/CERP CGRN/CERP		——«	——↔

III.25 Embouche bovine, ovine et aviculture

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Producteurs, GIE, GPF	CGRN/CERP	Août		
- Formation	Producteurs, GIE, GPF	CGRN/CERP PNVA/Caisse Populaire	Sept 96		
- Confection étables fumières et bergerie	Producteurs, GIE, GPF	CGRN/CERP PNVA	Oct 96		
- Constitution de réserves fourragères	Producteurs, GIE, GPF	CGRN/CERP PNVA	Nov 96		
- Achat des animaux	Producteurs, GIE, GPF	CGRN/ONG/Caisse Populaire	Déc 96		——↔
- Entretien des animaux	Producteurs, GIE, GPF	CGRN/CERP PNVA		Jan-Mars 97	——↔
- Production de fumier amélioré	Producteurs, GIE, GPF	CGRN/CERP PNVA		Jan-Dec 97	——↔
- Vente des animaux	Producteurs, GIE, GPF	CGRN/Caisse Populaire		Avril-Dec 97	——«

III.26 Allègement des travaux de la femme

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation des GPF	GPF	CGRN/CERP	Août 96		
- Constitution des comités gestion des moulins	GPF	CGRN/CERP	Août 96		
- Acquisition d'équipement pour les GPF	GPF	CGRN/CERP ONG/Caisse Pop/Autres	Sept 96	——«	——«
- Formation de GPF pour la fabrication de fourneaux	GPF	CGRN/CERP ONG/Caisse Pop/Autres	Sept	——«	——«
- Construction de	GPF	CGRN/CERP	Oct-Dec	——«	

fourneau ban ak suf et diffusion de fourneaux jambaar par les GPF					-----«
-Participation des GPF à la gestion de l'eau	GPF	CGRN/CERP/ C.G.FORA GES	Sept 96	-----«	-----«

III.27 Mise en place d'un ouvrage anti-sel et aménagement du Baobolon

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	tous producteurs	CGRN/CERP	Nov-Dec 96	—«	—«
- Formation des producteurs en aménagement hydro-agricole (culture du riz)	tous producteurs	CGRN/CERP Agriculture		—↔	—↔
- Remise en eau du Baobolon	tous producteurs	CGRN/CERP MVF/CR		—«	—↔
- Mise en place d'un ouvrage anti-sel	tous producteurs	CGRN/CER ONG/CR		—↔	—«
- Aménagement des terres rizicultivables	tous producteurs	CGRN/CERP/ONG CR/Autres		—«	—«
- Mise en place d'un système de crédit pour fourniture d'intrants agricoles, de pesticides et de matériel de traction	tous producteurs	CGRN/Caisse Populaire/CR Autres		—«	—↔
- Etablissement de dossier foncier pour une gestion durable du baobolon (parcellaire, état des lieux)	tous producteurs	CGRN/CERP/CR / ISRA- Kayemor / ORSTOM		—«	—«
- Affectation de parcelle de culture et zones de pâturages		CR/CGRN/S.Préfet		—«	—«

III.28 Aménagement de la vallée de Kayemor et des bas-fonds

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs principaux	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	tous producteurs	CGRN/CERP	Nov -Dec	-----<-->	-----<-->
- Inventaire des parcelles et plan d'occupation de la vallée	tous producteurs	CGRN/CERP/CR		-----<-->	-----<-->
- Plan d'aménagement de la vallée (zones de cultures, pâturages et protégée)	tous producteurs	CGRN / CERP / CR / Autres		-----<-->	-----<-->
- Redistribution des parcelles selon l'orientation et les options retenues entre CR et CGRN	tous producteurs	CGRN/CERP/S.Préfet CERP		-----<-->	-----<-->
- Mise en place d'ouvrage agricole et matériel d'irrigation	tous producteurs	CGRN / ONG / CR / Autres		-----<-->	-----<-->
- Mise en place d'un système de crédit pour fourniture d'intrants agricoles, de pesticides et de matériel de traction	tous producteurs	CGRN/Caisse Pop.		-----<-->	-----<-->
- Exploitation maraîchère et fruitière	tous producteurs	CGRN/CERP/PNVA /ONG/Autres		-----<-->	-----<-->
- Riziculture	tous producteurs	CGRN/CERP/PNVA /ONG/Autres		-----<-->	-----<-->
- Agro-foresterie et pastoration	tous producteurs	CGRN/CERP/PNVA /ONG/Autres		-----<-->	-----<-->

III.29 Réalisation de cultures fourragères et constitution de réserves fourragères

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs princ	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	tous producteurs	CGRN/CERP	Nov -Dec	-----<=>	-----<=>
- Formation des producteurs	tous producteurs	CGRN/CERP/PNVA ELEVAGE		-----<=>	-----<=>
- Acquisition semences fourragères	tous producteurs	CGRN/Caiss Pop/ ISRA Kayemor		-----<=>	-----<=>
- Cultures et entretien	tous producteurs	CGRN/CERP/PNVA		-----<=>	-----<=>
- Récolte et constitution des réserves fourragères	tous producteurs	CGRN/CERP/PNVA ELEVAGE		-----<=>	-----<=>
- Alimentation des animaux (élevage intensif)	tous producteurs	CGRN/CERP/PNVA/ ELEVAGE		-----<=>	-----<=>

III.30 Formation d'auxiliaires en santé animale

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs princ	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	éleveurs et agro-pasteurs	CGRN/CERP	Oct 1996	-----<=>	-----<=>
- Formation des auxiliaires vétérinaires et mise en place d'équipements	éleveurs et agro-pasteurs	CGRN/CERP/PNVA	Déc-Janv 96	-----<=>	-----<=>
- Mise en place de pharmacies vétérinaires villageoises et acquisition de produits et aliments pour le bétail	éleveurs et agro-pasteurs	CGRN/CERP/Caisse Populaire		-----<=>	-----<=>
	éleveurs et	CGRN/CERP/PNVA		-----<=>	-----<=>

- Prophylaxie et soins vétérinaires des animaux par les auxiliaires	agro-pasteurs				
---	---------------	--	--	--	--

III.31 Mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs princ	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Tous les producteurs	CGRN/CERP	Juil -Sept		
- Constitution de GIE	Jeunes, GPF producteurs	CGRN	Oct-Nov	-----<=>	-----<=>
- Formation sur la formulation de projet, la gestion de projets	Jeunes, GPF producteurs	CGRN/Caisse Populaire/Autres	Dec 96	-----<=>	-----<=>
- Acquisition de prêt pour GRN	Jeunes, GPF producteurs	CGRN/aisse Populaire/CR		-----<=>	-----<=>
- Suivi des micro-projets pour GRN	Jeunes, GPF producteurs	CGRN/CERP/Caisse Populaire/CR		-----<=>	-----<=>

III.32 Alphabétisation fonctionnelle, Education environnementale et foresterie scolaire

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs princip.	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Tous les villageois	CGRN/CERP	Dec 96	---<=>	---<=>
- Formation des formateurs	GIE, GPF, producteurs	CGRN/CERP/Alphabétisat°		---<=>	---<=>
- Achat matériels didactiques	Tous les villageois	CGRN/ONG/Autres		---<=>	---<=>
- Confection locale pour cours alphabétisation	Tous les villageois	CGRN/CR		---<=>	---<=>
- Education Environnementale	GIE, GPF, villageois	CGRN/CERP/CR		---<=>	---<=>

(radio rurale, affiches, diapo, flanellographe,) - Foresterie scolaire	Elèves, maîtres, APE	CGRN / APE / CR / CERP / IDEE		↔	↔
--	-------------------------	----------------------------------	--	---	---

III.33 Réhabilitation de la route Firgui-Kayemor et pistes dégradées dans la CR

Nature des opérations	Acteurs concernés		Dates de réalisation		
	Acteurs princip.	Acteurs en appui	96	97	98
- Sensibilisation	Tous les villageois	CGRN/CERP/CR	Dec 96	—↔	—↔
- Etude de faisabilité		CGRN/CERP/CR/Service Technique/Sous Préfet		—↔	—↔
- Recrutement de volontaires pour les travaux	Jeunes volontaires et villageois	CGRN/CERP/CR/S. Préf		—↔	—↔
- Apport de gravillons et latérites	Jeunes volontaires et villageois	CGRN/CR/ONG/Autres		—↔	—↔
- Location d'engins lourds pour la réalisation de routes et pistes		CGRN/CR/ONG/Autres		—↔	—↔
- Réalisation ouvrages pour la collecte des eaux de ruissellement	Jeunes volontaires et villageois	CGRN/CR/ONG/Autres		—↔	—↔
- Réalisation de ponts en matériaux stabilisés	Jeunes volontaires et villageois	CGRN/CR/ONG/Autres		—↔	—↔
- Réalisation de signalisation et de passage d'animaux	Jeunes volontaires et villageois	CGRN/CERP/CR/Service Technique/Sous Préfet		—↔	—↔
- Planation d'alignement sur les accolements	Jeunes GPF villageois	CGRN/CR/CERP		—↔	—↔

III. 3 LE CHRONOGRAMME DES ACTIONS

Actions	1996						1997	
	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec		
1- Mise en place de dispositif anti-érosifs	----	----	----	----	----	↔	↔	↔
2- Amélioration de la qualité des sols	----	----	----	----	----	↔	↔	↔
3- Amélioration du système d'exhaure, adduction d'eau et redynamisation des comités de gestion de l'eau	----	----	----	----	----	↔	↔	↔
4- Reboisement à buts multiples, économie d'énergie								
5- Embouche bovine et ovine		----	----	----	----	↔	↔	↔
6- Allègement des travaux de la femme								
7- Mise en place d'un ouvrage anti-sel et aménagement du Baobolong		----	----	----	----	↔	↔	↔
8- Aménagement de la vallée de Kayemor et des bas-fonds					----	↔	↔	↔
9- Réalisation de cultures fourragères et constitution de réserves fourragères					----	↔	↔	↔
10- Formation d'auxiliaires en santé animale					----	↔	↔	↔
11- Mise en place d'un système de crédit adapté et fonctionnel				----	----	↔	↔	↔
12- L'alphabétisation fonctionnelle, éducation environnementale et foresterie scolaire	----	----	----	----	----	↔	↔	↔
13- Réhabilitation de la route Figui-Kayemor et pistes dégradées dans la CR						↔	↔	↔
						↔	↔	↔

III. 4 ANALYSE DES ACTIONS RETENUES PAR LES POPULATIONS

1° Aménagement de l'espace et durabilité des actions de GRN.

- Amélioration de la qualité des sols.
- Mise en place de dispositifs anti- sel et aménagement du Baobolong.
- Aménagement de la Vallée de Kayemor.
- Reboisement à buts multiples et économie d'énergie.
- Réhabilitation de la route de Firgui-Kayemor et autres pistes dégradées.

2° Création d'activités dans le terroir tout en préservant les RN

- Embouche bovine et Ovine.
- Réalisation de cultures fourragères et constitution de réserves fourragères.

- Amélioration du système d'exhaure, adduction d'eau et redynamisation des comités de gestion des forages.

3° Promotion des Activités visant à accroître les RN et/ou ayant des liens avec les GRN

- système de crédit fonctionnel adapté
- Allègement des travaux de la Femme
- Alphabétisation, Education environnementale et Foresterie scolaire
- Formation d'auxiliaires en santé animale.

Aménagement de l'Espace et durabilité des actions de GRN

L'objectif de l'aménagement de l'espace et de la gestion durable des RN est d'offrir aux populations de la CR de Kayemor un cadre spatial cohérent, suffisamment intégré et capable d'accueillir l'ensemble des actions de développement qu'elles ont identifiées et retenues lors des assemblées villageoises.

L'accomplissement de cet objectif requiert un certain nombre d'actions (voir ci-dessus) parmi lesquelles la mise en place de dispositifs anti-érosifs pour la lutte contre le ruissellement "yoldé" qui compromet quasiment toutes les activités de développement dans certains villages ; ce sont les habitants qui sont menacés dans un tel contexte. Sans être apocalyptique, il semble que certaines actions ne doivent pas attendre la mise en oeuvre du plan de gestion de terroir pour être appliquées d'autant que les populations affichent une grande disponibilité pour l'aménagement de dispositifs sommaires (cordons pierreux) en attendant la récupération de beaucoup de terres aujourd'hui incultes, la culture dans les bas-fonds sans risque d'inondation. Bien entendu la mise en oeuvre de ces actions suppose au préalable une large information auprès des populations et une formation sur les techniques de DRS/CE (Défense Restauration des Sols et Conservation des Eaux). L'expérience de l'ISRA est à solliciter dans ce domaine.

Le reboisement à buts multiples et économie d'énergie intègre des plantations diverses tout en rationalisant leur prélèvement dans l'usage des besoins domestiques. C'est une action globale en ce sens qu'elle agit à la fois sur la conservation et la restauration des équilibres du milieu et l'amélioration des rendements tout en augmentant les possibilités financières des populations. Cette activité concerne les plantations champêtres et alignements, bois de village, enrichissement du pâturage, etc... C'est pourquoi, les populations en font une priorité dans l'état actuel des ressources naturelles. En effet, la mise en oeuvre de cette action permet de satisfaire les besoins en bois de chauffe, de service, de protéger les sols contre l'érosion hydrique et éolienne, de fournir des fourrages et autres produits. Cependant le

RBM/EE suppose au préalable une bonne sensibilisation auprès des populations afin de les éclairer sur ce qui est attendu de ces différentes opérations, pour qu'elles s'impliquent massivement car ce sont des actions qui requièrent beaucoup leur participation. Egalement, le volet formation figure parmi les préalables pour certaines opérations telles que la sylviculture, l'agroforesterie... Des partenaires comme le CERP, l'ISRA, le PNVA ont un rôle de premier plan dans la formation des populations.

Combinée aux actions de lutte contre l'érosion, l'amélioration de la qualité des sols qui vise la restauration et la protection de la ressource pédologique devra aider à la résorption des problèmes de manque de terres de culture, à l'augmentation des rendements. La politique de restauration et de protection des sols est un ensemble d'actions dont certaines, compte tenu de leur caractère très technique nécessitent pour les populations une sensibilisation doublée d'une formation. Cependant, au vu de l'état de dégradation des sols, certaines actions qui ne nécessitent pas un investissement financier important mais dont l'impact pour la régénération est réel, gagneraient à être entreprises le plus vite possible. Néanmoins, l'aménagement du Baobolong et la mise en place de dispositifs anti-sel, offriront aux populations et à l'ensemble de la région l'opportunité de la réalisation de l'autosuffisance alimentaire par le retour à la riziculture, par la pratique des cultures maraîchères en contre-saison. Ces dernières actions qui s'inscrivent dans le moyen et le long terme devront intégrer la réhabilitation de la route Firgui-Kayemor, principale voie de communication de la communauté rurale.

Création d'activités dans le terroir tout en préservant les RN

Dans la dynamique de la préservation des RN et pour un développement durable au profit des populations de la CR de Kayemor, les assemblées villageoises ont retenu certaines propositions d'activités dont l'originalité réside dans le fait qu'elles rationalisent l'utilisation des ressources existantes. Les activités identifiées s'articulent essentiellement autour de trois points : l'eau, l'embouche, et les cultures fourragères.

L'amélioration des systèmes d'exhaure et l'adduction d'eau constituent deux actions dont la mise en oeuvre aiderait à amener un certain bien être auprès des populations notamment chez les femmes. En effet, ces actions reposent sur la résolution de toutes les difficultés nées du mauvais approvisionnement en eau dû au tarissement de nombreux puits et aux pannes fréquentes des forages.

En attendant la mise en place d'un système d'adduction d'eau plus performant, qui permettra la pratique des cultures maraîchères, il semble nécessaire de procéder un recurage des

plusieurs puits ne serait ce que pour satisfaire les besoins domestiques. Bien sûr que la redynamisation des comités de gestion pourrait jouer un rôle important dans l'entretien des forages, d'où l'intérêt d'une bonne sensibilisation. Cette sensibilisation demeure un préalable, une phase importante, dans la mise en oeuvre des activités d'embouche. Elle s'intéressera principalement aux producteurs, aux groupements, aux GIE, aux jeunes...

Ces différents groupes devront être informés de l'opportunité de privilégier l'embouche par rapport à l'élevage traditionnel tout comme des avantages attendus tant du point de vue de l'augmentation des ressources financières et alimentaires que de la restauration des sols. La pratique de l'embouche nécessite une bonne formation des différents groupes identifiés ci-haut, la confection d'étables fumières et de bergeries, la formation d'auxiliaires locaux en santé animale, l'achat d'animaux... Au vu de tous ces préalables, il s'avère nécessaire de développer une politique de partenariat avec l'ensemble des acteurs, des organismes de financement et des structures techniques intéressés.

La réalisation de cultures fourragères et la constitution de réserves fourragères dans un contexte de détérioration pluviométrique, de rétrécissement de la biomasse, la promotion des cultures et réserves fourragères pourrait aider à solutionner les problèmes de pâturages et de parcours soulevés par les populations. La mise en oeuvre de cette activité suppose le concours de partenaires diversifiés allant du CR du CERP en passant par des structures telles que l'ISRA, le PNVA... Aussi devra-t-on privilégier les campagnes de sensibilisation et de formation auprès des producteurs et autres groupements impliqués dans cette activité.

Promotion des activités visant à accroître les RNet/ou ayant des liens avec la GRN

L'objectif de créer des activités pour accroître les RN est un réceptacle d'un ensemble d'activités diversifiées touchant directement les ressources naturelles ou ayant des liens avec la gestion de celles-ci. Les activités identifiées comme susceptibles de conduire l'accomplissement de cet objectif touchent essentiellement quatre domaines : le crédit, l'allégement des travaux de la femme, l'alphabétisation, l'éducation et la formation.

- La mise en place d'un système de crédit fonctionnel et adapté : Cette action vise à combler la lacune relative au manque de moyens des producteurs, groupements de promotion des femmes, des GIE, des jeunes, laquelle explique en majeure partie le retard de développement accusé par les populations de la CR de Kayemor. Cependant, l'utilisation et la gestion du système de crédit impliquent une bonne sensibilisation combinée avec une formation destinée aux producteurs chargés de l'exécution. Les populations et plus particulièrement les groupes organisés devront être informés sur les voies et moyens à utiliser pour la mise en

place des GIE, la formulation des projets et le suivi de ceux-ci. Elles auront besoin de l'appui d'acteurs comme le CERP, les ONG, les organismes de financement en rapport avec le Comité de Gestion des Ressources Naturelles.

- L'allégement des travaux de la femme : cette action vise deux objectifs d'une part réduire la charge et le poids du travail des femmes, d'autre part utiliser une partie du temps libéré aux actions relatives à la gestion des ressources naturelles. Pour ce faire des actions telles que l'équipement en moulins à mil, l'amélioration des systèmes d'exhaure, l'utilisation des foyers améliorés sont à promouvoir. Pour faciliter la mise en oeuvre de l'ensemble de ces actions, et créer une synergie de développement par et pour les femmes, l'organisation en groupements organisés est souhaité. Dans ce sens, le CERP jouera un rôle important pour la sensibilisation et la formation, en rapport avec le Comité de Gestion des Ressources Naturelles.

- L'alphabétisation, l'éducation environnementales et la foresterie scolaire : Elles sont une triptique d'activités dont l'impact est réel pour la conservation et la restauration des RN dans la perspective d'un développement durable. Les actions concernent toutes les couches de la population. Elles demandent une large sensibilisation, une formation des formateurs, tout comme l'achat de matériel didactique. Le concours du CERP, du CGRN, du CR, des ONG devra être sollicité. Un accent particulier doit être mis dans la foresterie scolaire si l'on veut créer au niveau de la population le réflexe de la protection et de la conservation et celui de l'amélioration des RN. De ce point de vue une politique particulière de sensibilisation doit être initiée à l'endroit des APE, de l'IDEE, des enseignants et directeurs d'école.

- La formation des auxiliaires en santé animale : l'objectif recherché dans cette action est la pratique des soins vétérinaires par les populations locales, pour une lutte plus efficace contre certaines maladies fréquentes dans la CR de Kayemor. Pour éviter les longues attentes qui précèdent la venue d'un agent vétérinaire, les populations ont souhaité la formation parmi elles d'auxiliaires locaux en santé animale. Cette action qui pourrait s'inscrire dans le court terme ou le moyen terme impliquerait la participation des partenaires tels que le CERP, le PNVA, les caisses populaires villageoises et le Service de l'Elevage.

Elle implique également une bonne sensibilisation des populations car les personnes à former devront si possible être choisies selon leur niveau et leur aptitude à assumer la fonction d'auxiliaire en santé animale.

III. 5 SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA CR DE KAYEMOR

Ce présent schéma d'aménagement de la CR de Kayemor découle de la vision des populations fondée sur la perception de l'espace vécu depuis sa formation. Durant les assemblées villageoises, au cours du séjour MARP, plusieurs actions qui sont en adéquation avec la GRN ont été retenues après une large concertation avec les équipes de terrain (voir composition en Annexe).

Il s'agit de traduire dans ce schéma la localisation de ces actions et leurs impacts dans le temps et dans l'espace. (voir carte de propositions d'actions retenues par les populations).

Trois options d'aménagement sont réalisées par le CGRN et la population locale

- Aménagement de l'espace et durabilité des actions de GRN
- Création d'activités dans le terroir tout en préservant les RN
- Promotion d'activités visant à accroître les RN et/ou ayant des liens avec la GRN.

Concernant toutes ces actions, les populations locales souhaitent et envisagent leurs réalisations dans le court ou le moyen terme soit dans les six années à venir, ce qui coïncide avec la temporalité des plans régionaux et nationaux.

L' horizon temporel de trois ans (1996-1998) est retenu par les populations pour la réalisation des actions prioritaires. Selon elles ces actions qui rentrent dans le cadre de la GRN peuvent permettre dans les six années à venir le développement intégré de la CR.

La localisation de l'ensemble des actions retenues est illustrée par le cartogramme.

carte

ANNEXE 1

Photos

ANNEXE 2

Données statistiques

SYNTHESE PROFIS HISTORIQUES

SYNTHESE PROFIS HISTORIQUES

INFORMATIONS GENERALES SUR LES CARRRES

Informations	Ménage
Nombre	1 176
Moyenne d'âge	48
Ethnie	87 % Wolofs
Nombre personne par ménage	7
Sources de revenus	Agriculture, Elevage, Foresterie, Pêche
Superficies arables / ménages	11,10 ha
Superficies occupées par les cultures de rente et par ménage	3,5 ha
Nombre d'actifs	9
Durée du trajet pour se rendre au marché le plus proche (heures)	
Bétail	
Nombre ovins & caprins	5
Nombre porcs	
Nombre chevaux	1
Nombre mulets	
Nombre ânes	1 âne pour 5 ménages
Nombre boeufs	3
Disponibilité du crédit	
Disponibilité des engrais	faible
Disponibilité des animaux de traction	moyenne
Disponibilité des charrettes	moyenne

Source : Enquête ménage

PLUVIOMETRIE

Année	Quantité (mm)	Nombre de jours	Date de la 1ère pluie	Date de la dernière pluie
1985	595,6	50	22 Juin	12 Octobre
1986	728,5	50	21 Mai	22 Octobre
1987	786,2	55	8 Juin	17 Octobre
1988	696	45	5 Juin	10 Octobre
1989	752	56	16 Juin	20 Octobre
1990	742	50	7 Juin	25 Octobre
1991	685	46	6 Mai	20 Octobre
1992	730	52	12 Juin	15 Octobre
1993	683,5	41	26 Juin	25 Octobre
1994	830,5	51	13 Juin	26 Octobre

Source : CERP Médina Sabakh

Données démographiques C.R de Kayemor

Nom localité	nbre de concessions	Nbre de ménage	Population		
			Masculin	Féminin	Total
Colomba toucouleur	12	19	81	74	155
Coulombodou	70	75	451	435	886
Darou Khoudoss	30	31	174	172	346
Dialocouna	18	21	18	120	238
Kayemor	155	122	641	655	1296
Keur Aly Django	21	34	181	218	399
Keur Ayib Touré	48	65	365	362	727
Keur Bakary	96	130	627	34	1324
Keur samba Diama	16	20	140	105	245
Keur Samba Die	27	33	166	177	343
Ndiarguene	22	37	194	196	390
Ndiayenne	8	8	65	81	146
Ndiba Kayemor	3	4	30	30	60
Ndimb Birane	21	22	96	122	218
Ndimb Taba	7	13	78	102	180
Pada	40	41	277	285	30
1 Passy Kayemor	11	13	68	89	562
Santhie Kohel	52	56	243	216	157
Santhie Passy	12	25	95	122	459
Sonkorong	54	80	453	472	217
Sotokoye	20	23	155	198	925
Tene Peulh	8	17	95	133	288
Thysse	36	43	251	261	512
Thysse Kayemor	16	17	91	99	190
Véligara	9	12	66	67	133

Source : Recensement 1988

ANNEXE 3

compte rendu

PROCES VERBAL DE REUNION AU PGCRN

JEUDI 23 MAI 1996

FORMATION DES FORMATEURS

Introduction

Le jeudi 23 Mai 1996 l'équipe ARDIS et le PGCRN ont tenu une réunion au PCCRN sur l'ordre du jour suivant :

1 Présentation du projet PGCRN

La démarche participative dans le processus de mise en oeuvre des PGT

2 Stratégie de sensibilisation sur la Marp

Pause café

3 Les principes de la formation du PGCRN (manuel de formation conçu par ARDIS)

4 Les axes de la présentation de la stratégie ARDIS aux communautés rurales

5 Discussion du calendrier de démarrage.

Sont présents l'équipe ARIDS et les responsables du PGCRN (voir liste de présence)

INTRODUCTION

La séance est dirigée par M. SAMOURA, Directeur du PGCRN qui après avoir remercié l'assistance de sa présence a introduit la rencontre consacrée à la formation des formateurs sur les objectifs du PGCRN.

L'objet de cette introduction est une mise à niveau, en raison de l'importance des tâches pour l'élaboration du PGT, qui détermine les autres interventions. Ainsi avant le démarrage l'ensemble des intervenants doivent avoir le même niveau d'information concernant les objectifs du projet, sa philosophie, les enjeux et de son exécution sur le terrain.

Le projet constitue un exemple dans la nouveauté de sa démarche.

Le Directeur après avoir introduit les travaux de la journée, a procédé à la lecture de l'ordre du jour ci-avant présenté et a invité les différents participants à se présenter.

M. Pape Meissa DIOP (PGCRN) prend la parole pour rappeler l'objectif de cette réunion de mise à niveau. Il s'agit d'une démarche du projet, visant à harmoniser l'approche et définir les objectifs majeurs à atteindre et les principes à respecter.

I - PRESENTATION DU PROJET PGCRN

Elle est faite par M. Le Directeur.

Le projet de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (PGCRN) est financé par les Etats-Unis avec une contre partie du Sénégal. Il constitue un exemple comme projet de sa génération car intervient directement dans les communautés rurales. Il travaille en partenariat et son interlocuteur principal est le conseil rural, qu'il appui dans ses activités de gestion des ressources naturelles.

Le Sénégal a voté la loi sur la régionalisation qui donne 11 compétences dont parmi celles-ci, la gestion des Rn. Pourquoi la CR parce qu'elle est le dernier maillon de la chaîne administrative qui exécute son budget. Mais ce budget étant faible, le projet intervient en appuyant la CR dans le cadre de l'exécution de cette compétence en renforçant son budget.

Le projet est exécuté en collaboration avec une firme américaine le SECID : Consortium International pour le Développement du Sud-Est.

Le SECID exécute en collaboration avec les partenaires cadres sénégalais et avec la firme Virginia Tech.

Le volet subvention est confié à la firme Winrock. Ainsi, le SECID + Virginia Tech + Winrock constituent le Consortium.

Le projet doit durer 7 ans, il a commencé en Octobre 1997 et s'achèvera en Décembre 2001, Octobre étant le début de l'année fiscale au E.V (Octobre à Septembre).

Le projet en est ainsi à sa deuxième année.

L'objectif majeur est d'augmenter les revenus du secteur privé par la gestion durable des RN grâce à l'amélioration de la productivité des sols en plus de la gestion décentralisée. Pour ce faire il faut annexer les populations à s'investir pour gérer les Rn dans le cadre de la politique de décentralisation.

Le projet est une phase test avant le démarrage de la décentralisation. Il s'intéresse à 50 CR sur les 320 que compte le Sénégal, pour l'identification et la planification.

Le PGT est un programme prioritaire de développement avec un partage des coûts financiers. Le projet apporte les ressources additionnelles à la CR pour gérer les RN et augmenter les revenus.

Les stratégies

Le projet privilégie 3 points :

- 1- une intervention directe dans le terroir villageois maîtrisé par les populations.
- 2- un appui en moyens pour renforcer les capacités d'intervention à l'organe que constitue la CR pour planifier, identifier et exécuter ses activités.
- 3- une démarche concertée et consensuelle sur laquelle s'appuie toutes les actions.

Pour aboutir à ces objectifs il existe un arrêté qui a mis en place 2 organes :

- un comité de surveillance constitué des 8 ministères concernés par les activités du projet, lequel comité est un organe d'orientation.
- un comité consultatif élargi aux partenaires du développement , ONG, populations, _

En plus de ces 2 comités, au niveau local il existe le comité de gestion des CR : il est mandaté par le CR et est l'interlocuteur du projet. Entre ces 3 organes les services régionaux interviennent pour la concertation sur les éléments stratégiques du projet pour obtenir une synergie, une cohérence et complémentarité dans les actions.

Les activités du projet

Dans la gestion des terroirs le projet intervient dans 5 axes :

- 1 la formation
- 2 la subvention comme appui aux populations
- 3 la communication
- 4 l'identification et l'analyse politique
- 5 le suivi de la GRN

Pour les points 3 et 4, la communication et l'identification et l'analyse politique es études et recherches sont faites en collaboration avec le CONSERE et le CSE.

Le budget et sa répartition

Le budget s'élève à un montant global de 36 449 000 \$ (environ 18 milliards de francs CFA) dont :

- Sénégal 5 milliards
- SECID 1 milliard
- USAID 12 milliards

Il est réparti ainsi :

- gestion des terroirs 56 %
- communication 3 %
- suivi 3 %
- formation 5 %
- Unité de gestion projet 17 %
- CERPS 7 %

Les CERPS manquent de moyens or elles coordonnent les activités et conseillent les communautés de base. Elles apportent leur compétences dans la démarche des populations qui dans le cadre de la décentralisation sont responsables à part entière.

La division aménagement et gestion des terroirs

Son rôle est d'assister les CR en matière de GRN, mobiliser leurs ressources financières comme contre partie pour gérer leurs ressources naturelles.

Le séminaire de lancement du projet à défini la philosophie et les enjeux.

Le PGT doit être l'émanation des populations, il est un modèle standard discrète et le plan validé. Le choix des CR sélectionnées s'est appuyé sur les critères étudiés par l'UGP, discutés et validés les populations étant averties.

Les critères ont été testés par des enquêtes à Fatick, Kaolack et Tamba et réajustés pour Tamba, Kolda et Ziguinchor.

Le rôle que jouent les CERP se situent au niveau de leurs attentes un projet et les attentes de ce même projet vis à vis des CERP.

Des CRD ont été mis en place dans toutes les régions du Sénégal pour renforcer les régionaux.

pour les 3 ans à venir le projet va intervenir dans 50 CR à raison de 15 Cr pour la 2^oannée, 15 CR pour la 3^o année et 20 CR pour la 4^o année, soit 3 années d'intervention dans les CR.

La sélection graduelle a entraîné le choix de 5 CR au départ. Des CLD ont été mis en place dans les CR. Il s'agit d'animer à l'appropriation par les populations du projet pour obtenir leur participation. Des études ont été menées pour avoir le contenu du plan. Dans la formation, les besoins globaux ont été identifiés par les populations, et les études complémentaires pour l'élaboration, des plans de formation locaux. Le matériel ancien du PRS est récupéré.

Les résultats attendus concernent : l'élaboration des PGT, suivie jusqu'en 1999.

Dans la formation, on vise à renforcer des connaissances de base. 3 groupes sont ciblés :

- * Les villageois
- * Les élus locaux
- * Les agents des CERP

Dans ce cadre, au niveau local les ONG interviennent des voyages d'études sont prévus pour s'imprégner des expériences dans la sous-région.

La communication

Des campagnes d'information ont été menées pour faire connaître le projet, avoir une meilleure implication des populations, et une bonne sensibilisation. Elles ont concerné des échanges entre C.R et villages pour faire connaître certaines expériences et la constitution de banques de données d'expériences réussies.

Les études et recherches

Sont menées pour l'identification et l'analyse des politiques et du suivi. Ce travail est fait en collaboration avec le CONSERE pour identifier les contraintes et faire des propositions au CONSERE. Le mobile de plan mesure les progrès, la division s'occupe du suivi, des progrès et des changements environnementaux qui interviennent. Le CONSERE veille à la cohérence de toutes les actions et le projet élabore l'outil PGT.

La gestion des subventions

Les populations sont-elles capables de gérer les subventions ? Un travail de réflexion a été mené pour éviter les dérapages et mettre en place des "gardes fous". Un manuel avec tous les procédures de gestion conforme aux principes de l'USAID a été confectionné. Pour la confection de ce manuel souple pour une meilleur compréhension l'ACA fait appel aux spécialistes en la matière. Il en est suivi ensuite une formation pour l'utilisation du manuel pour :

- la gestion administrative,
- et la gestion financière.

Les responsables de la gestion des subventions sont sur le terrain pour élaborer les étapes d'exécution des subventions.

Des études

Ont été menées pour le diagnostic, la connaissance du milieu, les contraintes, et des études de base sur le milieu physique. Elles l'ont été par le PGT, le CAP, SENAGROSOL.

Il existe plusieurs interrelations entre ces études et les PGT.

Le projet a été précédé d'une phase test dans le cadre du PRS et qui a travaillé avec les populations. Les deux dernières années ont permis de tester les capacités des populations. Les concertations ont permis de rectifier et notamment la mise en place des comités de gestion de base, comités élargis aux populations, aux CR, aux ONG, aux Projets pour un petit cadre de concertation.

Le comité de gest est l'interlocuteur, il est légitimé pour la prise de décision et officialisé pour la mise en place de moyens logistiques (véhicule d'appui aux populations). Ce programme test a été un laboratoire pour démarrer le projet actuel.

L'AGETIP rurale intervient dans la formation là où le projet n'intervient pas.

Il s'agit d'un projet majeur pour le Ministère de l'Environnement (gouvernement) et l'USAID.

A la suite de M. Le Directeur du PGCRN les interventions ci-après ont continué les travaux.

III - LA STRATEGIE E SENSIBILISATION SUR LA MARP

M. EL HADJI SALL

Avant le démarrage de la Marp il a semblé opportun de sensibiliser les populations à la base pour expliquer la Marp. Le Comment ? Quand pour les actions ? Et Où ?

La campagne de sensibilisation doit faciliter les enquêtes qui vont se faire auprès des populations pour les rendre réceptive. la campagne est conçue avec les membres des comités qui vont faire le travail en impliquant au maximum les populations.

Dans chaque CR, 6 personnes sont impliquées pour la campagne. Les CR été divisées en 3 zones par le comité de gestion et chaque zone est représentée dans l'équipe de sensibilisation plus 3 autres personnes. La campagne est ainsi menée par les populations. Il s'agit ainsi d'une première tentative de sensibilisation appuyée par l'UGP pour augmenter les capacités. La division prévoit après la sortie de terrain de présentation de démarrer la campagne sur la préparation d'une journée de réflexion par CR pour : les explications sur la formation, le droit des membres du groupe de sensibilisation, le plan d'action de la campagne, pour dégager les moyens, le nombre de personnes contactées, la réceptivité des populations sur la Marp permettront d'évaluer la campagne.

3 interventions ont suivi cette présentation du 2° point de l'ordre du jour :

M. A. SOW (ARDIS)

Intervient pour montrer l'importance de cette campagne qui est un début dans le processus de l'appropriation du PGT par les populations;

M. SARR (PGCRN)

Précise que les 6 personnes qui vont faire partie de l'équipe de sensibilisation, sont différentes es 6 personnes qui vont travailler avec l'équipe ARDIS (formation, diagnostic, PGT

M. SEYE (ARDIS)

Suggère que toute la zone, le département de Nioro soit concernée par la sensibilisation.

IV - LES PRINCIPES DE LA FORMATION DU PGCRN

M. PAPE MEISSA DIOP

Cette intervention a comme prétexte le document de formation élaboré par ARDIS, et rappelle les principes de formation du PGCRN à capitaliser.

Les principes généraux

Des études préliminaires ont permis de définir le cadre global de la formation à respecter par les partenaires. 8 principes généraux sont dégagés :

1- Les liens entre la formation et les résultats attendus du projet. Chaque activité de formation doit tendre vers des résultats. L'articulation formation/résultat permet d'obtenir des résultats pratiques, que l'on peut évaluer et vérifier.

2- L'emploi des techniques d'apprentissage d'adultes qui permet de recommander :

- * des exercices pratiques et de participation,
- * des échanges en facilitateur et participant,
- * de prendre en compte des expériences des participants,
- * d'aider les populations à découvrir de nouvelles habileté,
- * d'expliquer la Marp, le PGT et aider à faire de la Marp et des PGT.

3- Donner aux participants des connaissances et habiletés pratiques pour réaliser leurs tâches :

- * formation pour faire un diagnostic,
- * objectifs concrets par séance.

Il faut des exercices d'appui, des jeux de rôle, des phases pratiques.

Les participants doivent savoir ce qui est la Marp et faire leur Marp. A la fin de chaque séance le participant doit pouvoir faire sa tâche.

Exemple : faire un transect et l'utiliser.

4- La formation est donnée à des populations qui vont exécuter des tâches (comités de gestion, CERP)

Ceci implique un choix des participants qui à la sortie pourront faire de la pratique. Après la présentation aux villageois, ils sélectionneront les participants aux tâches du début jusqu'à la fin du PGT.

5- Les outils et matériels

Les outils et matériels des prestataires doivent être évalués à priori pour savoir s'ils peuvent atteindre les objectifs fixés, s'assurer au niveau de l'UGP que les pratiques sont participatives et que les bénéficiaires peuvent les appliquer. Les besoins doivent répondre aux besoins en préparant les participants à aller à la tâche.

6- Evaluation des prestataires sur la base des habiletés et connaissances acquises par les participants.

Les participants devront aller sur le terrain pour appliquer les pratiques, l'équipe ARDIS sur le terrain doit veiller à corriger au niveau des exercices sur le terrain, faire le suivi et le perfectionnement par rapport aux différents outils.

Tels sont les 6 principes majeurs auxquels il faut ajouter 2 autres :

7- Effectuer des visites de suivi de la formation

8- Ne pas répéter les formations déjà développées par les autres projets, les ONG. Il s'agit ici de faire valoir les acquis et améliorer ces connaissances pour aider les autres dans le diagnostic.

VI - LA PRESENTATION DES GRANDS AXES DE LA STRATEGIE ARDIS

M. A. DIOP (ARDIS)

La stratégie ARDIS tourne autour du respect de 4 points fondamentaux dans l'élaboration des PGT :

- le respect de la philosophie du projet,
- l'accroissement de la productivité es sols,
- faire de sorte que les populations élaborent eux-mêmes leur PGT dans la préservation de l'équilibre écologique,
- impulser le développement.

Telle est l'économie de la stratégie ARDIS.

VII - DISCUSSION DU CALENDRIER DE DEMARRAGE

Les 2 parties UGP et ARDIS se sont entendues sur le calendrier suivant :

Du 1er au 4 Juin 1996 : sortie de terrain pour la présentation de l'équipe ARDIS aux CR.

Après le 4 juin démarrage de la campagne de sensibilisation.

A la fin de la campagne de sensibilisation le travail démarre par :

- la formation 9 jours (6 théoriques et 3 pratiques)
- le diagnostic 21 jours
- le PGT 21 jours
- le rapport provisoire : courant Août.

Si la formation démarre le 10 juin, les dates seront les suivantes :

- du 10 juin au 19 juin : formation (9 jours)
- du 20 juin au 10 juillet : diagnostic (21 jours)
- du 11 juillet au 31 juillet : PGT (21 jours)
- dépôt du rapport provisoire le 9 Août

Si la formation démarre le 15 juin, ces dates devront être réaménagées.

CONCLUSION

M. PAPE SARR (UGP) remercie l'ensemble des participants à la rencontre et demande que toutes les observations sur le plan de formation figurent sur le document final de fin de formation.

PROCES VERBAL DE REUNION

Dimanche 2 Juin 1996 à Médina Sabakh

Objet: Réunion avec l'équipe du CERP et les personnes devant participer à la formation Marp et au Diagnostic.

Présents :

Equipe ARDIS

CERP

Africare

Cette deuxième reunion de la tournée du 1er au 4 Juin est suscité par l'équipe ARDIS qui a souhaité rencontrer les membres du CERP compte tenu de leur expérience, pour:

* Connaître les personnes désignées pour suivre la formation en Marp et si elles ont déjà fait de la Marp.

* Avoir un aperçu sur l'importance et les caractéristiques des localités qui constituent la communauté rurale de Médina Sabakh.

M. Pape Meissa Diop du PGCRN a rejoint la reunion et participé à la rencontre.

L'économie des échanges permet de retenir

1/ que parmi l'équipe du CERP 2 personnes ont une connaissance de la Marp

2/ que parmi les trois zones définies par le comité de gestion des RN de Médina Sabakh, les localités suivantes présentent les caractéristiques ci-après:

Pour la zone I

* Médina SAbakh : C'est la localité la plus importante par sa population . Elle concentre plusieurs services et surtout d'administration. Ici se trouve aussi le poste de santé.

* Keur Ayib : dispose de la 2ème gare routière de la région sur la porte nationale, la transgambienne. c'est la porte d'accès à tous les villages situés alentours. On y pratique un peu d'agriculture mais le commerce y est plus important . Il s'agit d'une localité à la frontière, qui a des problèmes de terres et qui obligent la population à rechercher des lopins de terre ailleurs.

Sur la route nationale, les sols sont dégradés, le déboisement est incomplet, les sols lessivés, il n'y a plus de forêt et il y a des problèmes d'eau.

* Sangap : C'est une localité sur l'axe Ngayene Médina Sabakh et qui a comme caractéristique d'être au croisement de chemins venus d'Est (Gambie) et de l'intérieur (Djiguimar)

On peut définir ces 3 localités comme des villages centres c'est à dire des villages centres on peut considérer les villages satellites suivants:

- * Dieri Kaw " satellisée" par Médina Sabakh ; Keur Bakari (qui fait un petit carrefour).
- * Keur Ngatane, Keur Bamba, Keur Serigne Thioye sont liés à Keur Ayib
- * Dacata, Hamdallahi, sont liés à Sangap

Pour la zone II

Les villages centres seraient :

- * Djiguimar : zone du Baobolon, il fait figure de village carrefour, caractérisé entre autre par le maraichage.
- * Payoma: Constitue un carrefour, avec la présence d'infrastructure : maternité rurale, et la SODEVA y a un magasin.

Les villages satellites seraient

* Pakane : zone dégradée, difficile d'accès, avec peu de terre en raison de la limite que constitue le Baobolon. Il est satellisée par Diba Ndiaye

- * Keur Gagui

Pour la zone III

On peut considérer comme village centre

- * Ndiba Ndiaye qui a des équipements, un marché important et est situé sur la transgambienne.

* Santhie Médina est caractérisé par ses infrastructures la coopérative, son école primaire et sa situation d'être sur la route de tous les villages situés à l'Ouest.

* Passi Rip est un ancien village traditionnel, village de départ qui a donné un petit village comme passy Hamdallahi. C'est aussi un site culturel

- * Falifa est caractérisé par sa case de santé les vilages satellites sont les suivants:

Cohel, Siwol (satellite de santhie Médina); Keur Katim Diakhov Ndiayène; Ndongo; les Pakanes.

Cet échange fructueux s'est terminé par la désignation des personnes qui vont prendre part à la formation et au diagnostic et leur connaissance et pratique de la Marp

MM. Madiouf DIOUF (CERP) a fait la marp théorique et pratique

Emile Diatta (Eaux et forêts) Marp théorique.

Alassane Bathily SALL (SODEVA)

Toumboulou SANE (PNVA)

Marie GUEYE (Monitrice rurale)

Mamadou ALpha Diallo (AFRICARE) Marp Théorique et pratique

Fara NIANG (élevage)

Il a été retenu le calendrier suivant pour la suite du travail

8 Juin : Arrivée Equipe ARDIS à Médina Sabakh

9 Juin : rencontre Générale

10 Juin : Début de la formation Marp

3 JUIN Kayemor

Objet : Présentation du Comité de Gestion,

Explication de la stratégie de ARDIS,

Choix des localités pour la MARP,

Désignation des participants au diagnostic et à la sensibilisation

Présents :

Equipe ARDIS

MM. Amadou A. SOW

Amadou DIOP

N'Diankou SEYE

Mlle N'dèye Sokhna DIAGNE

Equipe PGCRN

MM. Pape Meïssa DIOP

El Hadji SALL

Mlle Salimata BA

CERP : Chef du CERP, Madiouf DIOUF

Membre du Comité de Gestion

Amadou Diaw

Kéba Ndiaye

Mame birame NDiaye, Animateur communautaire

Diop NDiaye

El hadji Kébé

Fatou Cissé

Amy Seck, trésorière

Bakari Cissé

Bassirou Cissé

Saer, chambre de métiers

Sassouna

Signaté

Macodou Cissé

Moussa Touré

Cette deuxième réunion avec le 2ème comité de gestion des ressources naturelles a les mêmes objectifs que la réunion avec le comité de gestion de Médina Sabakh.

Ardis après avoir présenté sa stratégie, à la suite de la présentation des membres du comité de gestion et du rappel des objectifs de la rencontre par Papa Meissa Diop et El Hadji Sall du PGCRN, informe le comité sur le nombre de village : 13 où la Marp sera appliquée, selon la répartition ci-après : 6 villages pour la Zone I, 3 villages pour la Zone II et 4 villages pour la Zone III.

Le comité de gestion a avant tout donné la liste des villages concernés par les différentes zones.

Pour la Zone I, les villages sont : Kayemor, Ndimba Birane, Ndimba Taba, Passi Kayemor, Padaf, Keur Ali, Ten Peul, Dialocouna, Keur Samba Dieye, Santhie Passi, soit au total 10 villages parmi lesquels les 6 suivants ont été choisis par le comité en rapport avec les caractéristiques suivantes :

1- Kayemor : fait figure de capitale, il s'agit du plus gros village peuplé d'environ 968 âmes et est un village centre.

2- Ndimba Taba : C'est le village le plus excenté, qui a un GIE de reboisement, a une zone de Baobolong et est homogène (280 habitants). C'est un village satellite.

3- Padaf : Ce village a aussi une zone de Baobolong, il y subsiste encore de la faune, et c'est une zone d'abreuvement du bétail (477 habitants). C'est un village centre.

4- Ten Peul : concentre 468 habitants et est un village centre.

5- Keur Samba Dieye : est dans une dépression et comme Padaf est inondé. Il compte 301 habitants.

6- Santhie Passi : fait figure de frontière avec la zone II. les sols sont pauvres et la cuirasse affleurante (253 habitants).

La Zone II qui compte 6 villages : Tissé Kayemor, Sonkorong, Darou Khoudoss, Ndimba Kayemor, Keur Samba Diama, Diarguène ont été choisis par le comité.

Soukorong : le village le plus peuplé, polarisant et qui a une unité expérimentale.

Darou Khoudoss: c'est un village frontalier, qui a des problèmes d'eau, mais qui a beaucoup de terre (8 km) avec une certaine aptitude culturelle des populations. Il n'y a pas de reboisement ici.

Diarguène : concentre beaucoup de bétail, il est peuplé, et a un terrain de reboisement.

Pour la zone III, ces 8 villages sont les suivants : Khoulombodou, Keur Bakari, Keur Ayib, Vélingara, Colomba, Sotokoye, Santhie Kohel.

Ceux qui sont choisis sont les suivants :

Keur Bakari qui a beaucoup de bétail

Khoulombodou : très dynamique et très unis

Santhie Kohel : peuplé de toucouleur très unis avec des femmes qui sont braves.

Sotokoye qui a une zone de Baobolong

Pour la formation en Marp sont désignés :

Amadou Diaw

Mame Birame NDiaye, Animateur communautaire

Amy Seck, trésorière

Diop NDiaye, Représentant de Zone

M. El Hadji Sall du PGCRN donne l'information concernant la journée de réflexion pour retenir une stratégie de sensibilisation à propos du diagnostic pour le PGT.

Kayemor : 3 Juin 1996

PROCES VERBAL DE REUNION

Dimanche 8 Juillet 1996 à Médina Sabakh

Objet : Synthèse des travaux, présentation des PGT

Présents :

Equipe ARDIS

Equipe Diagnostic

CERP

Invité : ACA

Cette réunion a regroupé l'ensemble des participants à l'élaboration des PGT des 3 communautés rurales. Il s'agit d'une restitution globale avec tous les participants. L'équipe ACA présente dans la zone a été invitée à cette rencontre. Les interventions sont les suivantes :

Equipe ARDIS :

ARIDS a rappelé la philosophie du travail, la démarche suivie par l'ensemble de l'équipe de diagnostic, et les principales étapes et réajustements qui ont jalonné le travail.

Ardis a fait la synthèse de l'espace vécu et de l'espace perçu par les populations, et le diagnostic des situations. Ce travail a été fait en commun ; la parole ayant toujours appartenu aux populations qui lors des différentes restitutions ont confirmés et précisé chaque fois que cela a été nécessaire.

Le rappel du cadre institutionnel a été fait , cadre concernant les différentes dispositions de la loi et la perception que les populations avaient de ces dispositions juridiques.

Ardis a terminé en rappelant la procédure à suivre

1/ l'organisation d'un CLD de restitution au niveau de l'arrondissement. CLD qui sera organisé par Ardis et le Sous-Préfet

2/ La mise au propre du travail en version française et locale

3/ La remise aux CGRN des différents PGT

Ardis remercie toute l'équipe pour sa disponibilité, l'esprit de groupe et les sacrifices en temps et en effort consentis par les uns et les autres.

M. Ndary Touré a donné des précisions concernant le cadre juridique dans lequel évoluent les comités de gestion des forages dont il est membre.

M. Madiouf Diouf du CERP donne des précisions concernant :

- l'élevage, les zones de parcours de bétail et les zones de pâturages
- les groupements féminins qui souvent, ne connaissent pas les voies à suivre pour accéder à la terre.

M. Diouf insiste sur la formation, l'alphabétisation afin que les populations connaissent leurs droits. Il termine en louant le travail qui a été fait et qui a permis de collecter une somme importante d'informations.

M. Amadou Diaw, Président du CGRN de Kayemor au nom des présidents de comités remercie le PGCRN et l'USAID. Il précise à la suite de ACA que le CGRN est conscient de son rôle en tant qu'organe du Conseil Rural. Il rappelle les problèmes relatifs à la pêche dans sa zone et termine en remerciant Ardis.

M. Papa Thiouye, Président du CGRN de Médina Sabakh aborde dans le même sens et adresse ses remerciements à Ardis;

M. Kéba Seck, Responsable de la zone III de Ngayène adresse au Projet et à Ardis ses remerciements d'usage au nom de la CR de Ngayène.

Le Cabinet ACA termine les interventions en rappelant la procédure de mise en place des CGRN.

Les salutations, prières et remerciements d'usage ont clôturé la réunion.

PROCES VERBAL DE REUNION

Objet : CLD organisé à Médina Sabakh le 24 Juillet 1996

A l'initiative de ARDIS et sur la convocation de M. le sous préfet de Médina SABakh un CLD est organisé ce jour et a regroupé l'ensemble des personnes ressources de l'arrondissement de Médina Sabakh. (Liste des participants en annexe).

Sous la présidence de M. Le sous préfet entouré de M. Madiouf DIOUF chef du CERP, de M. Pape SARR de PGCRN, M. Baballi TOURE, chef de village de Médina Sabakh. Le protocole suivant a été suivi pour le déroulement du CLD.

1) M. le sous Préfet ouvre la séance en remerciant l'assistance de sa présence, il relève l'importance de la présence de but l'arrondissement, l'importance s'inscrivant dans le souci de la participation locale recherché par le projet. Ardis au terme de travail fait avec les populations a tenu à restituer encore une fois toutes les informations. M. le préfet profitant de la présence de tous rappelle la collaboration de la journée de l'arbre le premier dimanche du mois d'Aout. Cette année le Khaye sénégalais a été choisi et la célébration aura lieu à keur Ayib.

2.1 Le rappel des termes de références de l'élaboration des PGT en 3 points

2.1.1 La formation : Elle a duré 9 jours dont 6 en salle et 3 en pratiques sur le terrain. 9 Outils de la Marp sont passés en revue des fiches d'évaluation ont été distribuées ont été remplies par les participants. La synthèse en a été faite et l'ensemble synthèse et fiche individuelle a été remis au projet qui en est le propriétaire.

2.1.2 La diagnostic : Il a concerné les 3 communautés rurales dans chaque CR il a été fait le diagnostic, les contraintes, les solutions, la priorisation des actions, tout ceci précédé par les potentialités. Ainsi dans la CR de Médina Sabakh 20 villages sont concernés par ce travail, 15 villages à Ngayène et 15 villages à Kayemor.

2.1.3 Les plans de gestion des terroirs : Les schémas des plans de gestion de chaque CR ont été affichés et présentés aux populations. Ce présent CLD est l'occasion pour Ardis de restituer globalement le travail fait avant sa finalisation et son dépôt. Ardis termine sa longue intervention par les remerciements aux populations de l'arrondissement et à M. Le sous préfet pour leur disponibilité. Ardis remercie le PGCRN de l'avoir choisi et par delà le PGCRN, l'USAID d'avoir permis la participation locale des populations pour l'élaboration de leurs PGT.

L'intervention s'est terminée par la présentation des tableaux de synthèse avec par CR. Les contraintes les solutions, la priorisation des actions le chronogramme des actions et les partenaires pour ces actions.

3) M. Madiouf Diouf chef du CERP donne la parole successivement aux présidents des GGCRN.

3.1 M. Amadou Diaw Président du CGRN prenant la parole remercie tour à tour le projet PGCRN, M. le sous Préfet, M. le chef du CERP, et les populations de l'arrondissement. Il confirme sa participation au travail, et rappelle le déroulement des différentes étapes : Formation (il rappelle les outils enseignés) le diagnostic (il rappelle les contraintes pesant sur les RN) le PGT qui en parfaite harmonie avec les informations recueillis auprès des populations. " Le travail est positif, la formation correcte, le suivi sur le terrain parfait la méthode et la stratégie ont été participative".

M. Diaw termine en confirmant son attachement au projet, et l'attente des populations vis à vis du projet.

3.2 M. Mamadou Diallo Président du CGRN de Ngayène remercie et salue les populations de leur présence. " Il s'agit d'un résumé du travail qui prend en compte tout l'arrondissement. La dégradation de nos ressources est notre fait pour n'avoir pas été prévoyant quand les ressources naturelles étaient en abondance". M. Diallo salue la démarche convaincante du projet, qui préconise la discussion entre population en dehors des convocations du projet, du sous préfet et du CERP. Il salue la mobilisation et la participation des populations qui ont été parfaites, et souligne l'attente de ces mêmes populations vis à vis du projet. Il termine en rappelant la prise en charge dans les actions :

- de la piste Ngayène Médina Sabakh
- L'installation de magasins
- et l'aménagement d'un secteur de baobolon à Ngayène

3.3 M. Papa Thioye Président du CGRN de Médina Sabakh prenant la parole après les remerciements et salutations d'usage confirme le diagnostic, les contraintes et solutions avancées par les populations tout une partie est prescrite au CLD.

Il remercie le projet pour la formation et les connaissances qu'il a apporté.

Après ces 3 interventions M. le chef du CERP président de la séance a donné la parole à l'assistance.

4) Les interventions de l'assistance.

4) M. El Hadji Kéba Ndiaye : Remercie l'assistance, et l'initiative de réorganisation de la rencontre. Il rappelle les objectifs du projet, la formation des CGRN, la formation donnée par ACA, l'aide de CERP, l'aide du sous préfet, et l'élaboration avec Ardis des PGT. Il confirme que le diagnostic a bien amené les problèmes, les contraintes, les solutions et la priorisation.

4.2 M. Ablaye Thiam : Après les remerciements d'usage à l'assistance, au gouvernement du Sénégal et à l'USAD demande aux populations encore plus la volonté pour l'élaboration des sous projets devant solutionner les contraintes car le diagnostic a amené tous les problèmes;

4.3 Mme. Adja Adama Cissé au nom des groupements féminins de tout l'arrondissement remercie l'assistance " les femmes sont prêtes au travail et à la participation. Les contraintes diagnostiquées qui mettent en exergue l'eau, nous intéressent plus et nous les femmes nous retrouvons pleinement dedans. Nous n'avons jamais connu un projet pareil nous ne sous estimons pas le travail accompli depuis la mise en place du projet, si nous sommes pressés c'est parcequej nous sommes fatigués.

4.4 M Codé N'diaye . Déploie la dégradation des milieux qui a entraîné l'exode des jeunes, et les départs des populations vers la casamance.

Nous avons essayé de lutter contre les fléaux par exemple les yollandé, nous avons fait du reboisement, du maraîchage, de l'enbouche; mais avec des techniques et méthodes peu efficaces. Nous avons travaillé avec le CERP et avec le CR. Nos contraintes majeures sont : les finances, le matériel et la formation. Nous avons bien diagnostiqué nos maux, il nous faut encore plus sensibiliser en aidant les CGRN.

4.5 M. Babali Touré chef de village de Médina SABakh . Remercie l'assistance et lui demande surtout de repercuter les informations. Le diagnostic est correcte et reflète les maux de populations ce qui est logique car ce sont elles-mêmes qui les ont sorti. Il remercie le projet et les autorités présentes.

4.6 M.Ali Loum . Après les remerciements d'usage demande que les actions des sous projets à venir tiennent compte des actions déjà faites notamment le reboisement qui a été fait avec le service des eaux et forêts qu'il remercie. "Les projets doivent renforcer nos actions et tout doit commencer par nous".

4.7 M. Papa Sarr du PGCRN prend la parole pour poser 2 questions à Ardis

- Pourquoi ne pas avoir fait figurer sur les tableaux la synthèse affichés les potentialités

- M. Sarr demande s'il y'a des situations de référence de ce qui existe et de ce qu'il faut gérer et les délais notamment en ce qui concerne le schéma.

- l'Aménagement en Baobolon.(Maraîchage, riz, pêche);

4.8 M.Thiam de la direction des CERP

" Avec le projet et au vu de ce qui est présenté ici , la régionalisation a déjà commencé ici. Il reste les moyens et la population doit encore doubler d'effort car le conseil rural va avoir des compétences accrues. La participation populaire doit être à tous les niveaux et l'espoir reste entre les mains des communautés rurales déjà choisies pour ce travail ci-présent"

M.Thiam insiste sur l'éducation, la formation et la sensibilisation sur les différents thèmes à diagnostiquer. A la fin de ses interventions de l'assistance Ardis reprend la parole pour apporter les éclaircissements sur certains points:

- l'aménagement du Baobolon, notamment pour Ngayène la création d'un secteur de baobolon par la formation des bas fonds alentours est du ressort du Ministre de l'hydraulique qui a un projet majeur "l'aménagement des vallées fossiles" dans lequel il y'a un volet baobolon.

- Concernant les potentialités à faire figurer elles ont bien été diagnostiquées et du reste c'est d'elles que partent les contraintes et les solutions aux contraintes. Les tableaux de synthèse n'est qu'une économie, mais tirée des tableaux de synthèse dans lesquels les potentialités figure en bonne place.

6) M. Madiouf Diouf donne la parole à M. Pape Sarr du PGCRN pour son allocution.

M. Sarr manifeste sa joie en remarquant qu'en Novembre 1995 pour la sensibilisation la salle du foyer des jeunes était pleine, 7 mois plus tard en juillet 1996 elle l'est le nouveau. Ceci est le témoin de l'intérêt des populations. Pour cela et pour leur présence, il apporte les salutations du directeur, qu'il est venu représenté. Au nom du projet. "Le besoin le plus important pour un homme après le pain est la connaissance : Notre démarche a voulu d'abord sensibiliser, former, diagnostiquer définir les sous projet et rechercher les financements.

Le PGCRN a ainsi une démarche différents des autres projet car il s'inscrit dans la durabilité pour ces actions. C'est cela sa philosophie mais il y'a un processus à suivre, il ne faut pas rater un maillon de la chaîne et c'est cette démarche qui doit entraîner la mise à disposition des crédits basés aux Etats-Unis.

6.1 M. Madiouf Diouf donne la parole à M.M Massamba Bitèye et Emile Diatta donnent les précisions concernant la célébration de la journée de l'arbre pour le dimanche 4 Aout 1996.

Le choix de la localité est guidée en partie par l'installation du PGCRN dans l'arrondissement de Médina Sabakh et le département à suivi ce choix

6.2 M. Madiouf après ces différents interventions invite M. El Hadji Momar à prononcé des prières pour un bon hivernage, pour les autorités du pays en guise de clôture du CLD.

Feuille de présence CLD du 24/7/96

N°	Noms et Prénoms	Fonctions ou Structures	Adresse ou lieu d'habitation
1.	El Hadji Kéba TOURE	Chef de village	Médina Sabakh
2.	Domba Mballo	PNVA	Ngayène
3.	Birane Cissé	Président Parents d'élèves	Sonkorong
4.	Aliou Rachy Touré	Président Parents d'élèves	Kayemor
5.	Samba Dramé	Conseiller	Ndiba Ndiayène
6.	Kéba Mbaye	Conseiller	Ndila Kayemor
7.	Balou Sokhana Cissé	Conseiller	Sonkorong
8.	El Malick Thioye	Conseiller	NGayène
9.	Cheikh Tidiane Kébé	Conseiller	Ndimba Tala
10.	Moussa Touré	Membre Comité de Gestion	Ngayène
11.	Elimane Ndiaye	Conseiller	Boumbouné
12.	Seckou Ndiaye	Chef de village	P.K. Birane
13.	Dramé Touré	Chef de village	K. Katim Diama
14.	Math Mbaye	Conseiller	Mbapp
15.	El Gueye	Chef de village	K. Samba Diê
16.	El Modou Cissé	Chef de village	Pakala
17.	Mamadou Dieng	Chef de village	Diaglé Omar
18.	Makatim Cissé	Chef de village	K. Ayib Touré
19.	Ibrahima Seck	Chef de Village	Padaff
20.	Bakary Nogo	Conseiller Rural	Kayemor
21.	Adji Arame Cissé	Présidente Union Locale des gpt	Medina Sabakh
22.	Ndiaye Ngome	Conseiller Rural	Passy NGayène
23.	Ablaye Séna Mbaye	Président groupement	Djiguimar
24.	El Thierno Touré	Chef de Village	Falifa
25.	Mary Touré	Notable	Santhiou Passi
26.	Mbaye Touré	Notable	S. Passy
27.	Katim Touré	Chef de Village	S. Passy
28.	Mamath Touré	Chef de Village	Passy Kayemor
29.	Ibrahima Thiaw	Comité de Gestion	Kayemor
30.	El Cissé	Chef de Village	Keur Aly Diango
31.	Diê Niang	Chef de Village	K. Gagne
32.	Aly Sow	Conseiller Rural	K. Aly Diango
33.	Kéba Thioune	Chef de Village	Soto koye
34.	Landing Faye	Chef de Village-Conseiller Rural	Santhiou Médina
35.	Diana Ndate	Président Groupement féminin	Keur Bakary

Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)

N°	Noms et Prénoms	Fonctions ou Structures	Adresse ou lieu d'habitation
36.	Aboubacry Bâ	Représentant des éleveurs	Médina Sabakh
37.	Ousmane Ndiaye	Chef de Village Kayemor	Kayemor
38.	Kodé Ndiaye	Conseiller Rural Kayemor	Kayemor
39.	Babou ___ Kébé	Conseiller Rural Kayemor	Kayemor
40.	Omar Bâ	Notable Kolomba	Kolomba
41.	Anna Gaye	Notable	Passy Kayemor
42.	Mamadou Gaye	Dépositaire poste de santé	NGayène Sabakh
43.	Ndongo Dieng	Représentant Zone II	NGayène
44.	Samba Gueye	Conseiller Rural	K. Katim Diama
45.	Momath Diouf	Comité de Gestion	NGayène
46.	Samba Bâ	Chef de Village	Kolomba
47.	El Lahine Lô	Chef de Village	Darou Salam
48.	Oumar Diallo	Chef de Village	Santhie Kohel
49.	Ngane BA	Conseiller rural	Diama Mbayéne
50.	Tam BA	Notable	Diama Mbayéne
51.	shalima GUEYE	Chef de village	Keur Ayib guéye
52.	Mormath TOURE	Chef village et comité gestion	Passy rip/Médina sabakh
53.	Mamadou SY	GIE	Keur Ayib guéye
54.	El Ibrahima GUEYE	Chef de village	Yongo
55.	Mandiéne THIAM	Chef de vilage	Thiméne Saghap
56.	Balou TOURE	Chef de village	Passy hamdalayi
57.	El Moudou GAYE	Chef de village	Fouta
58.	El lahir	Menuisier métallique	Médina sabakh
59.	Katim TOURE	Président parents d'élèves	Djiguimar
60.	Ibou yacine NIANG	P.G	Djiguimar
61.	Birane GAYE	Conseiller rural	Diaglè Ngayéne
62.	Omar Khadiahé	Chef de village et conseiller rural	Lohéne
63.	Fama TOURE	Groupement de femmes	Santhiou passy
64.	Mamadou TOURE	Conseiller rural	Djiguimar
65.	Aïssatou DIOP	Groupement de femmes	Soto koye
66.	Birane GAYE	Chef de village	Sine Ngayéne
67.	El Amadou THIAM	P.G	Sine Ngayéne
68.	El kéba NDIAYE	P.C.R	Kayemor
69.	El Momath TOURE	Chef d'arrondissement	Payoma
70.	Omar GAYE	Chef de village	Fass Ngayéne

Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)

N°	Noms et Prénoms	Fonctions ou Structures	Adresse ou lieu d'habitation
71.	Aïssatou GAYE	Notable	Ngayéne
72.	Haïb GAYE	P.G	Fass Ngayéne
73.	Aly LOUM	C.R	Diamacakounda
74.	El Katim TOURE	Chef de village	Pakam K. Samba
75.	Koloye Diallo	Notable	Ndimb Talla
76.	El Lahim LO	Notable	Darou Salam
77.	Aly SARR	Notable	Ndimb Talla
78.	Ibou Thiam	Soudeur	Ndimb Talla
79.	Malick SALL	Chef de village	Pakane Ndiaw Wary
80.	Samba DIALLO	Chef de village	Pakane Keur Daba
81.	Aïssatou THIOYE	Présidente Groupement de femmes	Diagle Ngayéne
82.	Omar THIOYE	Chef de village	Diagle Ngayéne
83.	Ramata CISSE	Groupement de femmes	Keur Samada Dié
84.	Khady LO	Groupement de femmes	Keur Samba Diè
85.	Ibrahima Thioye	Notable	Keur Samba Dié
86.	Kany TOURE	Groupement de femmes	Taïf
87.	Aly TOURE	Chef de village	Passy Ngayéne
88.	Arame SECK	Groupement de femmes	Téne Peul
89.	El Bathie GAYE	P.forage.F	NGayéne
90.	Moth THIAM	P.G	Darou Salam
91.	Coumba NDIAYE	Groupement de Femmes	Soto koye
92.	Ameth SY	Conseiller rural	Santhie Kohel
93.	Kéba DIALLO	Conseiller rural	Ndiama Kévy
94.	Coumba DIALLO	GIE	Ndiama Kévy
95.	Penda NDIAYE	Comité de gestion	Ngayéne
96.	Mariama SY	Groupement de femmes	Diamakacounda
97.	Fatou DIENG	Groupement de femmes	Ndiarguéne
98.	Mody SECK	Notable	Diamakacounda
99.	Gorka Gassama	GIE	Diama Passy
100.	Korka SY	GIE	Sy Counda
101.	Katim Khodia TOURE	Notable	Santhie Saghap
102.	Babou TOURE	Chef de village	Santhie Saghap
103.	Goulo DIALLO	Groupement de femmes	Diama Kévy
104.	Coumba DIALLO	Groupement de femmes	Diama Kévy

105. Kéba TOURE Notable Aynouma

Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)

N°	Noms et Prénoms	Fonctions ou Structures	Adresse ou lieu d'habitation
106.	Amath DIALLO	Chef de village	Diama Passy
107.	Omar SY	Chef de village	Sy Counda
108.	Sira BA	Groupement de femmes	Santh Babou Mbodj
109.	Omar GAYE	Chef de village	Ndiarguène
110.	Yama NDAO	Groupement de femmes	Darou Salam
111.	Mariama SY	Groupement de femmes	Diama kacounda
112.	Awa LO	Groupement de femmes	Taïf
113.	El Omar Pondy CISSE	Conseiller rural	Sonkoron
114.	Birame SALL	Chef de village	Djiguimar
115.	Babou NIANG	Chef de village	Djiguimar
116.	El Kéba TIGA	Conseiller rural	Darou Mbopp
117.	Moth TOURE	Chef de village	Santhie Sader
118.	Omar Aïssa LO	Conseiller rural	Darou Mbopp
119.	El Ayb NDIAYE	Conseiller rural	Ngayéne
120.	Djiolou BA	Représentant éleveurs	Kayemor
121.	Abdoulaye CISSE	Chef de village et comité de gestion	Tissé Kayemor
122.	Aïb TOURE	Chef de village	Santhie Ndiba
123.	Abdoulaye THIAM	Conseiller rural	Médina Sabakh
124.	Fatou DIAGNE	Comité de Gestion	Médina Sabakh
125.	Katim TOURE	Chef de village	Keur Ngatane
126.	Mady CISSE	Chef de village	Soukorong
127.	Diop NDIAYE	Comité de Gestion	Kayemor
128.	Macodou CISSE	Comité de gestion	Kayemor
129.	Makéba BADIANE	Conseiller rural	Kayemor
130.	El Kéba TOURE	Chef de village	Koulounloudou
131.	Kéba DIAGNE	Conseiller rural	Koulounloudou
132.	Yaya BA	Chef de village	Darou Bayéne
133.	El Mamadou CAMARA	Chef de village et comité de gestion	Kamara/M.sabakh
134.	Siaka SECK	Comité de gestion	Kayemor
135.	Rokhy GAYE	Groupement de femmes	Kayemor
136.	Awin BA	Groupement de femmes	Diama Mbayéne
137.	Adja Fatou CISSE	Président Groupement de Femmes	Kayemor
138.	El Abdoulaye DIALLO	Chef de village	Dongoron

139.	Elimane TOURE	Chef de village	Saghap
140.	Malick DIENG	Chef de village	Ndiaguène

Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)

N°	Noms et Prénoms	Fonctions ou Structures	Adresse ou lieu d'habitation
141.	Aminata SECK	Comité de Gestion	Kayemor
142.	Cheikh SECK	Conseiller rural	Lihené
143.	Sokhna THIAM	Groupement de femmes	Léona
144.	Babou TOURE	Chef de village	Katim Diama
145.	Omar TOURE	Chef de village	Keur Bakha
146.	Mariama CISSE	Groupement de Femmes	Diala kouna
147.	El Amath FALL	Chef de village	Paléne Ngayéne
148.	El Tidiane TOURE	Chef de village	Aynoumane
149.	Serigne TOURE	Chef de village	K. Babou Fady
150.	Anthia DIENG	Groupement de femmes	Ndimb Talla
151.	Bintou TOURE	Groupement de femmes	Passy Kayemor
152.	Souna GUEYE	Groupement de femmes	Ndimb Tala
153.	Aïssatou SALL	Groupement de femmes	Mbopp Lohené
154.	Mamadou THIOYE	Conseiller rural	K. Ayb guéye
155.	Abdou Aïssa TOURE	Chef de village	M.K Amadou Aïssa
156.	Birane BOHOUME	Secteur forestier	Nioro du rip
157.	Mbaye SECK	Chef de village	Thiékené
158.	Mariamaz CAMARA	Groupement de femmes	Médina Sabakh
159.	Aly Baye	Notable	Keur Lohéne
160.	Fatou BA	Groupement de femmes	Vélingara
161.	Ndiogou NDIAYE	V.C.G.F	Médina Sabakh
162.	Bocar DIALLO	C.R	Kayemor
163.	Awa DIALLO	G.F	Padaf
164.	Cheikh Mbaye	Chef de village	K. Lohéne
165.	Arouna Mara	Maçon	Médina Sabakh
166.	Aliou CAMARA	Groupement	K. Samba couta
167.	Sora DIENG	Comité de gestion	Kayemor
168.	Bassirou CISSE	Comité de gestion	Kayemor
169.	Boubacar BA	Chef de village	K. Katim peul
170.	Aliou TOURE	Conseiller rural	Payoma
171.	Kéba DIAWARA	Chef de village	Ndiawara
172.	Seydou NDAO	Conseiller rural	Falifa

173.	Daoud GAYE	P.C.R	Ngayène
174.	Fatou GAYE	CR/P.G.F	Ngayène
175.	Ndary TOURE	GR/Kayor	Kayemor

Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)

N°	Noms et Prénoms	Fonctions ou Structures	Adresse ou lieu d'habitation
176.	Elimane GUEYE	CV/DI	Diery-Kaw-Nguène
177.	Ibou SINE	CS/CV	Ndiba - Ndiayène
178.	Aliou BA	Chef de village Eleveur	Youna
179.	EL Badou LO	Notable	Darou Salam
180.	Loly CISSE	Groupement Féminin	Ngayène
181.	Kady CISSE	Groupement Féminin	
182.	Mactar NIANG	Menuisier Ebéniste	Médina Sabakh
183.	Pape Amath CISSE	Comité de gestion	Médina Sabakh
184.	Samba NDIAYE	Menuisier Ebéniste	Médina SABakh
185.	Kéba DIALLO	Conseiller Rural	Ndiba NDIayène
186.	Kéba GAYE	Chef de village	Ngayène II
187.	Sokhna SOW	Groupement Féminin	Keur Aly Diango
188.	Diarra CISSE	Groupement Féminin	
189.	Aïssatou THIOUNE	Groupement Féminin	Colomba
190.	EL Pathé Ndour	Conseiller rural	Tène peulh
191.	Ousmane Diabou GAYE	Conseiller rural	Tène peulh
192.	Kéba SECK	Comité de gestion	Ngayène
193.	Soukeye SECK	Notable	Tène peulh
194.	Mame Serigne GAYE	Comité de gestion	Ngayène
195.	Mor GAYE	Comité de gestion	Ngayène
196.	Babou Ndiaye	Conseiller rural	Ngayène
197.	Momath GAYE	Chef de village	Tène peulh
198.	Coumba CISSE	GF	Colomba
199.	Momath NDOUR	Chef de village	Siwol
200.	Ousseynou LO	Chef de village	Ngër
201.	Kéba CISSE	Conseiller rural	Keur Bakary
202.	Khodia CISSE	Groupement Féminin	Darou Khoudoss
203.	Djibel DIALLO	Chef de village	Darou Khoudoss
204.	Sérigne TOURE	G.J	Darou Khoudoss
205.	Mamadou DIALLO	Chef de village	Thioub
206.	Amady BA	Notable	Thioub

207.	Mor Cissé	Notable	Mbapp
208.	Bathie Seck	Notable	Keur Aly Diango
209.	Gorgui Diallo	Chef de village	Keur S. Diama
210.	Daouda Guèye	Notable	Diaglè Ngayène

Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)

N°	Noms et Prénoms	Fonctions ou Structures	Adresse ou lieu d'habitation
211.	Marc Moser	V. Corps de la Paix	Diala Kouna
212.	El Babaly	P.C.R.	Médina Sabakh
213.	Momath Ndiaye	Chef de village	
214.	El Kéba Thioyr	Conseiller rural	
215.	Birane Touré	Chef de village	Keur Ayib Touré
216.	Ndiène Thiam	Notable	Keur Serigne Thioye
217.	Mansour Touré	Conseiller rural	Passy Ngayene
218.	Aliou Diouf	Notable	Ngayène
219.	Dame touré	Photographe	Keur Ngatane
220.	EL KA	Chef de village	Diama ka coumda
221.	Tour Seck	Conseiller rural	Diama ka coumda
222.	Aliou Lo	Chef de village.CR	Fail
223.	Samba Anne	PG	Diama Kerry
224.	Bassirou Ndao	ASC	Santhie
225.	Toumloulou Sano	PNVA	Médina SABakh
226.	Lamine SALL	Notable	
227.	Goumbo Niass	Kayemor
228.	Moussa Kane	Comité de gestion	Diama ka Counda
229.	Dédia Cisse	Groupement Féminin	Somthie Kohel
230.	Emile Diatta	ATEF	CERP M.Sabakh
231.	Ndary Touré	CGF	Médina Sabakh
231.	Fara Niang	CERP	Médina Sabakh
233.	Massamba Biteye	ITEF/clf....	Nioro du Rip
234.	Amadou Lamine GUEYE	CDEPS	Nioro du Rip
235.	El hadji Mamadou Diagne	AD/CEM	Nioro du Rip
236.	Ousmane SECK	ACA	Dakar
237.	Ndary BA	Chef de village	Diama ka Counda
238.	Cheikh Guissé	ACA	Dakar
239.	Mme Baldé	ACA	Dakar
240.	Bathie Ndiaye	Comité de gestion	Kayemor

241.	Dama Kébé	Chef de village	Ndimb Birana
242.	Marie GUEYE	CERP	Médina Sabakh
243.	Alassane Bakily SALL	CERP	Médina Sabakh
244.	Abib GAYE	Chef de village	Ngayène
245.	Assane CISSE	Chef de village	Santhie

Feuille de présence CLD du 24/7/96 (suite)

N°	Noms et Prénoms	Fonctions ou Structures	Adresse ou lieu d'habitation
246.	Madiouf DIOUF	Chef de CERP	Médina Sabakh
247.	Badou Diouly CISSE	Conseiller rural	K Samba DIE
248.	Babacar Thiam	D.S.E.R	Dakar
249.	Amadou A. SOW	ARDIS	Dakar
250.	Amadou DIOP	ARDIS	Dakar
251.	Ndiankou Seye	ARDIS	Dakar
252.	Rosner Alifoutin	ARDIS	Dakar
253.	Aissatou Thioubou	ARDIS	Dakar
254.	Emmanuel Badji	ARDIS	Dakar
255.	Boubacar BA	ARDIS	Dakar
256.	N'dèye Sokhna Diagne	ARDIS	Dakar
257.	Papa SARR	PGCRN	Dakar

La séance a été levée à 15 H.